

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DES OISEAUX NICHEURS DE BRETAGNE

SOMMAIRE

• PRÉSENTATION	5
• ESPÈCES NICHEUSES ENTRE 1970 ET 1975	15
• ANNEXE : AUTRES ESPÈCES	215
• BIBLIOGRAPHIE	229
• INDEX	237



COMPLÉMENTS

Un tel travail comporte inévitablement des oublis et des erreurs. Chacun peut disposer de références publiées ou inédites, ou de notes personnelles susceptibles de compléter ou de modifier l'interprétation que nous avons donnée de l'histoire et de la distribution des oiseaux bretons jusqu'à 1975.

Mais depuis 1975, notre connaissance des distributions s'est améliorée et l'avifaune elle-même a évolué.

Nous comptons donc publier des mises à jour aussi régulières que possible sur ce sujet.

Il est évident que ces rectifications et ces mises à jour ne pourront se faire sans la collaboration de tous ceux qui détiennent des informations originales anciennes et récentes, si fragmentaires soient-elles.

**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA
PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE**
École des 4-Moulins
188, rue Anatole-France
29200 BREST

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE
CENTRALE ORNITHOLOGIQUE BRETONNE - AR VRAN

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DES OISEAUX NICHEURS DE BRETAGNE

YVON GUERMEUR ET JEAN-YVES MONNAT

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA NATURE

RÉDACTION

Yvon Guermeur
Jean-Yves Monnat
et

Jean-Pierre Annezo (Courlis cendré)
Jacques Henry (Busard St-Martin, Faucon pèlerin)
Loïc Marion (Mésange à moustaches)
Gérard Moysan (Merle à plastron, Grand Corbeau)

COMITÉ DE LECTURE

Jean-Pierre Annezo, Jacques Henry
Lucien Kerautret, Joseph Le Lannic
Roger Mahéo, Loïc Marion, Gérard Moysan
Pierre Nicolau-Guillaumet, Jacques Petit,

CARTOGRAPHIE

Jean-Pierre Annezo (couverture)
Jean-Luc Travers (atlas)

ILLUSTRATIONS

Denis Clavreul
Yvon Guermeur
Yves Plusquellec

Certains dessins ont été réalisés à partir de clichés fournis par
Yannick Bourgault (Grèbe castagneux, Mouette rieuse, Mouette tridactyle),
Jean-Claude Chantelat (Busard St-Martin),
Max Jonin (Tadorne, Grand Corbeau),
Joseph Manac'h (Tourterelle Turque, Mésange bleue),
Gérard Moysan (Ef fraie),
Pierre Nicolau-Guillaumet (Gorgebleue, Traquet pâtre,
Fauvette pitchou, Bruant zizi, Pipit maritime)
Daniel Prieur (Grand Gravelot, Crave)
et Marc Rapilliar (Busard cendré)

Maquette et mise en pages :
A.R.P.E.G.E.

18 bis Rue Gaultier de Biauzat
63000 Clermont-Ferrand.

PRÉSENTATION

Le présent ouvrage constitue pour la Bretagne le résultat d'une enquête menée sur l'ensemble de la France de 1970 à 1975 à l'instigation de Laurent Yeatman. L'objectif unique de cette enquête était d'aboutir à une représentation cartographique de la distribution des oiseaux ayant niché en France au cours de cette période. Les principes choisis pour y parvenir étaient très simples : il s'agissait, pour chaque espèce, d'obtenir l'indice le plus probant de nidification sur chacune des 1100 cartes au 1/50 000^e de l'Institut Géographique National ; en outre, une preuve obtenue une année donnée était considérée comme valable pour l'ensemble de la période. En dépit d'insuffisances évidentes, le résultat global de cet atlas nous paraît satisfaisant. Il montre en tout cas que l'objectif et les principes adoptés étaient réalistes eu égard aux possibilités de l'ornithologie française au moment de l'enquête. Le choix d'une trame plus fine n'eût fait qu'accentuer les lacunes dues à l'inégale densité des observateurs selon les régions.

L'ENQUÊTE

En Bretagne, la situation était alors tout à fait favorable au déroulement d'une telle enquête. Lancée en 1967, la Centrale ornithologique bretonne avait trois ans de fonctionnement et d'expérience lors du démarrage de l'atlas. Nous disposions d'emblée sur les cinq départements bretons d'un réseau de nombreux observateurs, actifs, déjà entraînés au travail collectif et informés sur la situation de l'avifaune bretonne par la publication régulière d'importantes synthèses saisonnières dans la revue *Ar Vran*. Si l'on ajoute à cela un enthousiasme indéniable des ornithologues

pour ce projet, et la volonté de tout mettre en œuvre pour en assurer la réussite, on comprendra que les résultats de l'enquête aient été particulièrement satisfaisants en Bretagne. Au cours des trois premières années, nous nous sommes contentés d'assurer la répartition des responsabilités de cartes en fonction des possibilités et des souhaits des collaborateurs ; l'état d'avancement de l'enquête ainsi que des cartes provisoires étaient présentés à l'issue de chaque saison au cours d'une des deux assemblées générales annuelles de notre centrale, réunions auxquelles L. Yeatman lui-même participa à deux reprises. A l'automne 1972, un atlas provisoire synthétisant les résultats des trois premières années fut réalisé et distribué aux ornithologues bretons afin d'orienter leurs recherches ultérieures et de les inviter à nous communiquer d'éventuels compléments. Ce document mettait en évidence d'importantes lacunes et reflétait davantage la distribution de l'activité ornithologique en Bretagne que celle des oiseaux. Les deux années suivantes furent donc consacrées à combler les insuffisances par une meilleure organisation, et notamment par une multiplication des informations et des directives. Le printemps 1975, prévu à l'échelon français pour la prospection de cartes encore inexplorées et pour l'obtention de données quantitatives, a été mis à profit en Bretagne pour affiner notre connaissance de la distribution d'espèces comme le Roitelet triple-bandeau, le Pic mar ou le Moyen-duc, tardivement découvertes au cours de l'enquête.

LES INDICES DE NIDIFICATION

Nous avons conservé, pour la collecte des informations, les indices utilisés par l'atlas français. Trois niveaux ont été distingués selon que les observations permettaient de considérer la nidification comme possible, probable ou certaine.

Nidification possible

- oiseau vu en période de nidification dans un biotope favorable.

Nidification probable

- oiseau chantant en période de nidification
- territoire ; couple occupant un territoire
- parade ; manifestations de parades nuptiales
- démonstrations : défense du nid ou des jeunes

Nidification certaine

- nid vide
- juvéniles non volants
- transports de matériaux, d'aliments, de sacs fécaux
- nid garni d'œufs ou de poussins

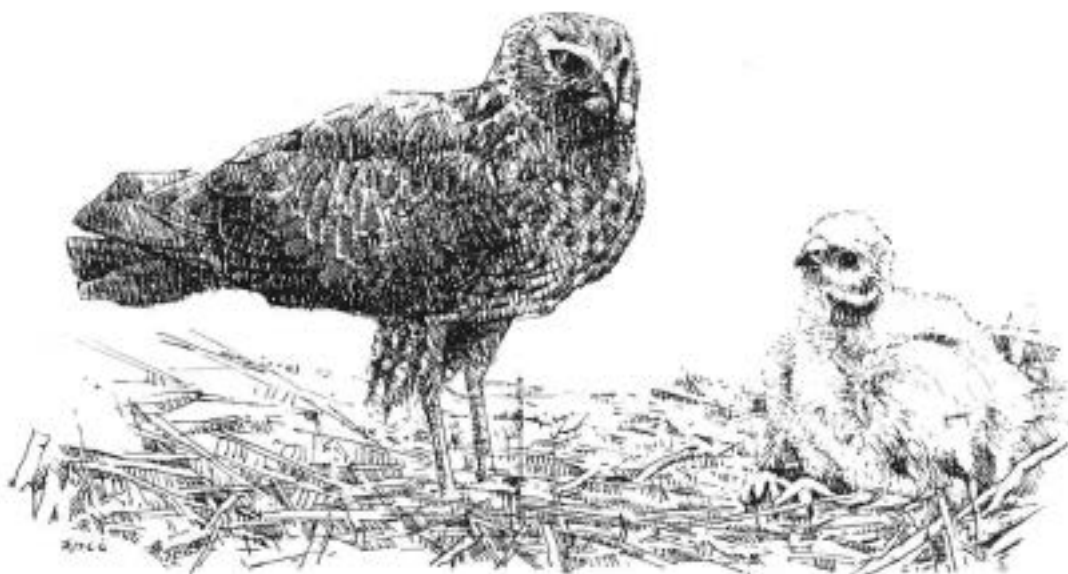
Il va de soi que les critères retenus et leur traduction en indices ne sont pas exempts de critiques, ne serait-ce que par leur caractère trop général et par l'imprécision ou l'ambiguïté de certains termes. Tel critère parfaitement adapté à un certain nombre d'espèces doit être utilisé avec prudence ou même écarté pour certaines autres. Par exemple, on peut se demander ce qu'est un biotope favorable pour une espèce comme le Traquet pâle qui, en bien des régions de Bretagne, niche dans des milieux aussi surprenants que des pelouses urbaines, des terrains vagues industriels, etc... ; de même la Corneille noire qui, de nos jours, établit son nid sur des toits d'immeubles. On pourrait multiplier les exemples de ce type, tout comme on pourrait s'interroger sur les limites de la période de reproduction de nombre d'espèces : n'a-t-on pas trouvé des pontes de Merle noir en plein mois de janvier, des poussins d'Hirondelle de fenêtre en fin-septembre ? A la limite, une observation hivernale d'espèces considérées comme sédentaires pourrait constituer un indice plus satisfaisant que celle d'un migrateur au printemps. De telles données ne sauraient, à elles seules, avoir valeur d'indices : la seule observation d'un oiseau

n'aurait dû se traduire que par "présence d'un oiseau de l'espèce x à l'époque y dans le lieu z" et non par "nidification possible". La première condition pour que l'on puisse parler de reproduction d'une espèce en un lieu donné est assurément la présence d'au moins un couple de la dite espèce. Pour en terminer avec ce premier niveau d'indice problématique, il nous semble regrettable que dans un certain nombre de cas évidents, la certitude d'une non-reproduction n'ait pas primé sur un indice possible fondé sur une simple observation et qu'aient été maintenues des indications sans véritable fondement. La responsabilité en incombe pour une part à l'observateur lui-même qui eût dû s'abstenir de transmettre de telles données, mais également aux coordinateurs régionaux et nationaux qui auraient fort bien pu se montrer plus souples ou plus perspicaces dans l'utilisation des informations brutes.

Pour ce qui est des indices *probable*, le problème demeure analogue. Tout d'abord, de nombreuses espèces chantent lors de leurs haltes migratoires (parfois tard dans la saison), et la seule audition d'un chant à une date donnée ne saurait constituer un indice si elle n'est pas confirmée par la suite ; même lorsque cette confirmation est obtenue — ou dans le cas d'espèces sédentaires — il n'est pas vraiment possible de parler de nidification puisqu'on peut fort bien se trouver en présence d'un mâle non apparié défendant un territoire. Une fois encore, l'unité n'est pas l'individu — même cantonné — mais le couple.

Parmi les indices de nidification *certaine* qui ne devraient pas, par définition, permettre le moindre doute, certains ne peuvent être sérieusement retenus : un nid vide ou un transport de matériaux ne prouvent en aucune manière la reproduction puisque les cas sont nombreux où des oiseaux solitaires construisent des nids mais ne les utilisent pas par la suite. A moins que l'on ne prenne à la lettre les termes employés, c'est-à-dire que nidification signifie construction d'un nid et non pas reproduction.

En résumé, il eût été préférable de multiplier les indices et d'en fixer plus précisément les limites de façon à ce qu'il existe, à chacun des trois niveaux, un indice correspondant de manière satisfaisante à la totalité des cas rencontrés (la biologie de chaque espèce impose une diversité des moyens de l'enquête).



ORGANISATION EN BRETAGNE

Pendant trois ans, de 1970 à 1972, l'organisation de la prospection a été laissée à l'initiative des groupes locaux et des observateurs isolés ; dans les sections départementales, le partage du travail de terrain s'est effectué avec plus ou moins d'efficacité. Le rôle de la Centrale se résumait alors à collecter et compiler les informations : pour chaque espèce, une carte était progressivement complétée à l'aide de trois couleurs symbolisant les niveaux d'indices obtenus. Le choix de ces couleurs — jaune/possible, orange/probable, rouge/certain — permettait un passage très facile de l'une à l'autre au fur et à mesure que la qualité des indices s'améliorait. L'information ainsi accumulée était présentée et commentée aux assemblées générales annuelles, mais les conclusions à en tirer pour les recherches ultérieures étaient laissées à l'appréciation de chaque observateur.

À l'issue de cette période "non directive", il s'est agi de faire le bilan des trois premières années afin de dégager les principales lacunes géographiques et spécifiques et, partant de là, de tenter d'y remédier par une organisation plus efficace de la prospection au cours des deux dernières années d'enquête. Un document d'une vingtaine de pages que l'on pourrait appeler *atlas provisoire* fut donc réalisé à l'issue de la saison 1972 et distribué à l'ensemble des collaborateurs. Une carte était fournie pour chaque espèce reproductrice, les indices recueillis étant figurés par les chiffres 1, 2 ou 3 dans les carrés correspondant aux cartes au 1/50 000^e. Les observateurs étaient invités à traduire les chiffres figurés dans les trois couleurs conventionnellement adoptées par la Centrale. Muni de ce document, chacun pouvait alors prendre connaissance de l'ensemble des résultats obtenus, replacer ses propres observations dans un contexte plus vaste et donc se rendre compte de la valeur de son travail. La publication de ce document constituait également une incitation à fournir d'éventuels compléments, c'est-à-dire à sortir de ses carnets des données dont on ne soupçonnait peut-être pas l'intérêt. Mais le but premier de ce premier bilan cartographique était davantage de mettre en évidence les principales lacunes géographiques et spécifiques que de constater des acquis. C'est ce qui fut fait lors de l'assemblée générale du printemps 1973 : une opération concertée dans certains des secteurs les plus mal prospectés — cartes de Broons et Caulnes dans l'est des Côtes-du-Nord — fut décidée et réalisée en mai 1973 par un groupe d'observateurs venus des quatre coins de Bretagne. Par ailleurs, quelques cartes mal connues furent efficacement complétées par des observateurs isolés.

En dépit des progrès non négligeables accomplis en 1973, des lacunes importantes subsistaient. Aussi l'assemblée générale de mars 1974 fut-elle entièrement consacrée à l'analyse des informations acquises et, surtout, à l'organisation du travail pour 1974 qui devait être la dernière année d'enquête. L'analyse peut se résumer de la manière suivante.

On peut tout d'abord additionner les espèces rencontrées sur chacune des cartes et cartographier les résultats en utilisant des trames d'autant plus sombres que le nombre d'espèces est élevé. Mais s'en tenir à cette représentation ne permet pas de se faire une idée un tant soit peu correcte du niveau de prospection des différents secteurs, puisque le nombre des espèces sur une carte donnée est fonction de la situation géographique et de la diversité des milieux de cette carte. Il est plus satisfaisant, par exemple, d'avoir trouvé 50 espèces sur une carte intérieure sans milieux palustres que 70 sur une carte littorale comportant des marais côtiers, des dunes et des îlots.

Ce biais peut être évité en déterminant, à partir des connaissances antérieures, le nombre d'espèces potentielles pour chacune des cartes et en établissant le rapport *espèces trouvées/espèces possibles*. On obtient ainsi une première approche du

niveau de prospection des différents secteurs. Mais cette correction elle-même ne suffit pas puisqu'elle ne tient pas compte de la valeur relative des diverses observations. En attribuant 1 à 3 points par espèce suivant le niveau d'indice obtenu sur chaque carte (possible, probable, certain), on obtient une vision plus satisfaisante de l'effort de prospection.

En prenant pour référence la moyenne de points par espèce sur la carte la mieux prospectée et en la multipliant par le nombre d'espèces potentielles de chaque secteur, on obtient pour chaque carte un nombre de points idéal. Le rapport *nombre de points obtenus/nombre de points idéal* fournit un indice de prospection d'autant plus voisin de 1 que le nombre d'espèces trouvées est proche du nombre idéal et que les indices recueillis entrent dans la catégorie la plus élevée, celle des certitudes. Les différentes cartes peuvent alors être classées selon leur indice relatif de prospection. On peut également transformer cet indice en pourcentage pour en faciliter la lecture : une carte dont l'indice de prospection est de 0.85 peut, selon nos conventions, être considérée comme prospectée à 85 %.

Pour atteindre les buts poursuivis par cette analyse, il faut abandonner ce qui a été trouvé et prouvé pour se tourner vers les manques et en déduire des priorités. Pour ce faire, on calcule un indice négatif de prospection qui tient compte à la fois des espèces restant théoriquement à trouver et des preuves manquantes. On obtient ainsi un *défaut de prospection* pour chaque carte. Ce défaut peut être calculé de plusieurs manières : soit en comparant directement le nombre de points obtenus au nombre idéal, soit encore en considérant le complément du niveau de prospection exprimé en pourcentage : sur une carte considérée comme prospectée à 70 %, le défaut de prospection est alors de 30 %.

Tout ceci nous amena à classer les cartes en neuf catégories (aux limites arbitraires, mais suffisamment significatives), et à faire figurer sur une carte le défaut de prospection des différents secteurs en utilisant des trames d'autant plus sombres que le défaut était élevé à l'issue de la saison de reproduction 1973. Les cartes étant classées, il était facile d'en déduire des priorités géographiques : 25 cartes étaient alors très satisfaisantes, 31 demandaient à être complétées si possible, 23 autres enfin nécessitaient un sérieux effort de prospection au cours du printemps 1974. Il fut donc décidé d'organiser efficacement les recherches sur les 23 cartes prioritaires : 14 furent prises en charge par des observateurs isolés, 5 firent l'objet d'opérations menées au niveau des départements, les 4 dernières nécessitèrent des opérations concertées à l'échelon de la Bretagne. Quant aux cartes des catégories intermédiaires (à compléter si possible), leur prospection fut laissée à l'initiative des observateurs et des sections départementales.

Après avoir déterminé des priorités géographiques, il restait à examiner le cas de certaines espèces au statut manifestement mal — voire très mal — connu. Il fut alors demandé aux collaborateurs de faire un effort particulier sur une série d'espèces où nous distinguons deux catégories :

Effort particulier

Castagneux	Epervier
Bondrée	Râle d'eau
Effraie	Engoulevent
Huppe	Pic épeichette
Mésange huppée	Fauvette pitchou
Pouillot siffleur	Moineau friquet
Alouette lulu	



Priorité absolue

Bécassine des marais	Rousserolle effarvatte	Freux
Pic mar	Gros Bec	Locustelle tachetée
Choucas	Pigeon colombin	Roitelet triple-bandeau

Ces listes ne comportaient que des espèces dont la recherche pouvait être menée dans l'ensemble — ou la majeure partie — de la Bretagne, mais il était convenu que chaque section départementale pouvait les modifier en fonction de priorités locales, soit en retranchant certaines espèces considérées comme bien connues dans le département en question, soit au contraire en y ajoutant des oiseaux dont la recherche ne s'imposait pas dans le reste de la région. Enfin, il était recommandé de s'attacher également aux espèces en expansion dont la distribution pouvait s'être modifiée depuis le début de l'enquête.

Cette organisation n'a sans doute pas suffi à combler en une saison la totalité des lacunes que les quatre années précédentes avaient laissé subsister, mais les progrès réalisés en 1974 ont été remarquables. On peut en tirer la leçon qu'un minimum d'organisation est indispensable à la réussite d'une enquête de ce type, même dans une région comme la Bretagne où les observateurs compétents sont particulièrement nombreux.

LA RÉDACTION

A partir des résultats de l'enquête, on pouvait avoir de la rédaction d'un atlas des conceptions très diverses. Plutôt que de nous borner à dresser un tableau de la situation de notre avifaune durant la courte période 1970-1975, nous avons choisi d'étendre nos préoccupations à tout ce qui était susceptible d'éclairer les distributions actuelles, faisant en particulier largement appel à l'histoire. Ce choix s'est d'ailleurs tout naturellement imposé tant il nous paraissait évident qu'il n'est guère possible de décrire des distributions sans au moins évoquer le facteur temps. Sur une durée aussi courte que les six années de l'enquête en effet, d'innombrables modifications, certaines radicales, ont été constatées dans la distribution et les effectifs des oiseaux nicheurs de Bretagne. Nous n'en voulons pour exemple que celui — très schématique — du Cisticole, présent sur 52 cartes bretonnes en 1975 alors qu'il n'en occupait que 3 en 1970. Pour chaque espèce, outre le simple constat que fournit la carte de répartition, nous avons donc ajouté tout ce que la littérature, et notre propre expérience, nous apprenaient sur l'évolution géographique et numérique et ses causes éventuelles.

PRINCIPALES SOURCES HISTORIQUES

Tenter de retracer l'histoire d'une avifaune pose, on l'imagine, de sérieux problèmes de recherche et d'interprétation de documents. A mesure que l'on recule dans le temps, la découverte de sources utilisables devient de plus en plus aléatoire. Les écrits scientifiques se raréfient rapidement et deviennent très généraux, ne fournissant à l'ordinaire que des indications géographiques clairessemées. Si bien que, dans les références anciennes, la part prise par les renseignements puisés dans les récits de voyages ou les témoignages des érudits peut, localement, n'être pas négligeable.

Pour la Bretagne, les éléments bibliographiques antérieurs au 19^e siècle sont rarissimes : au 16^e, on relève quelques notations dans *L'Histoire de la Nature des Oyseaux* de Belon⁴¹ ; au 17^e siècle, trois espèces sont mentionnées pour l'île de Groix dans la description par Dubuisson-Aubenay d'un *Itinéraire en Bretagne en 1636*⁴² ; au 18^e



siècle, les renseignements les plus intéressants proviennent d'un manuscrit sur Belle-Ile, partiellement repris dans un ouvrage de 1906¹⁸¹ et de la *Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique* écrite vers 1755 par Paul de Robien et restée inédite jusqu'en 1974²⁷⁰.

Les choses deviennent beaucoup plus sérieuses au 19^e siècle avec la publication de catalogues départementaux ou régionaux. Les naturalistes de l'époque consacrent une bonne part de leur activité à établir la liste des espèces de leur région et à alimenter collections personnelles et muséums. En Bretagne, la série débute en 1838 par le travail de Hesse et Le Borgne de Kermorvan sur les oiseaux du Finistère⁴.

Incluses dans un ouvrage général sur ce département, les notes ornithologiques de ces deux naturalistes fournissent des indications précieuses et parfois très précises sur l'avifaune de la Basse-Bretagne au début du siècle dernier. En 1864, Blandin fait paraître son catalogue des oiseaux de Loire-Atlantique, travail très complet et apportant lui aussi d'intéressantes précisions sur la géographie des oiseaux du sud-est breton dans la première moitié du 19^e siècle¹. Il est suivi de peu par la publication du catalogue des oiseaux du Morbihan sous la plume de Taslé¹⁷ ; par rapport aux deux précédents, l'ouvrage de ce naturaliste vannetais pêche par l'imprécision des localisations, entre autres. Le dernier catalogue du 19^e siècle digne de ce nom est celui de de Lauzanne⁶ ; édité en 1883, il traite essentiellement de la région de Morlaix et a le gros défaut de n'être guère plus qu'une liste sans grande précision. La liste des oiseaux d'Ille-et-Vilaine produite par Orain en 1882 est, quant à elle, complètement inutilisable.

Les possibilités d'utilisation de tels documents sont liées à trois éléments principaux : la fiabilité des identifications spécifiques et des indications d'abondance, et la précision des renseignements. Les trois premiers catalogues sont les plus satisfaisants à cet égard, la palme de la qualité revenant incontestablement à celui de Loire-Atlantique qui a en outre l'intérêt de s'appuyer sur des collections qu'il est toujours possible de consulter au muséum de Nantes et dont un inventaire a été établi dans les années 1930⁹. Le travail de Hesse et Le Borgne est également tout à fait remarquable pour l'époque. Les erreurs et lacunes qu'il comporte ont été soulignées par divers auteurs^{3, 7} : elles portent pour l'essentiel sur les Limicoles et les Rapaces. On notera d'ailleurs que plusieurs de leurs observations contestées par Lebeurier et Rapine en 1934 se sont révélées par la suite être des lacunes de ces derniers (Bondrée, Pouillot siffleur), ou nous paraissent plausibles, sinon probables, à la lumière des éléments historiques à notre disposition (Foulque, Torcol, Bergeronnette printanière...).

Des dernières décennies du 19^e siècle aux années 1920, les activités ornithologiques en Bretagne sont dominées par la personnalité du Docteur Louis Bureau (1847-1936). Nantais d'origine et ayant exercé toute sa vie durant ses fonctions universitaires dans cette ville, il n'a pas limité son intérêt à la Loire-Atlantique, mais il a étendu ses prospections à l'ensemble de la péninsule et notamment aux colonies d'oiseaux de mer auxquelles il a consacré de très nombreuses visites de 1868 à 1914. Notant scrupuleusement la totalité de ses observations, il n'a malheureusement publié aucune synthèse de ses connaissances sur l'avifaune bretonne. Ses écrits ornithologiques les plus marquants sont d'importantes monographies spécifiques : Aigle botté, Sterne de Dougall, Macareux. De ses très nombreuses notes de terrain nous ne connaissons que celles qu'il communiqua aux séances de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France (S.S.N.O.F.) et celles que Mayaud a extraites de ses carnets pour les publier dans les *Commentaires sur l'ornithologie française* en 1939 et 1941^{213, 214}.

Le début du 20^e siècle est caractérisé par une extraordinaire vogue pour les collections privées d'oiseaux et d'œufs. Attirés en Bretagne par ce qui en fait une des plus profondes originalités faunistiques, de nombreux collectionneurs visitent les colonies d'oiseaux marins et relatent leurs excursions dans les revues ornithologiques naissantes. Mais l'événement le plus important de cette période est la publication par Lebeurier et Rapine de leur *Ornithologie de la Basse-Bretagne* (1934)⁷. En dépit de quelques lacunes et du caractère souvent un peu trop général des paragraphes consacrés aux espèces, ce travail remarquable est, avec le catalogue de Blandin, le document d'ensemble le plus fiable de l'ornithologie bretonne. L'O.B.B. fit d'ailleurs école en France, et plusieurs auteurs s'en inspirèrent par la suite pour la présentation de leurs avifaunes régionales.

L'O.B.B. est aussi la dernière grande synthèse avant le début des années 1970. En 1971, Kowalski fait paraître une *Avifaune de la région nantaise*⁵. L'indéniable utilité de ce document est très desservie par les innombrables imperfections qu'il comporte tant sur le fond que sur la forme. Le résultat est d'autant plus décevant qu'il concerne une région riche, qu'il n'exploite que très partiellement l'énorme somme de données accumulées depuis des décennies par la section ornithologique de la S.S.N.O.F., et que le recours aux références anciennes et récentes est très irrégulier. Nous nous sommes aussi continuellement référés aux trois seules avifaunes locales un tant soit peu synthétiques publiées au cours des quarante dernières années : celle de Douaud pour la Basse-Loire², et surtout la remarquable étude de Marion et Marion sur la région de Grand-Lieu¹⁰, sont tout à fait complètes et très précises ; celle de Guillou pour la région de Quimper³ est en revanche beaucoup plus sélective et anecdotique, et n'est donc vraiment utilisable que pour un nombre réduit d'espèces. Parmi les références récentes fondamentales figure encore l'excellente série de monographies consacrées par Nicolau-Guillaumet aux îles de l'Atlantique¹³.

Parallèlement, l'ornithologie de terrain a connu, en Bretagne comme ailleurs, une évolution radicale. Le tournant se situe vers le milieu des années 1950 et coïncide d'une part avec la création en France du *groupe des jeunes ornithologistes* (G.J.O.), d'autre part avec le lancement en Bretagne de la revue naturaliste *Penn ar Bed*. De 1951 à 1966, le G.J.O. provoque un essor de l'ornithologie de terrain sans précédent en France. Plusieurs observateurs bretons y collaborent et leurs notes sont intégrées aux nombreuses synthèses saisonnières et spécifiques publiées dans *Oiseaux de France*, le bulletin du groupe. Au même moment en Bretagne, l'extraordinaire personnalité d'ornithologue et de protecteur de la nature de Michel-Hervé Julien est à l'origine de bien des "vocations ornithologiques" ; la création de *Penn ar Bed* — revue de la future S.E.P.N.B. — et les stages ornithologiques qu'il anime alors à Quessant y contribuent pour beaucoup.

Conséquence prévisible de cette vague d'intérêt, de nombreuses centrales régionales ou locales se constituent dans les années 1960. Ainsi, les observateurs du Vannetais se regroupent en une société qui, dès 1961, publie des synthèses détaillées dans son bulletin annuel, *Ailes et Nature*¹⁶. Quant à la Centrale ornithologique bretonne, elle voit le jour après la parution du premier fascicule de la revue *Ar Vran*, au début de 1968. Il s'agit là d'un événement important puisque, pour la toute première fois, les observations sont regroupées et synthétisées à l'échelle des cinq départements bretons. L'écho rencontré par cette centrale est si considérable qu'un réseau de plusieurs dizaines d'observateurs réguliers se met en place d'emblée. La somme des données accumulées à ce jour par *Ar Vran* dépasse certainement tout ce qui était disponible jusqu'alors en Bretagne ; il va de soi que c'est ce fonds qui constitue la base des monographies d'espèces du présent ouvrage. Enfin, l'un des points les plus positifs à mettre à l'actif de cette création est qu'elle a enfin permis d'obtenir des observations régulières sur les départements des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine qui étaient jusqu'alors restés très largement à l'écart des prospections ornithologiques. Les bons résultats de l'enquête-atlas sur l'ensemble de la péninsule illustrent d'ailleurs très bien ce succès.

Problèmes cartographiques

Sans doute le lecteur attentif sera-t-il surpris de constater des différences, parfois importantes, entre les cartes présentées ici et celles de l'*Atlas des oiseaux nicheurs de France*, alors qu'elles constituent les unes comme les autres le résultat d'une seule et même enquête. Ces anomalies apparentes proviennent dans tous les cas de corrections volontaires. Il peut s'agir :

- d'erreurs de transcription manifestes portant soit sur l'espèce, soit sur l'indice, soit encore sur la carte ;

- de l'utilisation dans l'atlas français de données antérieures à l'enquête (Pigeon colombin sur les cartes de Plouarzel et Le Conquet, Oedicnème et Courlis sur celle de St-Nazaire, etc...) ;
- de l'utilisation sans vérification de données erronées (Gobemouche noir sur la carte du Conquet, par exemple) ;
- d'une interprétation plus sévère de notre part de simples observations n'ayant pas à nos yeux valeur d'indice possible ; ce type de correction, de loin le plus fréquent, porte essentiellement sur des migrateurs comme le Chevalier guignette, le Traquet motteux, la Locustelle luscinoïde, etc...
- de l'adjonction d'informations dont ne disposaient pas les coordinateurs nationaux : données indépendantes de l'enquête retrouvées lors du dépouillement des archives d'*Ar Vran* et observations qui nous sont parvenues après parution de l'atlas français ; la carte de la Bécasse en fournit un exemple frappant.

De toute manière, chaque fois que des rectifications importantes se sont avérées nécessaires, nous les avons soulignées et justifiées dans le texte.

Ce que les textes soulignent aussi fréquemment, c'est la perte qu'entraîne, à l'échelle d'une région, le choix d'une trame aussi large que celle des cartes au 1/50 000^e. Si la cartographie qui en résulte peut être tout à fait satisfaisante pour une vaste aire géographique inégalement connue, elle ne constitue pas nécessairement un progrès dans des régions comme la Bretagne où les connaissances antérieures atteignaient au moins ce degré de précision pour bon nombre d'espèces.

**ESPÈCES NICHEUSES
ENTRE
1970 ET 1975**



Ne seront traitées dans ce chapitre que les espèces pour lesquelles une preuve de reproduction au moins a été recueillie au cours des six années de l'enquête. Sans doute le lecteur sera-t-il frappé par la longueur très variable des monographies. Cette disparité tient pour une bonne part à l'inégale importance des éléments historiques à notre disposition et au degré des connaissances déjà publiées en Bretagne sur les diverses espèces. C'est ainsi qu'un oiseau comme la Hulotte n'a donné lieu à aucune étude antérieure et qu'ignorant tout de son histoire nous ne pouvons fournir qu'un texte réduit ; ce cas est celui de bon nombre d'oiseaux répandus et communs. Par contre, c'est pour des raisons inverses que plusieurs espèces d'oiseaux marins, amplement étudiées auparavant, ne nécessitent pas de longs développements ici. Enfin, la rédaction des textes s'est faite à deux périodes distinctes séparées par près d'une année et, dans l'intervalle, notre conception de l'ouvrage a évolué dans le sens d'une description historique plus fouillée ; les impératifs de l'édition ne nous ont malheureusement pas laissé le temps de reprendre les premières rédactions.

Les différentes espèces sont traitées dans l'ordre et selon la nomenclature préconisées par Voous en 1973 puis en 1977 (Ibis 115, 612-638 puis Ibis 119, 223-250 et 376-406) et déjà acceptées dans certains pays, dont la Grande-Bretagne et la Suisse.

Quand une mise au point a été faite assez récemment sur une espèce, nous l'utilisons généralement comme unique référence bibliographique sans citer les divers articles qu'elle synthétise. Les nombres en petits caractères intercalés dans le corps

du texte ramènent à la liste des références. Dans l'ensemble de la littérature, quelques publications ont été constamment consultées : elles sont numérotées de 1 à 20 afin de faciliter leur identification par le lecteur.

Pour le reste, quelques conventions seulement méritent explication :

Les noms de lieux sont généralement suivis d'une barre oblique puis d'un nom de localité ; celui-ci correspond à la désignation de la carte IGN au 1/50 000^e sur laquelle se trouve le lieu de l'observation. Par exemple, *forêt de Carnoët/Lorient* : Lorient désigne ici la carte au 1/50 000^e et non la commune sur laquelle est située la forêt de Carnoët, qui se trouve être Clohars-Carnoët, dans le Finistère.

Les termes *enquête* et *atlas* se rapportent évidemment à la présente enquête et au présent atlas (1970-1975), sauf précision contraire.

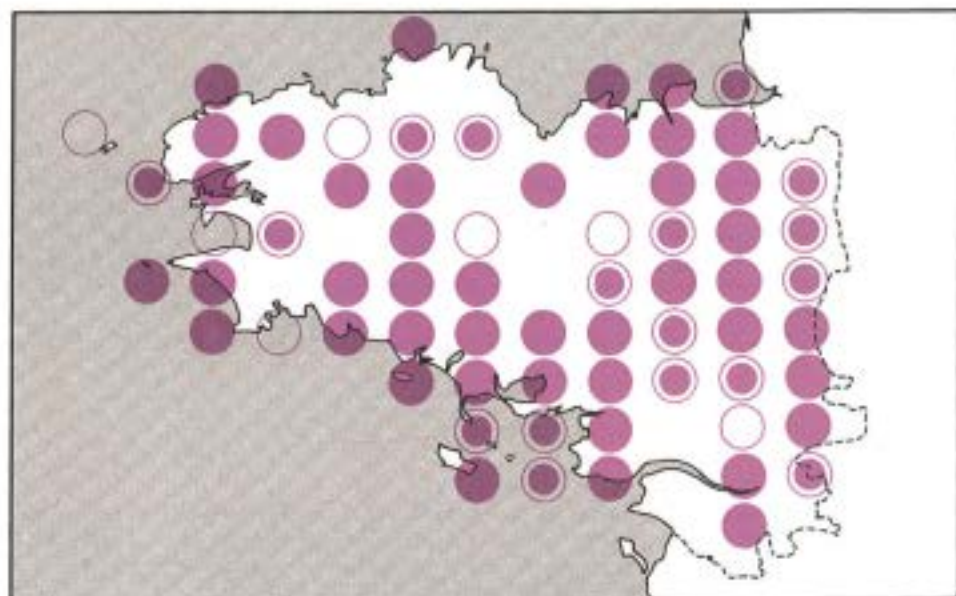
Quant à *Seafarer*, il s'agit du nom donné à un recensement général des oiseaux de mer nicheurs mené en 1969-1970 dans les Iles Britanniques et auquel nous nous sommes associés.

Les symboles utilisés dans les représentations cartographiques des distributions correspondent aux trois niveaux d'indices définis dans l'introduction :

-  nidification certaine
 -  nidification probable
 -  nidification possible
-

GRÈBE CASTAGNEUX TACHYBAPTUS RUFICOLLIS

La nidification du Grèbe castagneux ne nous a encore jamais été signalée sur une quelconque rivière bretonne, mais l'espèce est susceptible de se reproduire sur n'importe quel plan d'eau pour autant que ses rives ou ses eaux soient pourvues d'une abondante végétation ; la superficie semble alors ne pas importer, et des familles ont été notées sur des mares minuscules. Il est donc tentant de penser que la grande majorité, pour ne pas dire la totalité des cartes bretonnes abritent au moins un couple de Castagneux, et que les lacunes de l'atlas sont pour l'essentiel dues à un défaut de prospection. Sur les îles, nous n'avons d'indices de nidification que pour Hoëdic où il nichait jusqu'en 1968 environ, Belle-Ile où plusieurs couples se reproduisent chaque année, Ouessant où un à deux adultes furent observés et le chant entendu en avril et mai 1971¹³, le Loc'h/Pont-l'Abbé où un nid fut trouvé en 1968.

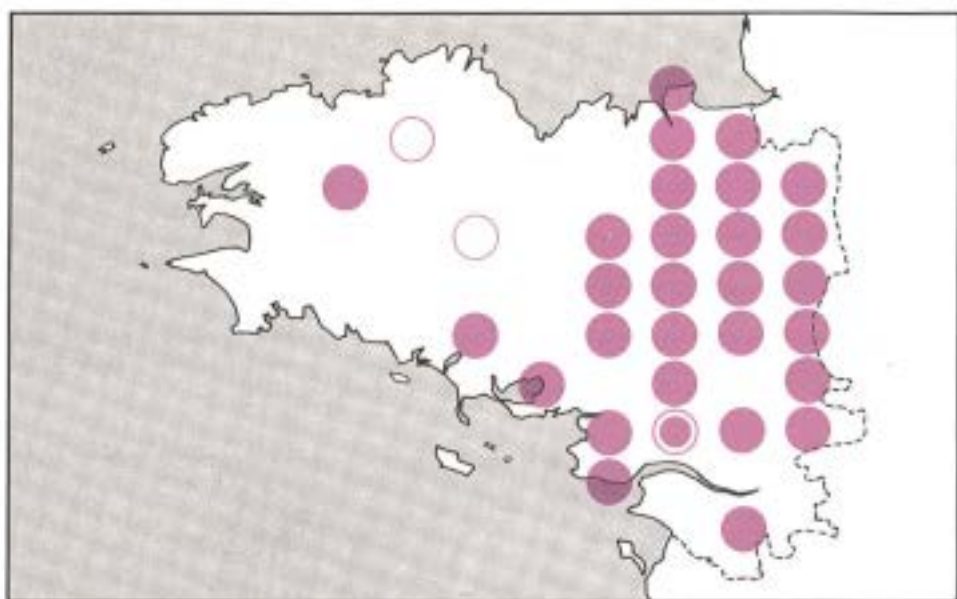


Ce sont apparemment les marais côtiers de Basse-Bretagne qui sont le mieux peuplés, mais ces milieux sont aujourd'hui menacés. En additionnant les effectifs de tous les plans d'eau où l'espèce a été notée, nous obtenons un total de 210 couples, dont plus de la moitié dans le Morbihan et le Finistère. Le chiffre réel pour la Bretagne est sans doute supérieur à 300 couples.

GRÈBE HUPPÉ PODICEPS CRISTATUS

Son aire de reproduction est presque entièrement située en Haute-Bretagne. En Basse-Bretagne, il n'est connu comme nicheur certain que sur trois plans d'eau ne réunissant qu'une quinzaine de couples : étang de Noyalo/Vannes, étang du Cranic/Baud, Yeun-Elez/Huelgoat. Ce type de répartition est sans doute en partie imputable à la rareté des plans d'eau en Bretagne occidentale. Cependant, certains étangs morbihannais (Lannec/Lorient...) et finistériens (Trenvel/Pont-Croix...) tout à fait favorables en apparence n'ont jamais hébergé de grèbes huppés nicheurs jusqu'à présent.

La tendance générale en Europe serait à l'accroissement¹⁹. Dans les îles Britanniques en tout cas, l'augmentation a été importante depuis le début du siècle ; selon Parslow¹⁴, ce phéno-



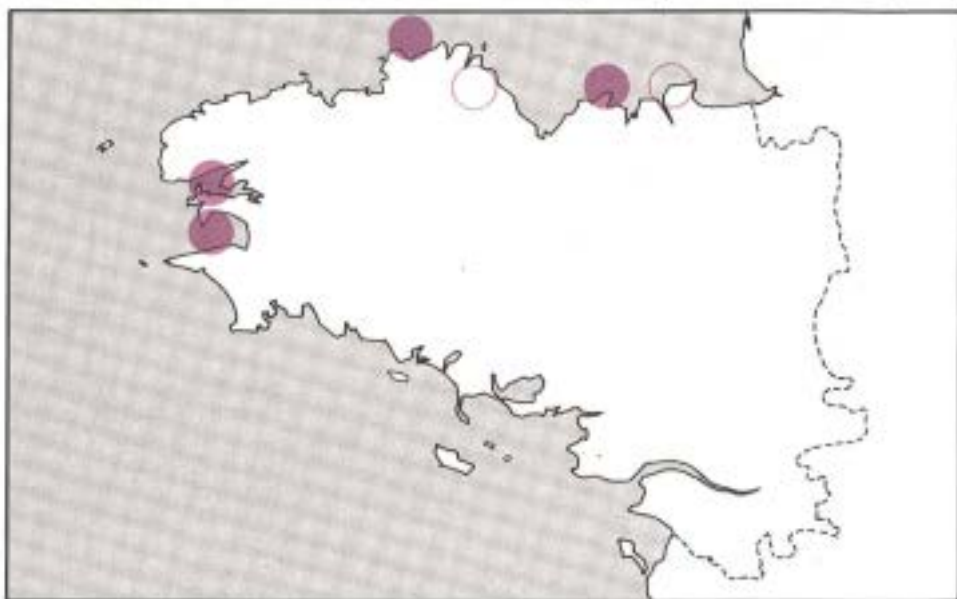
mène est dû pour une bonne part au grand développement des habitats favorables d'origine artificielle, gravières et carrières inondées notamment. Nous pouvons affirmer que l'espèce ne nichait pas en Basse-Bretagne au début de ce siècle^{7, 17}. L'occupation du Yeun-Elez^{99, 138} est évidemment postérieure à l'inondation de la cuvette de Brennilis (1937) ; l'apparition à Noyalo date de 1970. Enfin, on a aussi constaté en Haute-Bretagne une tendance à occuper les ballastières récemment inondées, comme à Bruz/Janzé en 1971.

Entre 1970 et 1975, la population bretonne de grèbes huppés devait être voisine de 300 couples.

FULMAR

FULMARUS GLACIALIS

L'installation du Fulmar en Bretagne est un phénomène relativement récent qui débuta en 1956 avec l'observation de 5 oiseaux dans les falaises de Riouzig aux Sept-Iles/Perros. En 1958, ce fut



le tour du Cap Sizun/Douarnenez, puis celui de Fréhel/St-Cast en 1969. L'année suivante, la première ponte était notée à Riouzig et depuis lors les effectifs n'ont cessé de s'accroître tandis que de nouvelles localités étaient prospectées puis occupées²⁴². Pendant l'enquête, quatre sites ont reçu des pontes (Fréhel, Riouzig, Berniou Paz/Brest et Cap Sizun) et trois autres ont connu la fréquentation de fulmars (falaises de Plouha/Pontrieux, Ouessant, et Cézembre/St-Malo). En 1974, 70 couples environ étaient présents sur l'ensemble des localités. La Bretagne constitue l'actuelle limite sud de nidification de cet oiseau pélagique.

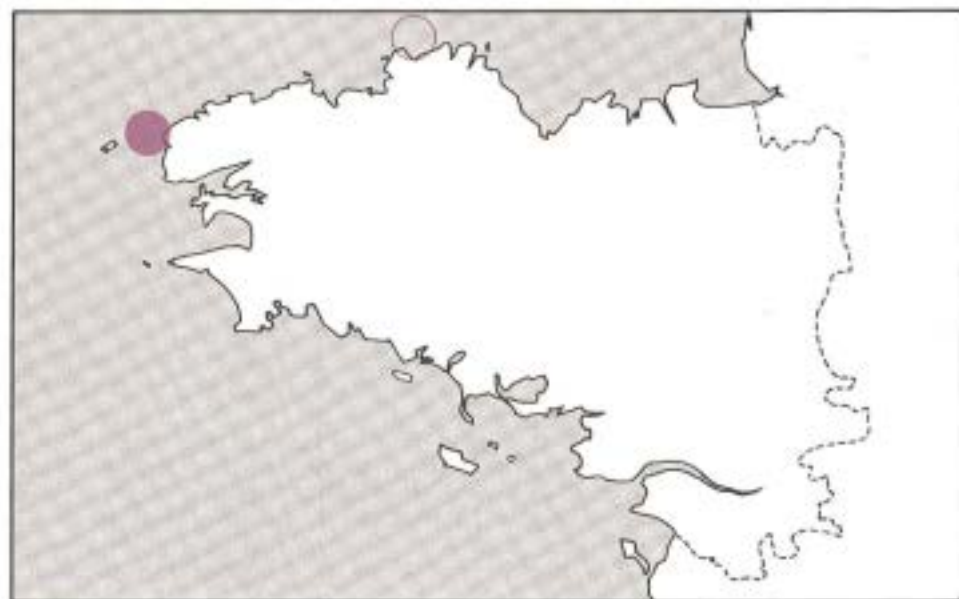
PUFFIN DES ANGLAIS

PUFFINUS PUFFINUS

Découverte en 1880 par Bureau²³, une petite population de puffins des anglais a survécu jusqu'à nos jours dans l'archipel de Molène/Plouarzel, seul point certain de reproduction de la race atlantique *Puffinus p. puffinus* sur les côtes françaises. Depuis la première observation, le nombre de couples n'a cependant pas cessé de s'amenuiser, et l'une des deux îles occupées du 19^e siècle à la fin des années 1950 ne l'est sans doute plus aujourd'hui²⁴².

La reproduction a été soupçonnée dans trois autres ensembles insulaires. Pour l'archipel d'Houat, la littérature⁵⁰ cite divers témoignages assez convaincants de pêcheurs locaux ; même si aucun des ornithologues qui ont spécialement recherché cet oiseau dans le Mor-Bras n'a jamais découvert d'autre indice probant, il est tout à fait vraisemblable qu'il ait autrefois niché dans cette région, et il n'est pas impossible qu'il y soit toujours. Pour Ouessant, les indications sont du même acabit¹³⁴ et la nidification tout aussi plausible. Mais c'est pour les Sept-Iles que la présomption est la plus forte. Depuis le début du siècle, plusieurs auteurs ont entendu le chant de ce puffin au-dessus de Riouzig où on l'a même dit nicheur⁷. En dépit des dénégations de Milon²³⁵ pour la période 1950-1968, nous persistons à penser que la reproduction du Puffin des Anglais aux Sept-Iles est plus que vraisemblable : elle nous paraît probable au vu des données anciennes, des indices recueillis pendant l'enquête et des conditions très favorables à la nidification que peut fournir cet archipel.

Moins de 10 couples nichaient encore à Banneg en 1974.

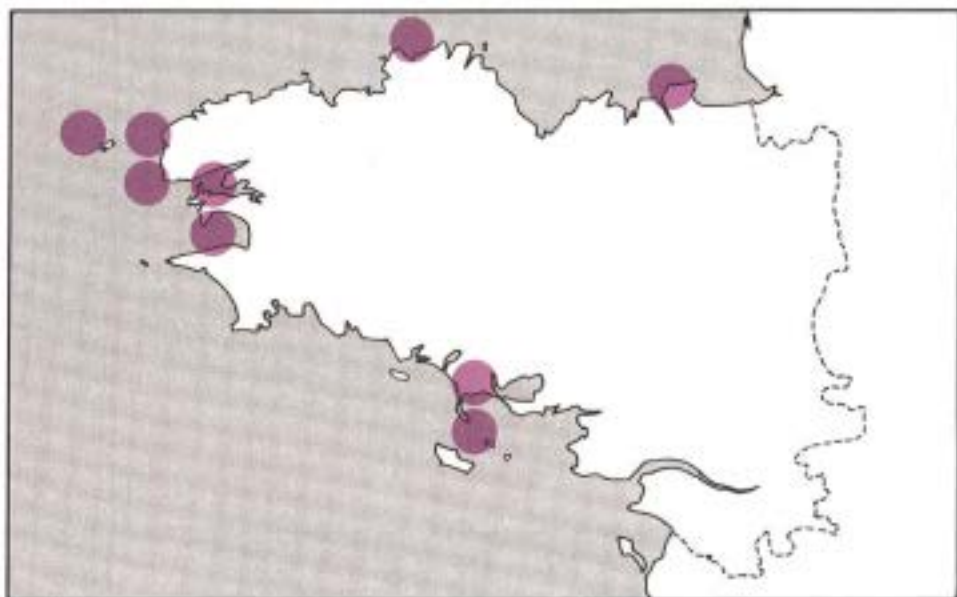


PÉTREL TEMPÊTE

HYDROBATES PELAGICUS

En 1969-1970, 450 couples de pétrels tempêtes ont été recensés tout autour des côtes de Bretagne, la Loire-Atlantique seule en étant dépourvue. Nous savons depuis que ce chiffre est bien en dessous de la réalité en raison surtout d'une sous-estimation de la colonie la plus importante. Une vingtaine d'îlots et de rochers sont occupés, alors que la reproduction n'a jamais été observée sur le littoral lui-même. La population est très inégalement répartie puisque l'Iroise à elle seule regroupe près de 90 % des nicheurs bretons²⁴².

La reproduction est connue en Bretagne depuis le siècle dernier, mais aucune tentative de dénombrement n'a été faite avant 1950. Encore est-il impossible de comparer les évaluations actuelles à celles de cette époque, les techniques utilisées et l'attention portée à l'espèce n'étant pas identiques dans les deux cas. Contrairement à ce qui est avancé dans l'*Atlas des oiseaux nicheurs de France*²³, on ne peut donc se prononcer sur l'évolution des effectifs de cet oiseau.



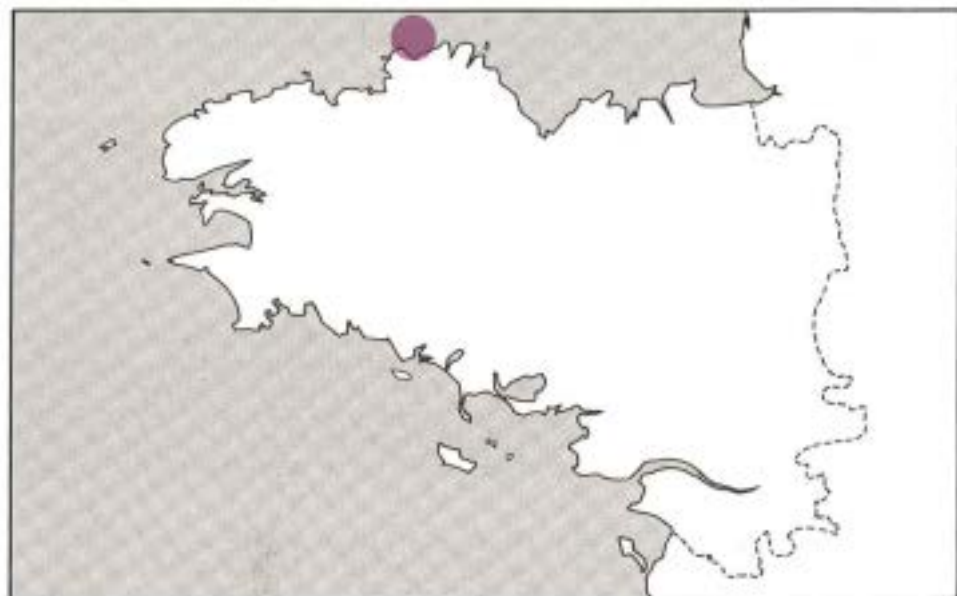
FOU DE BASSAN

SULA BASSANA

Un seul point de reproduction en Bretagne : l'île Riouzig, aux Sept-Iles/Perros, où le Fou fut noté pour la première fois en 1939. C'est la suite d'une expansion générale de l'espèce commencée à la fin du 19^e siècle. Depuis la découverte, les effectifs de cette unique colonie bretonne n'ont cessé d'augmenter : de 30 couples en 1939, ils sont passés à 3800 couples en 1973, après une légère inflexion attribuée à la marée noire du *Torrey Canyon* en avril 1967²⁴³.

Alors que le rythme de croissance de cette colonie chute nettement et régulièrement depuis 1967, on nous signale un nombre sans cesse croissant d'adultes fréquentant les eaux côtières de l'Iroise et de l'archipel d'Houat, jusqu'à proximité immédiate des falaises, tout au long des saisons de reproduction successives. On peut raisonnablement s'attendre à une nouvelle progression vers le sud ou vers l'ouest dans les années qui viennent. Les îlots ne manquent pas en Bretagne qui pourraient accueillir de nouvelles colonies de cet oiseau dont la population mondiale est évaluée à 213 000 couples²⁵².

Période	Taux moyen annuel d'accroissement	Période	Taux moyen annuel d'accroissement
1950 à 1955	40,6 %	1965 à 1970	10,8 %
1955 à 1960	15,9 %	1970 à 1973	7,9 %
1960 à 1965	17,7 %	1973 à 1976	4,6 %



GRAND CORMORAN PHALACROCORAX CARBO



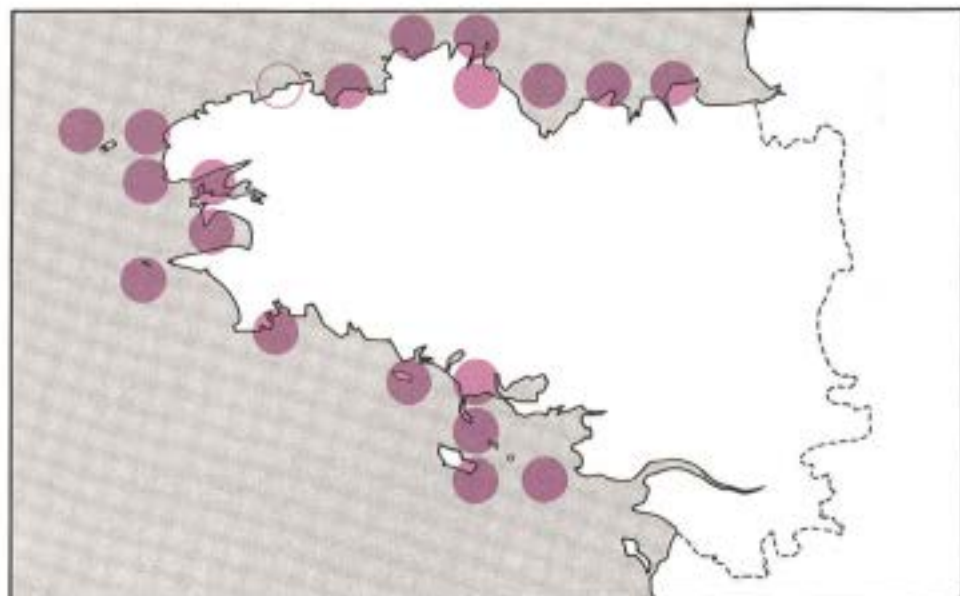
La petite colonie qui s'est installée à l'île des Landes en 1970 comptait déjà 38 nids en 1975, année où l'île Agot, sur la même carte-atlas de St-Malo, abritait pour la première fois 4 ou 5 couples nicheurs. Faut-il croire Degland et Gerbe⁷⁷ lorsqu'ils affirment que le Grand Cormoran se reproduisait au 19^e siècle "sur presque toutes les côtes rocheuses et les îles de la Bretagne", et d'Abadie²¹ quand il dit, parlant de cormorans nicheurs, avoir souvent rencontré l'espèce sur les côtes de Bretagne, celles du Finistère en particulier ? La seule certitude que nous ayons pour l'époque sont ces deux pontes récoltées avant 1897 sur une roche de l'Aber Benoit/Plabennec, où Lebeurier le retrouva nicheur en 1932⁷. Depuis cette date, aucune donnée sérieuse de nidification n'avait été recueillie en Bretagne, malgré des présomptions pour les Sept-Iles/Perros-Guirec. L'installation en Ile-et-Vilaine s'inscrit dans un processus d'expansion qui concerne tout le golfe normand-breton (îles anglo-normandes et archipel des Chausey) depuis une quarantaine d'années²⁴³.

CORMORAN HUPPÉ

PHALACROCORAX ARISTOTELIS

La population bretonne de cormorans huppés est loin d'être négligeable puisque, avec plus de 1800 couples en 1973, elle est de peu inférieure aux effectifs irlandais ou anglais, par exemple. Les colonies de cet oiseau s'échelonnent tout autour des côtes de Bretagne, la Loire-Atlantique mise à part, et la proportion de couples installés sur le littoral lui-même est, pour l'ensemble des oiseaux marins de nos côtes, l'une des plus importantes (35 %). Les plus grosses concentrations sont situées au Cap Fréhel, aux Sept-Iles, en presqu'île de Crozon, à Belle-Ile et dans l'archipel d'Houat.

Le Cormoran huppé est lui aussi en nette augmentation puisque les effectifs bretons du début du 20^e siècle n'excédaient sans doute pas quelques dizaines de couples. L'arrêt des prélèvements par l'Homme à la fin du siècle dernier dans ce grand réservoir mondial de l'espèce que constituent le nord de l'Ecosse et les îles Faroes paraît pouvoir expliquer de façon satisfaisante le démarrage de cette expansion générale²⁴³. De 1960 à 1975, les populations bretonnes se sont accrues au rythme moyen de 5 % par an. Cette augmentation s'est accompagnée d'une multiplication des colonies, l'espèce s'installant dans des falaises moins inaccessibles et sur des îlots bas. Cependant, l'examen des évolutions secteur par secteur fait apparaître de





fortes disparités. Si les colonies importantes et d'implantation ancienne (Fréhel, Sept-Iles, Crozon) semblent marquer le pas, les colonies les plus jeunes augmentent rapidement : 11 % à Cancale/St-Malo et 12 % à Houat.

GRAND BUTOR BOTAURUS STELLARIS

La reproduction du Grand Butor n'a été prouvée qu'au lac de Grand-Lieu et en Brière. Cependant, l'audition du chant en mai-juin à l'étang de Carcraon/la Guerche semble indiquer que des couples isolés peuvent subsister sur quelques plans d'eau de Haute-Bretagne. Quoi qu'il en soit, le Butor demeure une des raretés de notre avifaune, ses effectifs ne dépassant sans doute guère une dizaine de couples.



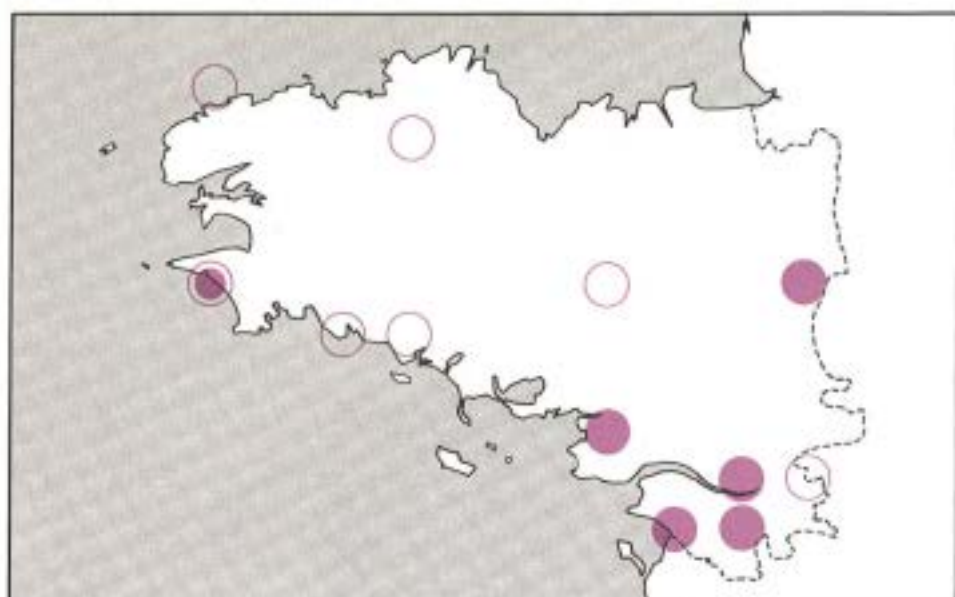
La subsistance de cet oiseau est liée à l'existence de vastes roselières, et l'on ne s'étonne pas qu'il ait eu à souffrir des aménagements agricoles du siècle dernier. Ceux-ci ajoutés aux destructions humaines (chasse, collections) et à une incapacité à résister aux hivers rigoureux amenèrent la disparition de l'espèce des Îles Britanniques au milieu du 19^e siècle¹⁴. Qu'en fut-il en Bretagne ? Si l'on en croit Taslé¹⁷, l'espèce nichait alors dans les grands marais du Morbihan, et l'on peut raisonnablement penser qu'il en était de même dans tout ou partie du reste de la Bretagne ; Blandin¹ soulignait sa diminution sensible en Loire-Atlantique, mais le citait encore à Mazerolles/Nort, St-Julien/Vallet, en Brière... Le muséum de Nantes, dont les collections furent surtout constituées dans les années 1860 à 1880, ne possède en revanche que des spécimens d'hiver, ce qui semble aller dans le sens d'une forte diminution, voire d'une quasi-disparition peu après le milieu du 19^e siècle. L'histoire récente de la population anglaise est bien documentée : après la réapparition de l'espèce dans les premières années de notre siècle, on constate une augmentation jusque dans les années 1950 ; une nouvelle diminution intervient ensuite, peut-être due à une fréquence accrue des hivers rudes^{14, 15}. En Bretagne nous perdons sa trace en dehors des grandes zones humides de Loire-Atlantique dont elle n'a probablement jamais disparu : elle niche au moins en Brière au début du 20^e siècle¹⁸. Notons que la reproduction du Butor n'a jamais été signalée dans les immenses roselières de Basse-Loire².

BLONGIOS NAIN

IXOBRYCHUS MINUTUS

Sa reproduction n'a pu être prouvée que sur cinq cartes dont quatre en Loire-Atlantique et une, apparemment isolée, en Ille-et-Vilaine. Plus à l'ouest, quelques observations en période de nidification ne concernent peut-être en majorité que des migrants tardifs, voire des erratiques. Cependant, la discrétion relative de l'espèce nous incite à conserver tous les indices recueillis. Ajoutons encore, concernant cette distribution, qu'elle a peu de chances d'être exacte et que l'on s'étonne de ne pas trouver l'espèce sur des cartes comme St-Nazaire, Savenay, Nort ou même celle de Redon où six nids étaient trouvés en une seule localité en 1963^{29a}.

Au siècle dernier, le Blongios niche en Loire-Atlantique où Blandin¹ le qualifie de peu commun (St-Julien/Vallet, bord de l'Erde...). Les spécimens du muséum de Nantes proviennent pour



la plupart des environs de Nantes (Goulaine, St-Sébastien, Ste-Luce) dans les années 1860-1870. La Brière est mentionnée pour la première fois au début du 20^e siècle¹⁹⁶. En 1934, Lebeurier et Rapine⁷ ne la connaissent pas en Basse-Bretagne. Devons-nous en conclure que la distribution de l'espèce ne s'est étendue que récemment ? D'après Houssay¹²⁷, elle est abondante dans les roselières de l'Erdre, au nord de Nantes, au début des années 1960. Les premiers indices sont recueillis à cette époque sur le littoral du Morbihan : à Lannec/Lorient en 1963 et St-Gildas de Rhuys en 1964¹⁸³. Les premières observations finistériennes coïncident avec la création d'Ar Vran et on ne peut affirmer qu'elles traduisent un changement de distribution très récent, bien que Guillou³ ne connaisse pas l'espèce en Basse-Cornouaille dans les années 1950-1960 ; parmi les localités concernées, l'une a fourni tant d'observations depuis 1968 qu'il paraît difficile de douter que l'espèce y niche, au moins certaines années : il s'agit de Trenvel/Pont-Croix, notamment en 1969, 1970 et 1974. La première découverte dans le sud de l'Ille-et-Vilaine date également de 1969¹⁸³, et l'on peut s'étonner que l'atlas n'ait pas permis de combler le hiatus entre les localités nantaises et l'étang de Marcellé/la Guerche.

Il est difficile de chiffrer l'effectif nicheur de cet oiseau qui, comme celui de beaucoup de nicheurs-estivants, doit fluctuer assez largement selon les années. Son principal bastion est sans conteste la Brière dont nous ignorons l'effectif, mais nous savons que Grand-Lieu n'en abrite qu'une dizaine de couples¹⁰ et l'Erdre peut-être pas davantage. Compte tenu des difficultés de détection de cet oiseau, il est possible que le chiffre d'une centaine de couples dans les meilleures années ne soit pas exagéré.

HÉRON BIHOREAU NYCTICORAX NYCTICORAX

Grand-Lieu est aujourd'hui le seul site de reproduction du Bihoreau en Bretagne. Depuis quand y niche-t-il ? Nous ne pouvons y répondre car les premières données de la littérature ne datent que de 1930¹⁰. Il n'est cependant pas exclu que cette absence d'observations probantes au siècle dernier traduise effectivement l'absence (ou la disparition) de l'espèce, suivie d'une implantation (ou réimplantation) relativement récente. Ce schéma serait conforme à ce que l'on sait de l'histoire du Bihoreau en Europe occidentale où, après un déclin très marqué dans les siècles passés, il étend à nouveau sa distribution vers le nord et l'ouest depuis une

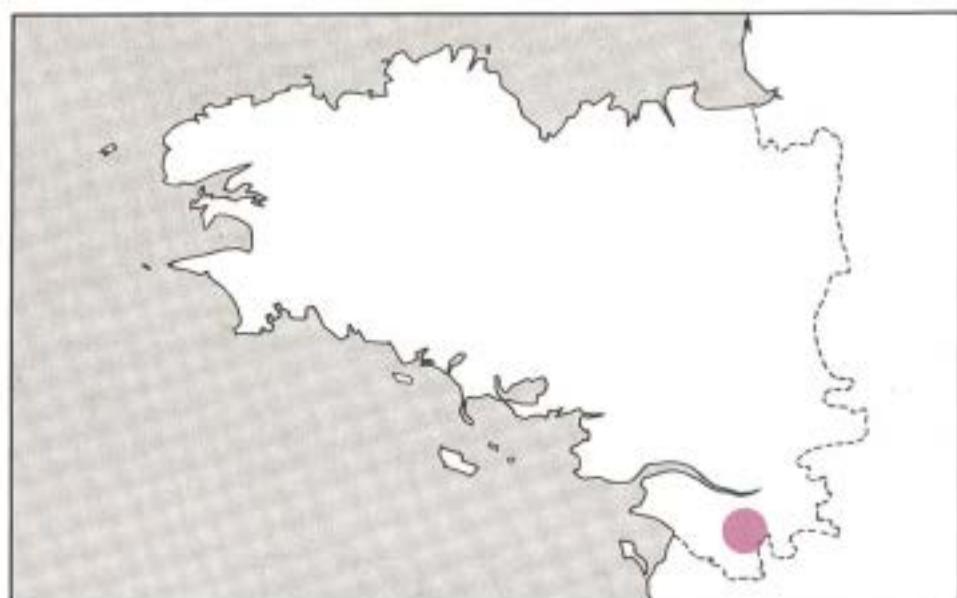


quarantaine d'années⁸. Il ne semble pas, en tout cas, que la population bretonne soit depuis lors en augmentation. Au contraire, semble-t-il, l'espèce a probablement eu une répartition moins restreinte puisque Douaud² pense qu'il a sans doute niché autrefois sur la rive nord de l'estuaire de la Loire : *"au marais de Gazeau... un lieu-dit... se nomme toujours les Bihoreaux"*. De plus, Morel³¹¹ cite plusieurs observations de début-juillet sur les bords de la Loire près d'Ancenis en 1962-63, notamment 1 juvénile le 4 et 1 adulte les 6, 7 et 8 juillet à l'île Coton ; ces données peuvent concerner des oiseaux venus de Grand-Lieu, mais outre les dates un peu précoces pour une dispersion, on peut noter que cette localité est sans doute trop éloignée pour constituer un lieu de gagnage régulier des bihoreaux du lac. Depuis une quinzaine d'années, les effectifs de Grand-Lieu n'ont guère varié : 40 à 50 couples en 1959, une cinquantaine actuellement¹⁰.

AIGRETTE GARZETTE

EGRETTA GARZETTA

Nous ne savons rien de l'histoire éventuelle de cette espèce en Bretagne dans les siècles passés. Les premières données ont tout juste un siècle et ne suffisent pas pour affirmer que l'Aigrette ait pu nicher en Loire-Atlantique à cette époque³. A la fin du siècle dernier, l'espèce a presque disparu d'Europe occidentale, victime surtout de la plumasserie. Et puis, au début du 20^e siècle, le commerce de la plume périclitant et les idées protectionnistes commençant à faire leur chemin, la Garzette se réinstalle en plusieurs points d'Europe, notamment en Camargue^{8, 19}. Les nouvelles colonies grossissent rapidement et, surtout dans les années 1940-1950, une extension notable vers le nord et l'ouest se produit. En Bretagne, c'est en 1949 que la nidification est observée pour la première fois, 3 couples se reproduisant sur l'île de Pierre-Rouge dans l'estuaire de la Loire¹¹⁶. Ce site est aussitôt abandonné puisque Douaud ne mentionne pas l'espèce dans son étude sur les oiseaux de l'estuaire². Mais cette petite population ne disparaît peut-être pas de la région puisque, après une observation en 1958, la nidification est constatée au lac de Grand-Lieu en 1960 (4 nids)¹⁰. Depuis lors, les effectifs ont sensiblement augmenté : en 1971 Kowalski³ parle de 10-15 couples (simple hypothèse sans doute) ; en 1972, les comptages de Marion révèlent l'existence de 41 nids¹⁰. Grand-Lieu reste donc actuellement la seule colonie bretonne.



HÉRON CENDRÉ ARDEA CINEREA

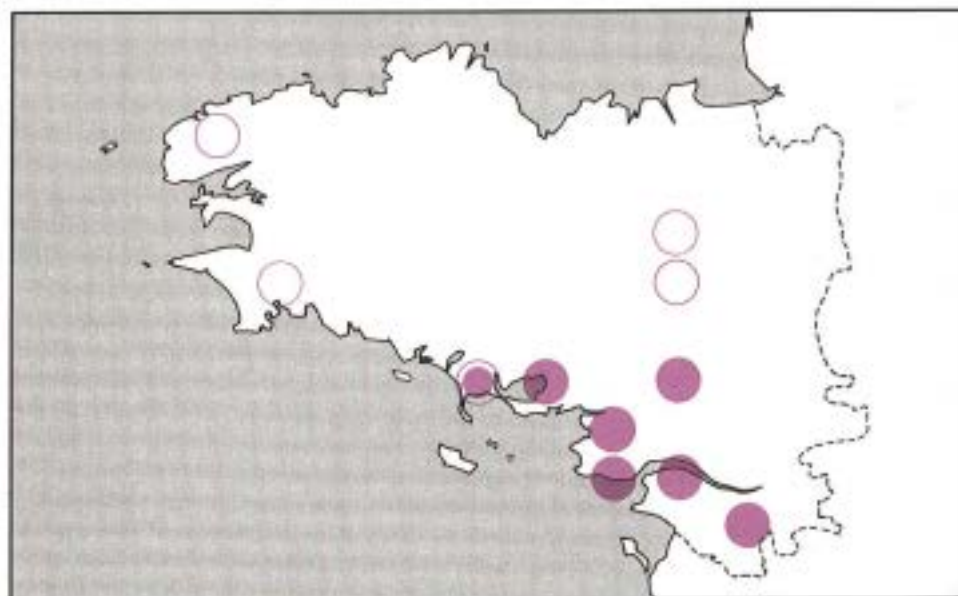
La taille de cet oiseau connu de tous, son mode de nidification généralement colonial, font qu'il semble facile d'en repérer les nids et de retrouver dans la littérature de nombreuses indications sur ses anciennes implantations. Il n'en va pas du tout ainsi, et seules les plus grandes colonies sont à peu près connues quant à leur effectif et à leur histoire. Quand les hérons cendrés s'installent en ordre dispersé et de surcroît dans des milieux où le repérage des nids pose problème, de petites colonies ou des couples isolés peuvent fort bien passer tout à fait inaperçus. C'est pourquoi, lors du dépouillement des résultats de l'atlas, nous avons maintenu certains indices *possible* bien que la plupart ne correspondent sans doute qu'à des observations d'immatures. La Bretagne possède en effet tous les atouts pour permettre une extension du Héron cendré, ne serait-ce que par la richesse de son réseau hydrographique et surtout, nous semble-t-il, par l'existence des rias aux rives boisées que les hérons exploitent en grand nombre en dehors de la saison de reproduction.

L'histoire récente du Héron cendré est, en gros, le reflet de son rapport à l'Homme, c'est-à-dire qu'il régresse à partir du moment où il entre en compétition avec l'homme-pêcheur-commerçant. Auparavant, l'Homme a respecté ce bel oiseau, il l'a même protégé. Il faut attendre les dernières décennies pour voir l'Homme-législateur réviser enfin son jugement sur la concurrence invoquée par ses prédécesseurs pour détruire les colonies. Le Héron cendré "n'est plus nuisible" depuis 1968, et il est protégé depuis 1975.

Au milieu du 19^e siècle, à la suite de destructions systématiques, il était en voie d'extinction en France ; la dernière colonie alors connue ne subsistait dans la Marne que grâce à la protection dont elle était l'objet. Le bruit courait cependant à l'époque que des colonies auraient existé en Bretagne-Vendée, mais Bureau⁶⁰ ne put trouver trace des héronnières finistériennes qui auraient existé près de Guipavas/Landerneau (20 nids vers 1864 selon de Dax) et aux environs de Carhaix (colonie importante selon de l'Isle). La colonie des environs de Carhaix est certainement celle que Mayaud²¹² situe à Motreff/Rostrenen en s'appuyant vraisemblablement sur les données parues sous la plume de Maupied²² à la suite de la communication de Bureau. Nous croyons à l'existence de ces héronnières dont la présence n'a été révélée, comme c'est bien souvent le cas, qu'après leur disparition dans les années 1860-1870. Il convient de rappé-

ler également que Hesse et Le Borgne de Kermorvan⁴ le donnaient nicheur dans le Sud-Finistère, tout comme Taslé¹⁷ le disait reproducteur sur les "îlots déserts du Morbihan". On remarque surtout qu'il n'est nulle part fait mention de colonies existant ou ayant existé dans ce qui est aujourd'hui l'un des bastions européens de l'espèce, la Loire-Atlantique.

Après un demi-siècle d'absence, le Héron cendré se réimplante en Bretagne, mais cette fois c'est au lac de Grand-Lieu que s'installe la première colonie²⁰³ ; cette installation s'est sans doute produite durant la première guerre mondiale, mais la héronnière reste peu importante à ses débuts (destructions, manque de supports pour les nids ?). Simultanément ou peu après, deux sites sont occupés en Basse-Loire, le coteau de Savenay et l'île la Maréchale/Paimboeuf (avant 1933 selon Douaud)². Ces colonies se déplacent ensuite vers l'île de Pierre-Rouge/Paimboeuf, peut-être dès 1937² ; on y compte déjà une centaine de nids en 1944, et Guichard¹¹⁵ avance le chiffre de 500 couples en 1948. Il semble également que la période de guerre 1939-1945 ait permis à la colonie de Grand-Lieu de se développer enfin, en l'absence de chasse et d'exploitation des saules. Les premières évaluations (optimistes ?) à Grand-Lieu confirment cet essor à la fin des années 1950 : environ 1000 couples en 1958 et 1300 en 1960, ce qui donne un total d'environ 1450 couples pour les deux colonies bretonnes cette année-là. Une troisième colonie, très petite, aurait existé sur les bords de l'Aber-Wrac'h/Plabennec et aurait comporté encore 5 nids en 1965.



Comme partout ailleurs en Europe occidentale, le terrible hiver 1962-63 est suivi d'une forte diminution à Grand-Lieu, mais nous pensons que le chiffre de 30 couples proposé en 1965 est fantaisiste puisque la héronnière de Pierre-Rouge est peu affectée (120 couples en 1964). Il ne paraît pas satisfaisant d'établir une relation directe (mortalité) entre la rigueur de cet hiver et la diminution à Grand-Lieu ; une impossibilité pour la plupart des nicheurs potentiels de se reproduire cette année-là¹⁰ semble être la seule explication plausible, d'autant qu'une telle hypothèse est cohérente avec la relative lenteur de la reprise (moins de 300 couples en 1968).

Simple coïncidence ou relation de cause à effet, la désertion de Grand-Lieu en 1963 correspond au début d'une nouvelle phase de l'histoire du Héron cendré en Bretagne, puisque c'est dans les années suivantes que de nouvelles colonies vont se constituer dans le sud de notre pays : en Brière, la première héronnière importante se forme en 1967, mais des hérons y nichent déjà depuis longtemps en petits groupes, ou isolément^{88, 204}. Dans le Golfe du Morbihan, une colonie s'installe sur les cyprès d'un îlot habité avant 1967 et comporte d'emblée plusieurs dizaines de nids ; elle se déplace en 1971 sur Ilurig. En 1968, une héronnière se forme au bois de Bissin/St-Nazaire, puis se déplace en 1971 vers le parc de la Villeneuve. En 1969, 3

couples nichent pour la première fois dans les marais de Suscinio/St-Gildas. Les dernières conquêtes enregistrées pendant la période d'enquête sont situées dans la vallée de la Vilaine : Renac et St-Dolay/Redon en 1973. Quant à la nidification en forêt de Paimpont/Montfort, elle aurait concerné un couple isolé, mais elle est controversée²⁰⁴. Il apparaît nettement que de 1970 à 1975, le Héron cendré a poursuivi l'extension de sa distribution commencée dans les années 1960, et notablement accru ses effectifs. L'hiver 1962-63 n'aura sans doute été qu'un accident ralentissant un essor démographique amorcé dans les années 1940 et récemment favorisé par l'abandon théorique des persécutions.

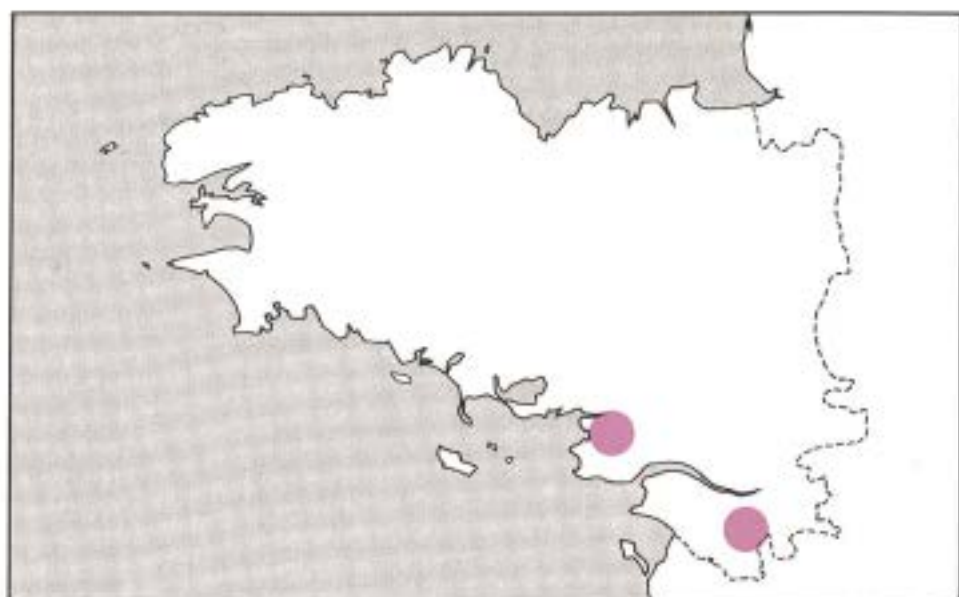
	1964	1968	1969	1971	1972	1973	1974	1975
Grand-Lieu		300			420/450		800	900
Pierre-Rouge	120	100						> 80
Brière				> 40				> 110
Guérande							> 80	> 80
Iluric								> 14
Suscinio			3		4	11		
Renac								5-6
St-Dolay						5		

Evolution récente des effectifs dans les colonies bretonnes actuellement connues.

On peut donc estimer qu'en 1975, il niche environ 1250 à 1300 couples de hérons cendrés en Bretagne ce qui représente plus qu'un doublement depuis 1970-1972. Au rythme où se produit l'augmentation, on doit envisager qu'après saturation des milieux aujourd'hui utilisés, de nouvelles colonies apparaîtront (sauf accident climatique) au nord et au nord-ouest : depuis 1974, de sérieux indices ont déjà été notés dans le Léon.

HÉRON POURPRÉ ARDEA PURPUREA

Le Héron pourpré ne se reproduit plus que dans les deux grands milieux humides de Loire-Atlantique : le lac de Grand-Lieu et la Brière. Ce héron semble n'avoir jamais été connu comme nicheur dans le reste de la Bretagne. Cependant sa distribution en Loire-Atlantique s'est sensiblement modifiée puisqu'il nichait dans les roselières des îles de la Basse-Loire au siècle dernier et jusque vers 1940 ; de plus, au muséum de Nantes on peut voir deux nids avec adultes et poussins prélevés en 1885 près de la forêt de Princé ; d'autres spécimens mal localisés semblent indiquer que l'espèce pouvait alors nicher aux environs mêmes de Nantes⁹. On peut donc retenir que dans la deuxième moitié du 19^e et au début du 20^e siècle l'espèce était plus répandue et peut-être plus abondante dans la région nantaise. Il faut souligner qu'à cette époque, le Héron pourpré doit peut-être sa relative prospérité¹⁹⁶ à l'absence de concurrence puisque le Héron cendré a alors virtuellement disparu de Bretagne et que de toute manière aucune colonie n'en a jamais été connue en Loire-Atlantique. On peut penser que l'installation de son congénère, d'abord à Grand-Lieu à la fin des années 1910, puis en Basse-Loire dans les années 1930, est une des causes du déclin que connaît alors le Héron pourpré qui disparaît de Basse-Loire. Paradoxalement, des augmentations d'effectifs et une extension de la distribution sont unanimement reconnues depuis 1930-40 dans le reste de l'Europe occidentale et centrale¹⁹. On peut donc s'étonner qu'aucune expansion vers le nord et le nord-ouest ne soit intervenue en Bretagne malgré l'existence d'habitats convenables et l'absence de concurrence. Notons cependant la petite invasion observée au printemps 1970 en baie d'Audierne où au moins deux oiseaux s'attardèrent jusqu'au 7 juin. A la fin des années 1950, deux oiseaux dont un juvénile présentant encore des traces de duvet furent tués dans les roselières de Lannec/Lorient à l'ouverture du 14 juillet²¹⁰.

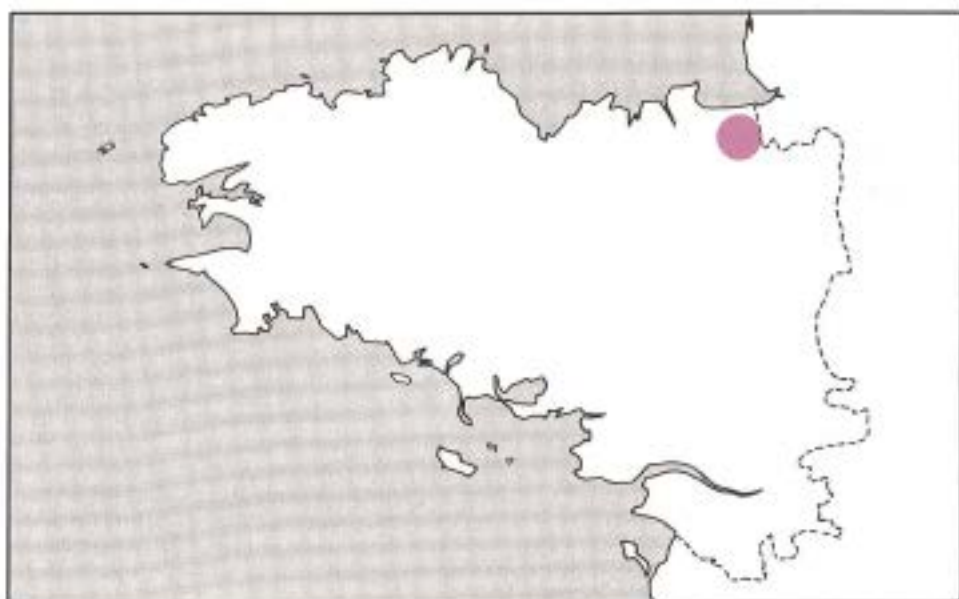


Une trentaine de couples se reproduisent actuellement à Grand-Lieu¹⁰, mais la population de Brière n'a jamais été recensée. L'effectif breton n'est peut-être pas supérieur à 50 couples.

CIGOGNE BLANCHE

CICONIA CICONIA

La nidification de la Cigogne blanche en Bretagne n'est pas une nouveauté. C'est traditionnellement aux charnières de notre pays que se sont produits les différents cas signalés depuis la



fin du siècle dernier. Tout d'abord, un couple aurait niché en 1898 sur la cathédrale de Dol¹⁵⁶. Puis c'est dans les marais de Bouin, aux confins de la Vendée et de la Bretagne, que des cigognes nichèrent de 1940 à 1944⁵. Toujours dans la même région, un couple nicha avec succès en 1955 à Vue/Paimboeuf, sur la rive sud de l'estuaire de la Loire ; une tentative d'acclimatation dans cette localité en 1960 ne donna aucun résultat³³. En 1965, près de Pontorson, à la limite de la Normandie, deux couples commencèrent à bâtir leur nid, mais abandonnèrent le site sans se reproduire ; en 1971, l'espèce était à nouveau présente dans la région : la presse signalait un couple séjournant en mai à St-Méloir-des-Ôndes, tandis qu'un couple nichait dans le Cotentin¹⁷⁹.

En Bretagne, un couple niche régulièrement depuis 1973 dans les marais de Sougeal/Dol, tout proches de ceux de Pontorson où se produisit la tentative de 1965. Notons que les observations printanières et estivales se sont multipliées en Bretagne ces dernières années, et que les séjours prolongés d'oiseaux en quelques secteurs (marais de la Vilaine, Montagne Noire) indiquent peut-être que l'espèce est à la recherche de nouveaux sites dans notre région.

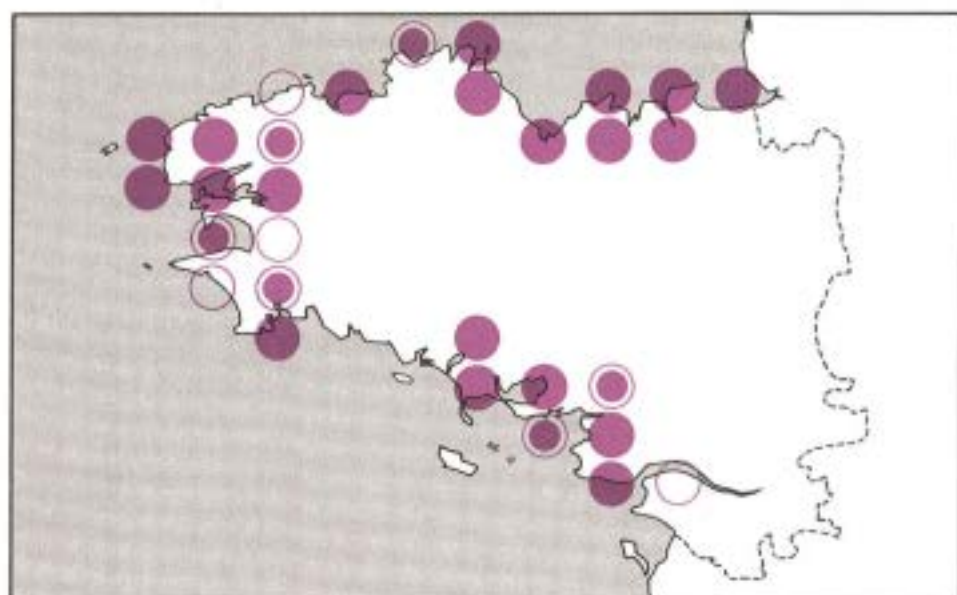
TADORNE DE BELON

TADORNA TADORNA



L'espèce niche sur la plus grande partie des côtes bretonnes, ne faisant défaut que dans les grandes îles (Ouessant, Sein, Groix, Belle-Ile), le littoral au sud de la Loire et surtout sur les soixante-dix kilomètres qui séparent l'Odé/Pont-l'Abbé de la rivière d'Étel/Auray. Cette lacune est d'autant plus anormale que, dans ce secteur, les zones favorables ne manquent pas : baie de Concarneau, estuaires de l'Aven, du Belon, de la Laita, du Scorff et du Blavet ; avec les îlots, les baies et les rias sont en effet les habitats classiques de l'espèce en Bretagne.

Le Tadorne nichait en Bretagne au siècle dernier, mais, singulièrement, les articles qui en font état ne le signalent que sur des îlots : aux Sept-Iles/Perros avant 1832¹¹⁸, aux Glénan/Pont-l'Abbé et à Beniget/Le Conquet avant 1838⁶, à Dumet/St-Gildas avant 1866¹⁷ et à Trielen/Le Conquet, jusqu'en 1880 au moins d'après Bureau²¹². Suit une période de 50 à 70 ans pendant laquelle il n'est plus observé, sinon comme hivernant ou oiseau de passage. Cette éclipse correspond à un déclin très marqué amorcé dans toute l'Europe occidentale dans le courant du 19^e, le niveau le plus bas étant atteint vers 1900^{8, 14}. En tout cas, il n'existe plus dans le Finistère au début du 20^e siècle^{7, 198}, et il faut attendre les années 1950 pour le revoir nicher en Bretagne, alors que ses effectifs remontent depuis plusieurs décennies déjà dans le nord de l'Europe. Les premières familles sont signalées en 1953 dans la Rade de Brest²²⁷, en 1956 à l'île Dumet²³⁵, en 1958 à l'île des Landes/St-Malo¹⁵⁸, en 1960 aux Sept-Iles/Perros²³⁴, en 1961 dans le Golfe/Vannes¹⁶, etc... Il ne faut cependant pas perdre de vue que cette époque (1950-1960) est marquée par un puissant renouveau de l'ornithologie de terrain, en Bretagne comme ailleurs.



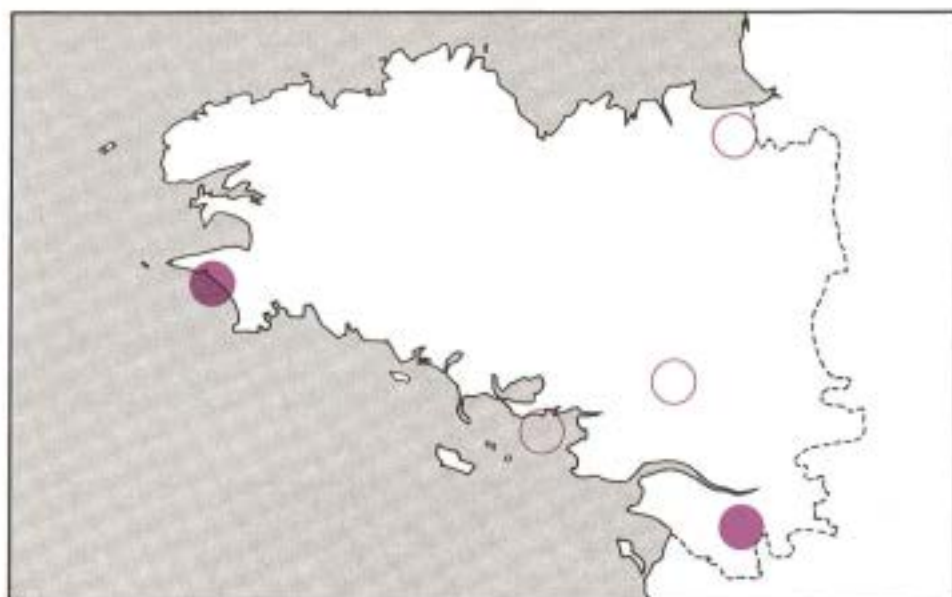
Si l'on est à peu près certain des dates d'implantation sur Dumet ou les Sept-Iles, il n'en va pas de même pour tous les secteurs, et les effectifs reproducteurs indiqués dès les premières relations (2 couples en un point de la Rade de Brest dès 1953, une vingtaine de couples dans le secteur du Golfe en 1963¹⁶, une dizaine de nichées dans l'estuaire de la Vilaine en 1962²³¹, etc...) laissent à penser que les tadornes y étaient établis depuis quelques années au moins. Ceci est particulièrement évident pour la baie du Mont St-Michel, un article de 1958¹⁵⁶ nous apprenant même que, sur l'île des Landes, les œufs de ce canard sont "*objet de récolte par les marins des environs*"; aux confins de la Bretagne et de la Normandie (région de St-Malo-Cancale ou Causey) Oberthur²⁵⁰ observe le premier couple nicheur en 1935 et compte 30 couples sur une même île en 1938. Ces éléments concordent d'ailleurs avec ce qu'en dit Ferry pour les Causey¹⁰⁰ : des témoignages locaux précis font état d'une progression de l'espèce depuis 1940, et il y recense lui-même 13 couples cantonnés en 1957. La remarque vaut encore pour l'estuaire de la Loire où Douaud⁸⁵ observe très régulièrement des adultes et des jeunes de 1941 à 1951 ; mais l'indice de nidification le plus concret qu'il ait obtenu est la présence d'un jeune au "*vol peu assuré*" le 30 juillet 1948 ; la reproduction du Tadorne en Basse-Loire dans les années 1940 nous paraît néanmoins vraisemblable, sinon probable au vu de ses nombreuses autres observations.

En conclusion, si le Tadorne de Belon a jamais disparu de Bretagne (ce qui n'est peut-être pas le cas pour la baie du Mont St-Michel), le départ de l'actuelle phase d'expansion peut raisonnablement être situé à la fin des années 1930, ou peu après. Extension géographique et augmentation numérique se poursuivent aujourd'hui, alors que l'effectif est sans doute proche de 150 couples.

CANARD CHIPEAU

ANAS STREPERA

La reproduction a été prouvée à Grand-Lieu/St-Philbert en 1973 et en baie d'Audierne/Pont-Croix en 1974. Ce sont là les premiers cas de nidification connus en Bretagne. L'événement était tout à fait prévisible compte tenu de la forte extension du Chipeau en Europe occidentale^{8, 14}. En Bretagne, où l'espèce a longtemps été rare en toutes saisons, on a noté depuis quelques années une multiplication des données d'hiver et de passage, un étalement de la période d'observation avec notamment l'apparition d'un passage pré-nuptial, enfin et



surtout le séjour d'oiseaux isolés ou de couples bien formés en pleine période de nidification : Grand-Lieu et Crac'h/Auray en 1972, baie d'Audierne et Baden/Auray en 1973, Sarzeau/St-Gildas en 1974, Sougeal/Dol et Ganedel/Redon en 1975.

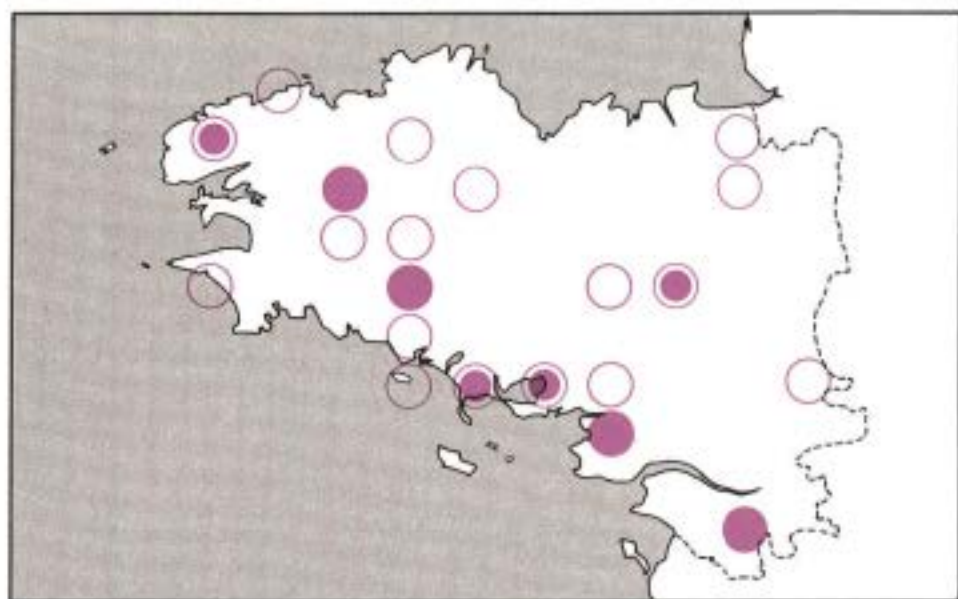
SARCELLE D'HIVER

ANAS CRECCA

Les sarcelles ont en commun une extrême discrétion qui ne facilite pas l'obtention d'indices de reproduction satisfaisants, d'autant moins que le peuplement semble très irrégulier et dispersé dans la plupart des cas. Lorsqu'il s'agit de faire le tri des indices *possibles* à retenir, on s'aperçoit qu'il en existe toute une gamme de valeur très inégale, avec de surplu le cas — classique chez les canards — des mâles observés seuls et qui peuvent appartenir à diverses catégories ; par exemple, des mâles sur le site de nidification où couvent les femelles, ou des mâles se dispersant très tôt dans la saison à l'instar de ce qui s'observe chez les fuligules. De toute manière, même si elle situe correctement toutes les localités où l'espèce a niché, tenté de le faire ou simplement estivé durant la période 1970-1975, la carte n'est pas une représentation satisfaisante ; elle escamote une des caractéristiques essentielles de cette distribution, sa grande variabilité d'une année sur l'autre en dehors de trois secteurs constants : le Yeun-Elez/Huelgoat dans le Finistère, le lac de Grand-Lieu et la Brière en Loire-Atlantique.

Bien que ni Hesse et Le Borgne⁸ pour le Finistère, ni Blandin¹ pour la Loire-Atlantique, ni Taslé¹⁷ pour le Morbihan ne connaissent la Sarcelle d'hiver comme nicheuse, nous hésitons à en conclure qu'elle ait été totalement absente de Bretagne avant le dernier quart du 19^e siècle. Le mode d'investigation de l'époque n'était peut-être pas très adapté puisque les collections du muséum de Nantes ne comptent aucun spécimen capturé en période de reproduction alors que Bureau²¹² tient pour à peu près sûre la nidification à Grand-Lieu et en Grande Brière. Douaud ajoute la Basse-Loire à la liste bien courte des localités connues dans la première moitié du 20^e siècle. Mais aussitôt il signale le déclin, voire la disparition de l'espèce de ce nouveau site dès la fin des années 1940². La Sarcelle d'hiver semble alors en pleine décroissance dans le sud de l'Europe, et les nicheurs français n'échappent pas à cette tendance¹⁹. Les Britanniques, en revanche, ne constatent aucun changement depuis le début du siècle.

C'est sans doute dans les années 1950 qu'il faut situer le début de l'extension vers le nord-ouest. Malheureusement, à cette époque l'ornithologie bretonne sort à peine de sa léthargie et le seul jalon dont nous disposions nous est fourni par Ferry⁹⁹ qui lors de ses deux visites au Yeun Elez/Huelgoat en 1954 et 1959 y observe un couple sans toutefois prouver la nidification. Les observations de Kerautret au même endroit en 1959 et 1960¹³⁹ n'apportent rien de plus. La première preuve de nidification n'y sera obtenue qu'en 1969 avec l'observation de trois ou quatre familles. Au moment où débute l'enquête, elle n'est toujours connue qu'en trois secteurs, bien que Kowalski⁵ affirme qu'elle se reproduit *"en petit nombre mais régulièrement... en bordure de la Loire, et tous les marécages et grands étangs de la région"*. Nous ignorons sur quelles informations se fonde cet auteur, car aucun site nouveau ne sera découvert en Loire-Atlantique de 1970 à 1975. En revanche, une indéniable progression se produit vers le nord-ouest durant la même période. Le caractère encore sporadique et parfois fugace des nouvelles implantations ne permet pas de parler d'une véritable colonisation de la Bretagne par la Sarcelle d'hiver, mais plutôt d'une tendance à rechercher jusqu'à l'extrémité du Finistère de nouveaux sites de reproduction. Cette tendance est confirmée par la multiplication des séjours estivaux sans nidification depuis moins de dix ans. Peut-être faut-il y voir le prélude à une véritable expansion.



Compte tenu de l'incertitude concernant les effectifs de Brière et de l'irrégularité des nidifications dans les nouveaux sites, nous ne pouvons fournir un chiffre très précis ; on peut néanmoins estimer qu'il ne niche pas moins de 70 couples en Bretagne ; cet effectif peut atteindre ou même dépasser légèrement 100 couples dans les meilleures années ; Grand-Lieu et la Brière totalisent toujours plus de 80 % des nicheurs bretons.

CANARD COLVERT

ANAS PLATYRHYNCHOS

Il suffit souvent de peu d'eau au Colvert pour qu'il puisse se reproduire, et les cas sont fréquents où on l'a vu s'établir dans des endroits passablement éloignés d'une quelconque zone humide : ainsi, il se satisfait volontiers de cultures ou de landes. Mais, en Bretagne, son nid a parfois été trouvé dans des situations plus insolites : bois de pins, vire étroite au flanc d'une paroi rocheuse escarpée, falaises maritimes, îlots marins plats (Morgaol/Le Conquet) ou rocheux (Grand Mulon/Hœdic) totalement dépourvus d'eau douce ou saumâtre. La plupart



des îles bretonnes ont, à un moment ou un autre, hébergé un, voire plusieurs couples de ce canard : Ouessant, Houat, Hoëdic¹³, Belle-Ile, îles du Golfe, etc... C'est dire que les rares lacunes de notre carte sont presque à coup sûr attribuables à un défaut de prospection plutôt qu'à une réelle absence de l'espèce. Cette grande dispersion des nicheurs est la raison essentielle pour laquelle nous ne pouvons proposer d'effectif global pour la Bretagne. La seule indication chiffrée sérieuse concerne cependant notre plus importante population reproductrice : celle de Grand-Lieu qui, en 1975, comptait de 2000 à 2200 couples. Une saine gestion cynégétique conjuguée à des lâchers massifs sont, selon Marion, à l'origine de cette situation florissante¹⁰.

SARCELLE D'ÉTÉ ANAS QUERQUEDULA

La distribution de cette sarcelle en Bretagne est nettement côtière et reflète celle des milieux qu'elle fréquente, essentiellement les marais et bordures de lagunes avec alternance de zones boueuses et herbeuses ; elle peut aussi s'installer en bordure d'étangs dans l'intérieur de la Haute-Bretagne, mais ce choix reste l'exception. Très discrète dès le début de la ponte, menant une vie cachée après l'éclosion, elle n'est pas d'un repérage très facile. Seuls les mâles se laissent voir à cette période, mais il est difficile de savoir si leur présence est véritablement un indice solide : il n'est pas exclu qu'ils puissent quitter très tôt les sites de nidification ; d'autre part, le sex-ratio de l'espèce étant nettement en faveur des mâles, une bonne part d'entre eux sont des oiseaux non appariés et sans doute moins attachés à des sites utilisés.

La première moitié du 20^e siècle, peut-être en raison de l'amélioration climatique qui la caractérise, a vu la distribution de la Sarcelle d'été se modifier fortement en Europe occidentale, une extension se produisant vers le nord-ouest, au détriment semble-t-il de l'Europe méridionale¹⁹. En Grande-Bretagne, Parslow souligne que l'extension et l'augmentation des effectifs ont été très progressives pendant un demi-siècle environ, puis qu'une très forte poussée s'est produite en 1945-48, suivie d'une contraction après 1953¹⁴.

En Bretagne, l'espèce a été longtemps confinée à quelques points de Loire-Atlantique. Elle y est connue de Blandin¹ et de Bureau²¹² à Grand-Lieu, en Brière et dans les marais de

Goulaine/Vallet. Au siècle dernier, elle n'est jamais citée dans le reste de la Bretagne, pas davantage dans la première moitié de ce siècle. Ce n'est qu'à la fin des années 1940 qu'un changement se dessine, la Basse-Loire étant touchée en 1948². Nous ne pouvons situer précisément le moment où la progression se fait vers le nord-ouest, mais dès la fin des années 1950, des couples supposés nicheurs sont signalés sur le littoral du Morbihan puis jusqu'au Sud-Finistère, en baie d'Audierne³. Au début des années 1960, elle est observée en bon nombre sur la côte nord du Léon¹⁴¹. Deux hypothèses peuvent être envisagées. D'abord celle d'une progression relativement lente au long des côtes sud, comme sembleraient l'indiquer les rares données de la littérature. D'autre part, celle d'une expansion brutale contemporaine de celle qui fut enregistrée en Grande-Bretagne à la fin des années 1940 ; à l'appui de cette hypothèse, on peut retenir les témoignages de riverains du marais de Ménéham/Plouguerneau qui font remonter l'installation en ce lieu aux environs de 1950.



Depuis cette forte poussée, de nouveaux sites ont bien sûr été découverts, mais il ne semble pas que la progression se soit poursuivie. Au contraire, localement des sites tendent à être abandonnés, au moins certaines années. C'est le cas dans le Léon où la détérioration de certains habitats n'est assurément pas la seule explication à retenir. En fait, comme pour beaucoup d'espèces hivernant en Afrique tropicale ou subtropicale, l'abondance et la distribution fine des nicheurs doivent dépendre pour beaucoup de la réussite des migrations et de l'hivernage. Ainsi s'explique sans doute le fait que certaines localités ne soient pas occupées tous les ans, que d'autres semblent abandonnées depuis le début des années 1970 (certains marais, léonards, Basse-Loire, littoral lorientais...).

Malgré une indéniable diminution durant la période 1970-75, les effectifs bretons n'ont pas dû descendre au-dessous de 70 à 80 couples, dont plus de la moitié en Loire-Atlantique. Ce chiffre est certainement très inférieur à celui des années 1960.

CANARD SOUCHET

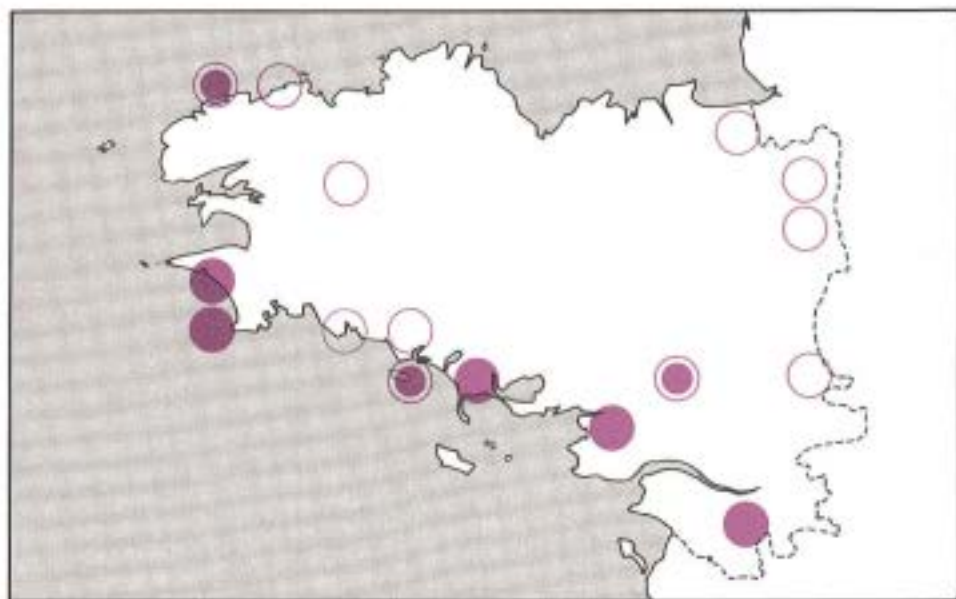
ANAS CLYPEATA

Les exigences de cet oiseau inféodé à des milieux palustres présentant des zones vaseuses ou boueuses en font une espèce à distribution sporadique, voire ponctuelle dans notre région ; alors qu'en Haute-Bretagne le Souchet occupe apparemment quelques bordures d'étangs et

marais intérieurs, il devient côtier en Basse-Bretagne où son habitat, morcelé, se limite à quelques sites sur les côtes basses sablonneuses : dunes de Plouhinec/Groix, baie d'Audierne/Pont-Croix, nord du Léon.

Le Canard souchet a fortement progressé en Europe occidentale depuis le milieu du siècle dernier, mais surtout au début du 20^e siècle^{14, 19}. Cette phase d'expansion que l'on attribue généralement à l'amélioration du climat s'est semble-t-il terminée vers 1950 dans les îles Britanniques. Son histoire en France est mal connue et, si l'on s'en tenait aux indications de l'*Inventaire*¹², il semblerait bien que dans le premier tiers de ce siècle, l'espèce n'ait pas atteint l'ouest de la France, ni a fortiori la Bretagne. Or le Souchet nichait déjà depuis plusieurs décennies en Brière où Magaud d'Aubusson¹⁰⁰ le signalait en 1911 (ses informations étaient antérieures à cette date). Il faut ensuite attendre les années 1940 pour recueillir une indication d'expansion dans cette région. Douaud² le dit nicheur régulier en très petit nombre dans l'estuaire de la Loire, mais ses données sont peu convaincantes et pourraient s'appliquer à la dispersion des nicheurs de Brière. Au lac de Grand-Lieu, la nidification était supposée depuis la fin des années 1950⁵, mais n'a été confirmée que récemment¹⁰.

Il semble donc que l'histoire du Souchet en Bretagne ne cadre pas très bien avec le schéma proposé pour l'Europe occidentale ; l'extension de la distribution a été à peu près nulle durant la première moitié du 20^e siècle, et même jusque vers 1960. Depuis lors, l'espèce a largement, mais irrégulièrement étendu sa distribution d'une part dans l'est breton, d'autre part le long du littoral jusqu'au Léon au nord-ouest. Une analyse détaillée des diverses dates d'implantation semble nécessaire puisque l'occupation des deux ensembles finistériens s'avère avoir précédé l'extension dans le sud-est, à moins qu'une fois de plus cette situation ne soit due qu'à l'inégalité de l'effort de prospection. Alors que l'espèce niche régulièrement depuis 1966 (première citation) en baie d'Audierne et vraisemblablement dans le Léon où il est noté dès 1967 et 1968, les sites nouveaux de Haute-Bretagne et du littoral morbihannais ne sont signalés qu'à l'occasion de l'enquête en 1973, 1974 et 1975. S'il est difficile de se prononcer sur la validité de cette chronologie sommaire en ce qui concerne les deux étangs de l'est (Châtillon/Vitré-Fougères et le Pin/St-Mars) jamais visités avant 1974-75, il semble bien que l'on puisse s'y tenir pour ce qui est du lac de Murin/Redon et des étangs du Morbihan/Auray et Groix. On peut alors en conclure que l'expansion se poursuit, ce que semblent confirmer des observations de juin dans trois nouveaux sites bas-bretons : le Yeun-Elez/Huelgoat et Lannec/Lorient en 1974, et Trévignon/Concarneau en 1975. Il convient d'ajouter que mis à part les deux grands étangs de l'est (Châtillon et le Pin) où les observations constituent de bonnes présomptions, les autres sites ayant fourni des indices *possibles* doivent être considérés avec les plus grandes réserves tant il est évident que des mouvements de dispersion échelonnés amènent des oiseaux, mâles surtout, loin de leurs lieux de reproduction dès le mois de juin.

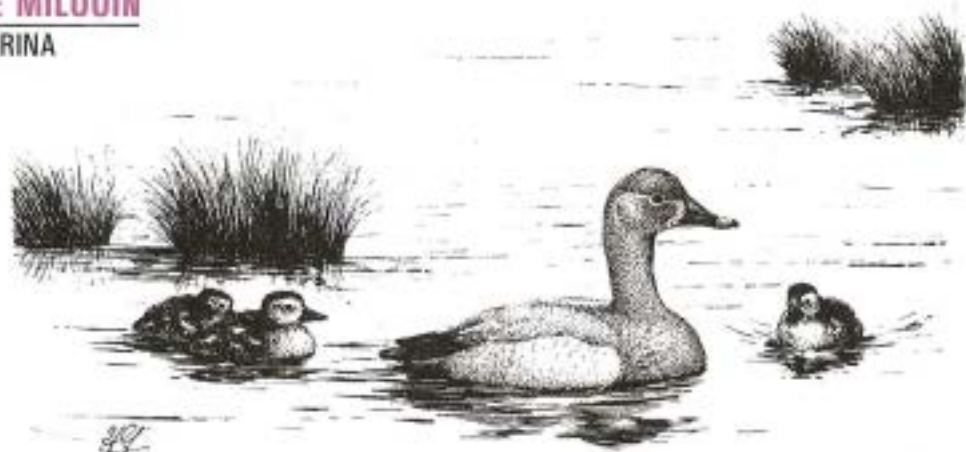


Parallèlement à l'extension récente de la distribution, on enregistre déjà des disparitions locales, notamment dans le Léon/St-Pol et en Basse-Loire, dues à des destructions d'habitat. L'on note de plus le caractère irrégulier de certaines implantations (littoral morbihannais).

Actuellement, trois secteurs abritent la très grande majorité des nicheurs bretons : ce sont le lac de Grand-Lieu avec une dizaine de couples, la Brière qui pourrait en compter davantage, et la baie d'Audierne où l'effectif doit osciller entre 5 et 10 couples. Sur le littoral léonard, il ne demeure qu'un ou deux couples selon les années dans le seul site épargné. Il faut compter un à trois couples également dans les marais de Massérac/Redon. L'incertitude provient surtout des deux étangs de l'est où il semble bien y avoir une population non négligeable, peut-être voisine de 10 couples. On peut estimer qu'en 1975 il niche entre 40 et 60 couples de canards souchets en Bretagne.

FULIGULE MILOUIN

AYTHYA FERINA



Dix ans après la découverte de la première nichée en Brière ce sont entre 35 et 55 couples qui se reproduisent en Bretagne en 1975.

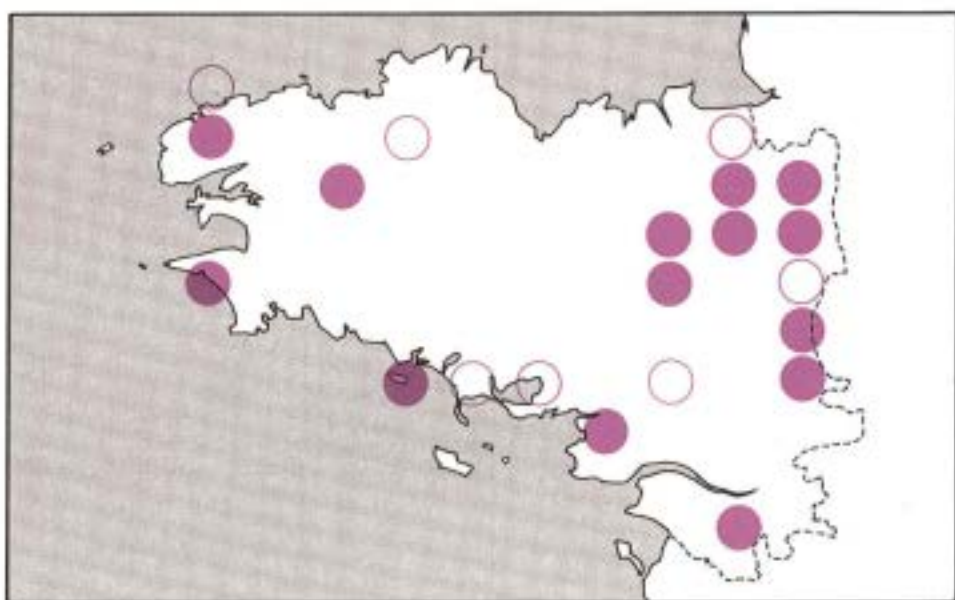
Le Milouin a-t-il niché à Grand-Lieu dès le début de ce siècle²¹² ? Des cas d'estivage avec ou sans reproduction sont évidemment possibles, mais nous ne croyons pas à une nidification régulière à cette époque ; certes, l'espèce progresse vers l'ouest et le sud-ouest de l'Europe depuis le milieu du 19^e siècle, mais au début de notre siècle, elle a tout juste atteint l'extrême nord-est de la France. En revanche, les observations estivales à Grand-Lieu depuis 1964⁵ et les nidifications successivement constatées depuis 1965 en Brière⁶⁰, puis au Boulet/Combours en 1967²⁰², à Grand-Lieu en 1970¹⁰, etc... s'inscrivent parfaitement dans la chronologie de cette progression²³⁹.

Si l'on veut décrire l'expansion de l'espèce en Bretagne, on commence par tenter d'établir clairement une distinction entre la chronologie des observations et celle des implantations, c'est-à-dire que l'on corrige les imperfections de la prospection. Il faut cependant rester prudent. Ainsi, deux localités semblaient avoir été colonisées bien avant leur découverte : l'étang de Châtillon/Vitré et Fougères et l'étang du Pin/St-Mars qui comptent à eux seuls près de la moitié des nicheurs bretons et sont devenus des foyers potentiels d'expansion. Or nous apprenons que les observations de nos collègues angevins démontrent que l'installation au Pin est toute récente : 1 seul couple en 1973, 5 en 1974, 13 au moins en 1975. Ceci confirme de manière on ne peut plus claire les conclusions auxquelles nous avait amené l'analyse détaillée de toutes les données bretonnes¹¹⁴ : tout d'abord, il ne faut pas s'arrêter actuellement à un schéma trop simple de progression, linéaire ou en tache d'huile ; les implantations successives en Haute-Bretagne sont selon toute vraisemblance indépendantes et il paraît vain de chercher à établir entre elles des relations tant géographiques que chronologiques à l'échelle d'une région trop restreinte ; l'augmentation spectaculaire du Pin témoigne d'apports extérieurs toujours importants excluant par là-même l'hypothèse d'une progression autonome et confir-

mant l'indépendance des colonisations. L'analyse des données a surtout permis de dégager un certain nombre de critères conduisant à une meilleure interprétation et à la révision de nombreux indices. Nous en concluons que la Haute-Bretagne a été atteinte en plusieurs points très espacés avant 1970 (Brière, Boulet, Grand-Lieu ainsi, peut-être, que Châtillon et la Perronay/Rennes) ; ensuite, la progression dans l'est breton a marqué le pas, ne reprenant sensiblement qu'à partir de 1973 (le Pin) et surtout 1974-75 par apport d'oiseaux étrangers. L'intervalle entre les localités d'Ille-et-Vilaine et l'étang du Pin n'est toujours pas comblé malgré la récente implantation à la Tournerais/Guer en 1975 et quelques observations estivales sur les cartes de La Guerche et Châteaubriant depuis 1974. La récente augmentation des effectifs permet maintenant d'envisager une progression en tache d'huile à partir des localités les plus peuplées, ce qui constituerait une deuxième phase dans la colonisation.

En Basse-Bretagne, le Yeun-Elez/Huelgoat a été la première conquête : nidification possible dès 1969 et 1970, probable en 1971, certaine depuis 1972. Dans les trois autres sites péninsulaires, très espacés, la reproduction n'a été prouvée qu'en 1974, bien que probable dès 1970 à Trenvel/Pont-Croix et en 1971 à Kerzine/Groix. Là encore nous devons conclure à l'indépendance des diverses implantations, non seulement entre elles, mais également par rapport à celles de Haute-Bretagne ; comment expliquer que le Finistère, si pauvre en plans d'eau, ait été colonisé de préférence à toute la partie occidentale de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique infiniment plus riches en étangs favorables ? On peut alors envisager que la colonisation de l'extrême-ouest breton, encore bien modeste, n'a pas la même origine que celle de la Haute-Bretagne. On peut ajouter que les trois nichées observées en 1974 n'ont eu qu'une très faible réussite, ne donnant chacune que deux poussins.

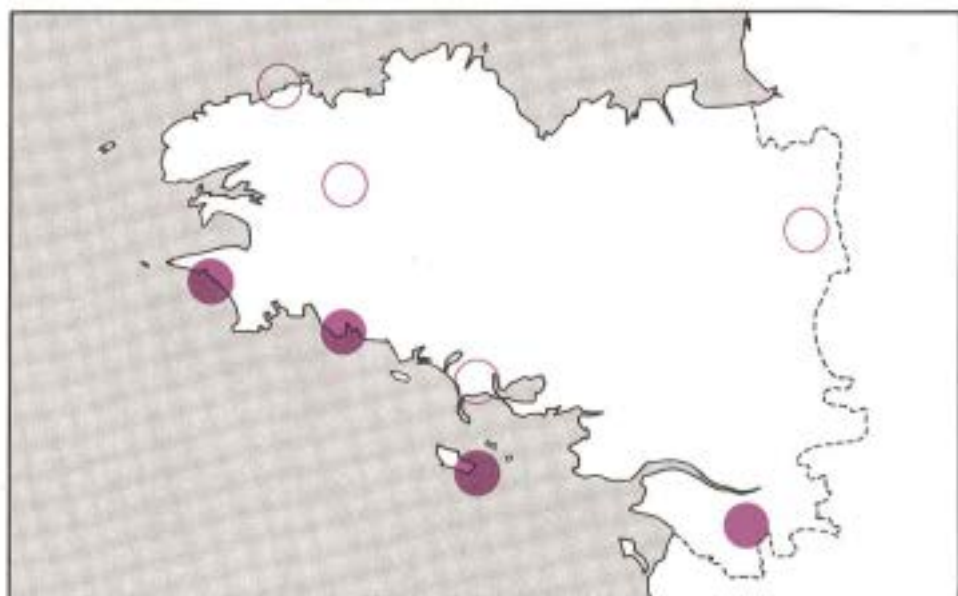
La colonisation de la Bretagne par le Fuligule milouin est en cours. Elle ne fait sans doute que commencer en Haute-Bretagne où l'abondance des étangs permet d'envisager une multiplication des effectifs dans un proche avenir. En Basse-Bretagne, par contre, il ne faut pas s'attendre à une expansion importante puisque, mis à part le Yeun-Elez, seuls quelques étangs littoraux du Morbihan et du Finistère peuvent abriter quelques couples isolés, et que la plupart ne permettent pas l'installation d'une population stable : St-Renan/Plabennec n'a été occupé qu'en 1974.



FULIGULE MORILLON

AYTHYA FULIGULA

Avant que ne commence l'enquête, la reproduction du Morillon n'avait jamais été prouvée en Bretagne. Depuis, quatre localités ont été colonisées : St-Vio/Pont-Croix, Trévignon/Concarneau, le lac de Grand-Lieu/St-Philbert et Belle-Ile. Il n'est pas impossible que des nidifications occasionnelles se soient produites dès le début de ce siècle à Grand-Lieu bien qu'aucune preuve n'en ait jamais été apportée²¹². Mais l'apparition de ce fuligule en Bretagne ces dernières années n'a aucune parenté avec les cas irrégulièrement signalés en diverses régions au début du siècle ; elle serait la suite logique et attendue d'une expansion commencée depuis plus d'un siècle à partir de l'Europe septentrionale et qui n'a touché l'est de la France qu'au début des années 1950²⁰⁹. Si la découverte des deux sites finistériens en 1972 a été immédiate, il est très plausible d'avancer que des nidifications puissent avoir eu lieu au lac de Grand-Lieu dès la fin des années 1960 (notamment en 1967 et 1970), alors que la première preuve n'était recueillie qu'en 1974. Sur la plupart des cartes où la nidification a été signalée comme possible, les indices fournis ne concernent que des attardés ou le début de la dispersion post-nuptiale, parfois des estivants. Ne peuvent être retenues que les cartes d'Auray, avec une bonne présomption en 1970 sur l'étang de St-Jean, celle d'Huelgoat où l'estivage régulier dans le Yeun-Elez est un bon indice de nidification à venir, et peut-être celles de Vitré et de St-Pol, avec pour cette dernière des observations répétées en mai-juin à Goulven. L'absence d'indices en Haute-Bretagne où les sites favorables sont pourtant nombreux pose un problème : celui de l'origine des nicheurs bretons qui ne sont vraisemblablement pas issus des nouvelles populations françaises, mais plutôt du stock des hivernants ou des migrateurs prénuptiaux. Cette hypothèse ne va pas à l'encontre du concept de progression, elle en propose une autre modalité. Durant l'enquête, 4 couples ont été signalés, mais un ou deux cas peuvent avoir échappé à l'observation.

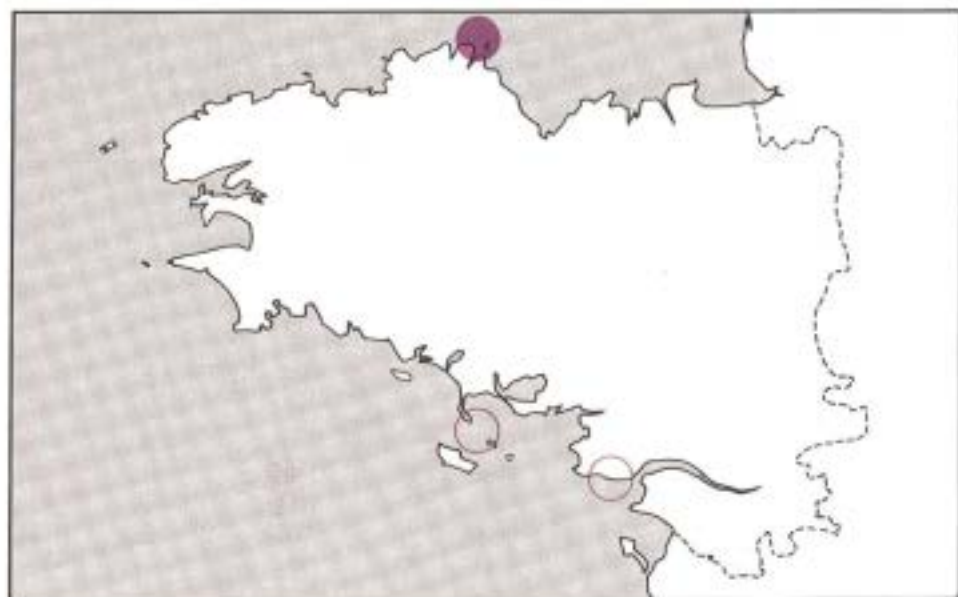


EIDER A DUVET

SOMATERIA MOLLISSIMA

Nicheur sur un îlot de la région de Tréguier en 1974 et 1975. La reproduction de l'Eider en Bretagne est connue depuis 1905, année où Bureau²³ découvrit un nid sur un îlot de Loire-

Atlantique. De cette date à 1931, plusieurs relations^{225, 264} font état de nidifications en ce lieu où l'on trouvera jusqu'à 4 ou 5 nids¹²³. Une nouvelle ponte y est observée par un marin en 1958³¹⁵. La découverte d'un nid sur un îlot de l'archipel d'Houat en 1964³⁴ et l'observation d'une femelle accompagnée de trois poussins dans le même secteur en 1969 indiquent que l'Eider niche toujours en très petit nombre dans le Mor-Bras. Il ne se passe d'ailleurs pas d'année sans que plusieurs oiseaux soient notés dans les parages en période de reproduction. Ajoutée à des cas relativement récents de nidification, cette régularité des observations printanières est la raison pour laquelle nous avons conservé les indices de St-Nazaire et Quiberon. Par ailleurs la nidification de l'espèce n'a été prouvée qu'une fois en France au Cap Gris-Nez en 1963.



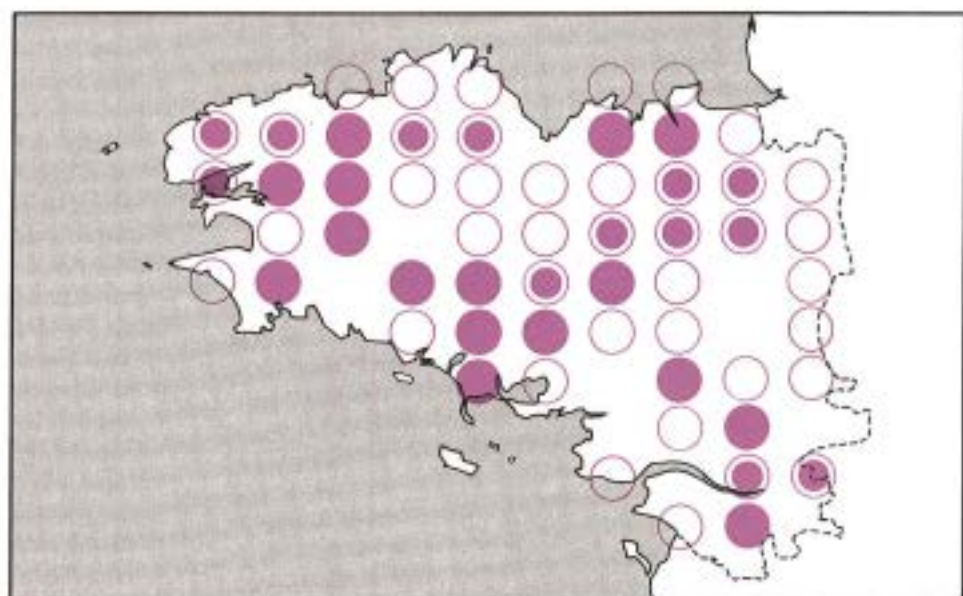
Jusqu'au milieu du 19^e siècle, cet oiseau était très nordique, sa limite méridionale de reproduction passant par le Danemark et les îles du nord de l'Ecosse. Puis on a vu ses effectifs croître en même temps que sa distribution s'étendait vers le sud¹⁰. Le premier nid breton fut trouvé au moment où les Eiders atteignaient les Pays-Bas (1906) et l'Irlande (1912). Mais il ne faut pas nécessairement voir une relation directe entre cette découverte et l'expansion dans le nord de l'Europe : comment expliquer, en effet, l'implantation puis la remarquable persistance d'une petite tache de reproduction située aujourd'hui encore respectivement à 600 et 700 km des plus proches secteurs britanniques et néerlandais, alors même que les cas de nidification isolés à proximité de l'aire normale restent exceptionnels ? La présence au muséum de Nantes de deux exemplaires, capturés l'un en baie de Quiberon le 12 juin 1884 et l'autre à Pornichet le 24 juin 1894⁹, montre que l'espèce a très bien pu se reproduire dans ce secteur avant la découverte du premier nid. Avant-poste d'une extension qui marque le pas depuis de nombreuses années ou tache de reproduction résiduelle, la minuscule population bretonne de l'Eider pose une petite énigme que nous ne sommes pas à même de résoudre pour l'instant.

BONDRÉE APIVORE PERNIS APIVORUS

La littérature est étrangement muette au sujet de cette espèce en Bretagne. Qu'elle ait été confondue avec la Buse, cela ne fait aucun doute, mais cela ne suffit pas à expliquer qu'elle

ne soit pas citée au siècle dernier par Hesse et Le Borgne⁴ pour le Finistère, ni par Taslé¹⁷ pour le Morbihan. A une époque où l'ornithologie était pour l'essentiel fondée sur la collecte de spécimens, la confusion ne semble pas devoir être retenue comme argument. Au début du siècle, elle est toujours inconnue en Basse-Bretagne⁷ et l'on s'étonne de lire dans l'*Inventaire*¹² que la Bondrée est "commune dans les bois de presque toute la France sauf la zone méditerranéenne".

Les premières preuves de nidification dans le Finistère ne sont recueillies que dans les années 1930-1940¹⁷⁰ : 1 couple en 1935 et 1937 près de Lanmeur/Plestin, 1 couple en 1948-1949 à Pleuven/Quimper et 1 couple vers 1947 à St-Urbain/Le Faou. Ce sont là les seules données pour cette région avant la dernière décennie. La Bondrée connaît actuellement une nette augmentation dans notre pays, sans doute en rapport avec l'arrêt des destructions systématiques. N'ayant à subsister chez nous que quatre ou cinq mois par an, elle se montre peu exigeante sur le site de son nid et s'installe dans des parcs de faible étendue, ce qui lui permet notamment d'habiter le Bas-Léon (Plabennec...). A la lecture de la carte, on est frappé de constater que c'est dans le sud-est que la Bondrée semble le moins répandue.

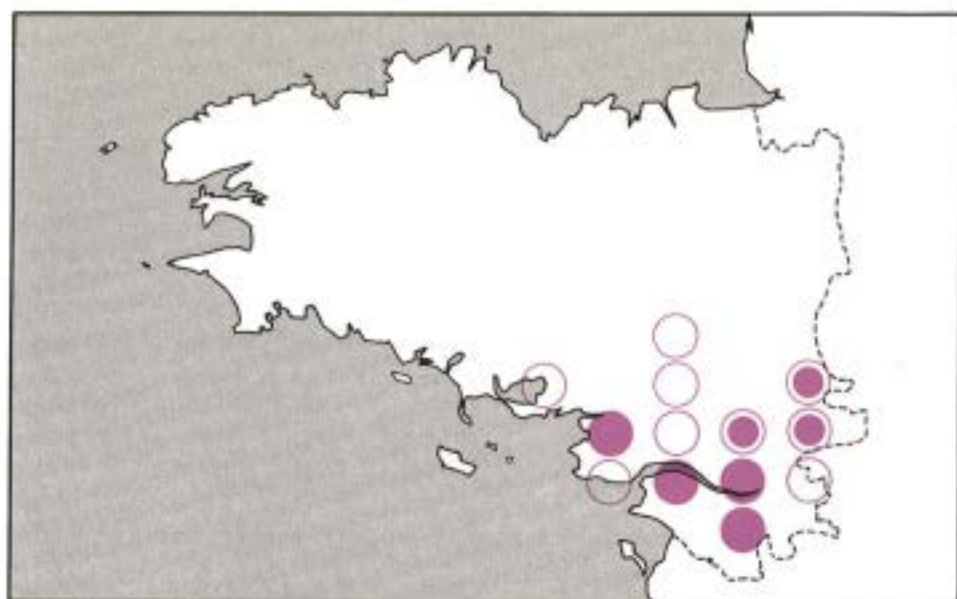


Comme beaucoup de migrateurs, elle subit des fluctuations annuelles d'effectifs assez sensibles qui peuvent se traduire localement par des abandons temporaires de sites isolés. Nous avons ainsi constaté des "années à bondrées" (1971, 1973, 1974). Si l'on s'en tenait aux sites signalés de 1970 à 1975, et compte tenu des variations annuelles observées, on pourrait n'estimer l'effectif moyen qu'à 75-95 couples pour toute la Bretagne (plus de la moitié dans le Finistère et les Côtes-du-Nord). En fait, 200 couples paraissent être un minimum plus acceptable, la population bretonne pouvant atteindre un chiffre plusieurs fois supérieur.

MILAN NOIR

MILVUS MIGRANS

Actuellement, le Milan noir se reproduit uniquement en Loire-Atlantique où sa distribution s'étend régulièrement. Les observations en période de reproduction au nord et à l'ouest (jusqu'à la région rennaise et à la Basse-Cornouaille) ne sont pas à retenir comme indices de nidification, mais traduisent un erratisme croissant à mesure que la population du sud-est breton augmente.

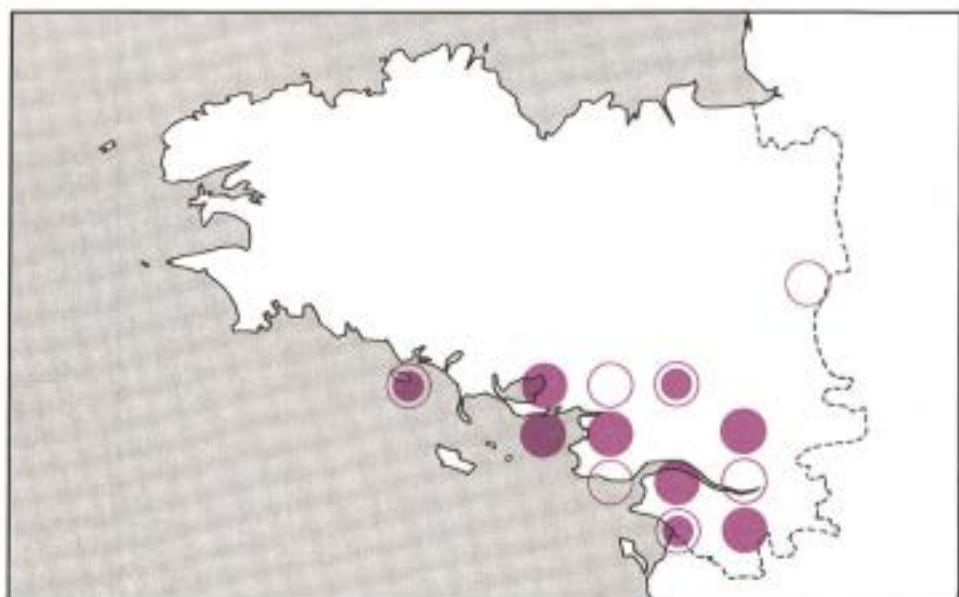


Il est assez malaisé de retracer l'histoire du Milan noir en Bretagne car la littérature ne comporte que contradictions et découvertes à retardement qui remettent en cause les précédents écrits. Tout d'abord, il n'a jamais été connu dans le Finistère⁴, ni même dans le Morbihan¹⁷. Au début du siècle, il est toujours inconnu en Basse-Bretagne⁷ et dans tout l'ouest¹². La *Liste des oiseaux de France*¹¹ l'exclut à nouveau de l'ouest. Ensuite, les différentes publications décrivent une belle progression vers le nord à partir du sud-ouest : Charentes et Vendée vers 1930 ; premières apparitions printanières en Loire-Atlantique en 1950² et surtout à partir de 1955¹⁴⁸ ; premières nidifications à Grand-Lieu en 1957 et 1958⁵. Si cette progression à partir du sud-ouest est évidente et se poursuit de nos jours, il convient de rectifier un peu cette description simpliste en rappelant que, bien avant cette conquête, le Milan noir a niché en plusieurs points de Bretagne : dans les notes de Bureau¹⁴⁸, on relève la découverte de trois nids en forêt d'Ancenis en 1865, 1866 et 1868 et l'observation d'un couple au même endroit en 1905 ; une observation près de Châteaubriant le 16 mai 1873 confirme l'existence de cette population qui n'a peut-être jamais disparu depuis lors. Plus au nord-ouest, dans les marais de Murin/Redon, l'espèce s'est probablement reproduite dans les années 1940 puisque 6 ou 7 oiseaux y étaient observés chaque année jusqu'en 1949 entre avril et octobre³⁰⁸ ; enfin, et ces données ont de quoi surprendre, une petite population aurait existé jusqu'en 1960 au moins dans le Trégor²³³ : 1 couple sur le Léguer près de Belle-Isle-en-Terre en juillet 1959, une couvée dénichée près de l'Armorique/Plestin en 1960 ; les témoignages recueillis confirmeraient la reproduction près de Belle-Isle depuis deux générations au moins, soit certainement dès le premier tiers du siècle. Si disparition il y a eu, tant dans le Trégor que dans le sud breton, c'est évidemment aux destructions par l'Homme qu'il faudrait l'attribuer. Actuellement, la reconquête s'accélère puisqu'on peut chiffrer à plus de 20 couples la population des abords de Grand-Lieu et que les apparitions au nord de la Loire-Atlantique se multiplient depuis 1968. L'effectif actuel doit être compris entre 30 et 50 couples.

BUSARD DES ROSEAUX CIRCUS AERUGINOSUS

La répartition actuelle du Busard des roseaux est restreinte à la région des grands marais du sud breton, avec quelques points isolés dans les marais côtiers du Morbihan (St-Gildas, Plouhinec/Groix). Cette espèce inféodée aux étendues palustres est particulièrement repérable, donc vulnérable. Il ne fait aucun doute que les destructions par l'Homme ont eu des conséquences importantes sur ses effectifs et sa distribution. Ainsi, il avait temporairement dis-

paru d'Angleterre à la fin du siècle dernier et il n'existe plus en Irlande depuis 1917¹⁴. Partout en Europe, une forte régression est notée avant 1940, suivie d'une augmentation pendant la guerre et jusque dans les années 1950. Depuis, on signale partout des diminutions (Hollande; Angleterre, Belgique)^{8, 14}. En Bretagne, l'espèce a été plus répandue et abondante qu'aujourd'hui, mais les renseignements dont nous disposons portent presque uniquement sur la période d'augmentation qui a suivi les années de guerre (1939-1945). Au siècle dernier il n'est pas connu comme nicheur par ceux qui se sont intéressés à l'avifaune du Morbihan¹⁷ et du Finistère⁸. Il n'existe pas en Basse-Bretagne au début du siècle⁷. Après 1945, ce rapace connaît une extension sans précédent : en Ille-et-Vilaine, Loarer³⁰⁹ trouve l'espèce nichant régulièrement dans au moins une dizaine de localités non compris les marais limitrophes du Morbihan et de la Loire-Atlantique où plusieurs couples étaient alors connus : bassin de la Vilaine (cartes de Pipriac, Redon, Bain et jusqu'aux portes de Rennes), bassin de la Seiche (carte de la Guerche), marais du Couesnon (carte de Dol). Il y avait en 1945 un minimum de 15 couples dans ce département d'où il disparaît totalement en peu de temps, la dernière tentative de nidification étant notée en 1960 à Marcillé-Robert/La Guerche. Pour le reste de la Bretagne, les renseignements font défaut, mais on note qu'un couple nichait jusqu'en 1960 dans les dunes d'Erdeven/Auray⁵². En 1963¹⁶, les ornithologues vannetais signalent des observations fréquentes dans des marais côtiers qui sont présentés comme des sites traditionnels (il s'agit probablement de la presqu'île de Rhuys où il s'est maintenu depuis).

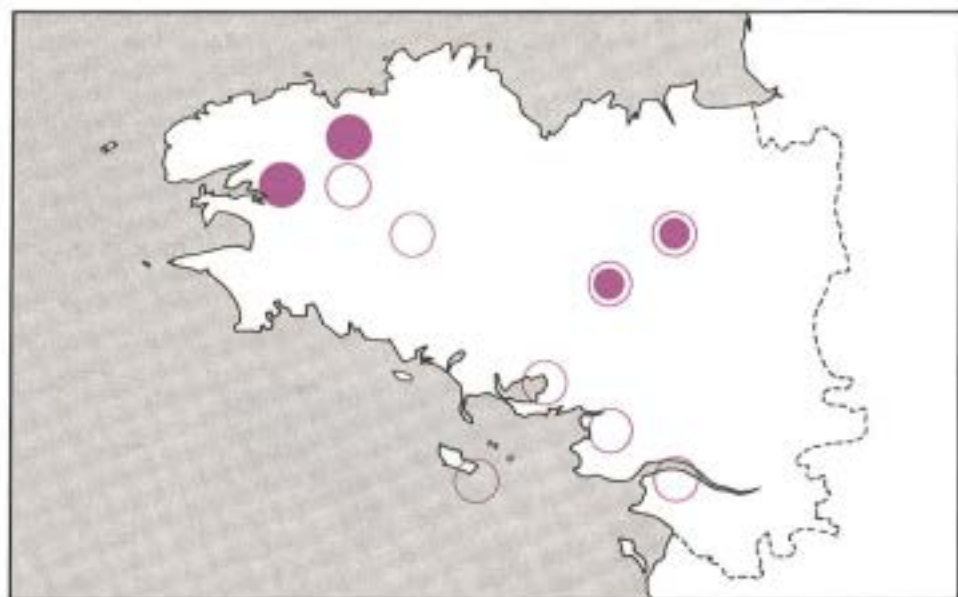


Hormis l'Ille-et-Vilaine, l'aire n'a pas sensiblement régressé depuis, mais il est probable que les effectifs aient diminué. Cependant, sur la côte sud, on note l'installation d'un couple sur les étangs des dunes de Plouhinec/Groix en 1973. Il semblerait d'ailleurs que, depuis quelques années, une tendance à l'extension se manifeste, des oiseaux ayant récemment estivé jusque dans le Léon.

BUSARD SAINT-MARTIN

CIRCUS CYANEUS

Pendant la période de l'enquête, le Busard St-Martin fut observé sur dix cartes, mais la certitude de sa nidification ne fut établie que pour deux d'entre elles. Cet oiseau est donc un nicheur rare en Bretagne alors qu'à l'échelle de l'Europe il est le busard le plus répandu²⁰. Mais Mayaud²¹³, Géroudet¹⁰⁸ et Voous¹⁸ s'accordent à propos du caractère sporadique de la distribution de l'espèce. Les sites de reproduction connus en Bretagne sont les landes d'ajoncs et de bruyères et les jeunes plantations de conifères.



Les références anciennes concernant sa nidification en Bretagne sont pratiquement inexistantes. Les catalogues du siècle dernier ne le mentionnent que pour le passage et l'hivernage. Lebeurier et Rapine⁷ ne le connaissent pas nicheur en Basse-Bretagne. Loarer³²⁹ n'a connaissance d'aucune observation de cet oiseau en Ille-et-Vilaine entre 1945 et 1968. Kowalski⁵ en parle seulement comme d'un oiseau migrateur et hivernant dans la région nantaise. Pourtant, la collection Hémeri³⁰³ comporte deux pontes attribuées à cet oiseau et récoltées dans les environs immédiats de Guingamp en 1911 et 1912.

Il faut ensuite attendre 1966 pour obtenir la première preuve de nidification du Busard Saint-Martin en Basse-Bretagne¹⁴², dans le secteur des Monts d'Arrée où des observations antérieures (1959 et 1960) laissaient prévoir cette découverte ; il y niche assez régulièrement aujourd'hui. La seule autre certitude nous vient de Belle-Isle où, l'espèce a été notée en 1966¹⁴⁷ et la reproduction établie en 1968.

La découverte récente de l'espèce en tant que nicheuse et une possible augmentation des effectifs bretons sont peut-être à mettre en parallèle avec l'évolution de cet oiseau dans les Iles Britanniques. Au début du 20^e siècle, le Busard Saint-Martin ne nichait plus qu'en Irlande, aux Orcades et aux Hébrides. Il ne s'est établi en Grande-Bretagne "continentale", dans le nord de l'Ecosse, qu'en 1950. L'extension vers le sud se fit alors rapidement, et nombreux sont les comtés d'Ecosse, du Pays de Galles et d'Angleterre où la nidification a maintenant été prouvée¹⁵.

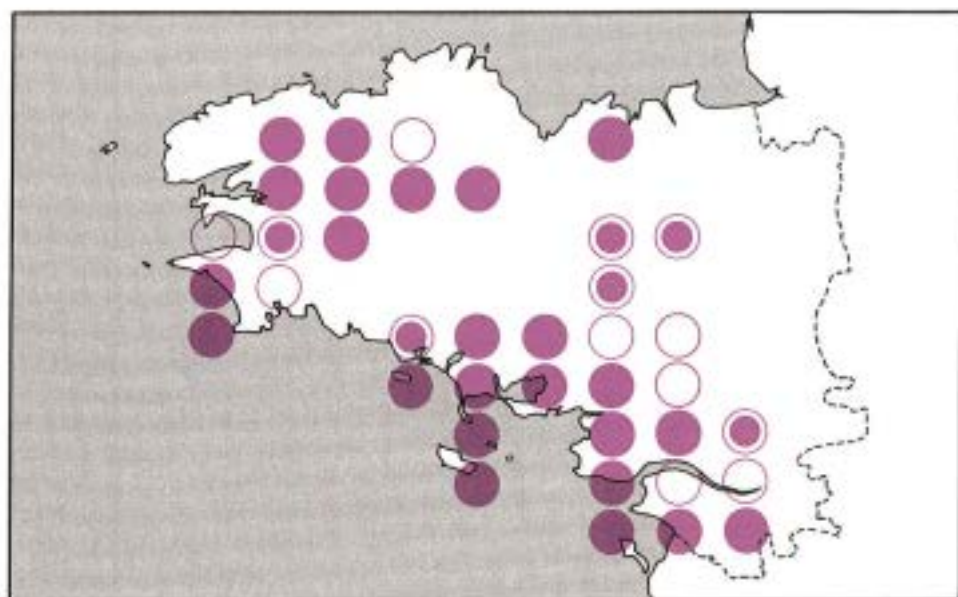
L'effectif breton actuel peut être compris entre 10 et 20 couples.

BUSARD CENDRÉ

CIRCUS PYGARGUS

Nichant toujours à terre, le Busard cendré s'installe souvent dans des secteurs où il a peu de chances d'être dérangé ; sa distribution en Bretagne est donc calquée grosso modo sur celle des vastes étendues de paysages ouverts et de préférence incultes dans les régions les moins densément peuplées : landes, friches, bordures de marais ou plus rarement les marais eux-mêmes, et très occasionnellement les cultures. En Bretagne péninsulaire, le milieu le plus favorable est "une étendue de landes de 50, 100 hectares ou plus d'un seul tenant, très peu

boisée, entourée de prairies et de champs cultivés, et leur garantissant le maximum de tranquillité" ; le type de lande importe peu et on peut tout aussi bien trouver son nid dans les landes rases, sèches ou humides (Belle-Isle, Arrée/Huelgoat...), que dans des landes hautes de plus de deux mètres (Vannetais intérieur...) ¹²². En revanche, ce sont les prairies et les marais qui ont sa faveur à la charnière sud-est de la Bretagne beaucoup moins pourvue en landes convenables. Ces préférences rendent bien compte de la répartition observée, c'est-à-dire que l'essentiel de l'effectif breton habite les grandes landes qui couvrent les échines déshéritées de la presqu'île : Montagnes Noires et d'Arrée ainsi que leurs marches, Landes de Lanvaux et massif de Paimpont-Campénéac. Le reste de la population se répartit en quelques marais côtiers (baie d'Audierne, littoral morbihannais), sur les îles du Morbihan et dans les grandes zones humides de la Loire-Atlantique. Là où le milieu est favorable, il est habituel de voir plusieurs couples se partager des terrains de reproduction parfois exigus, les nids n'étant parfois distants que de quelques dizaines de mètres (minimum observé : 20 m) ¹²².



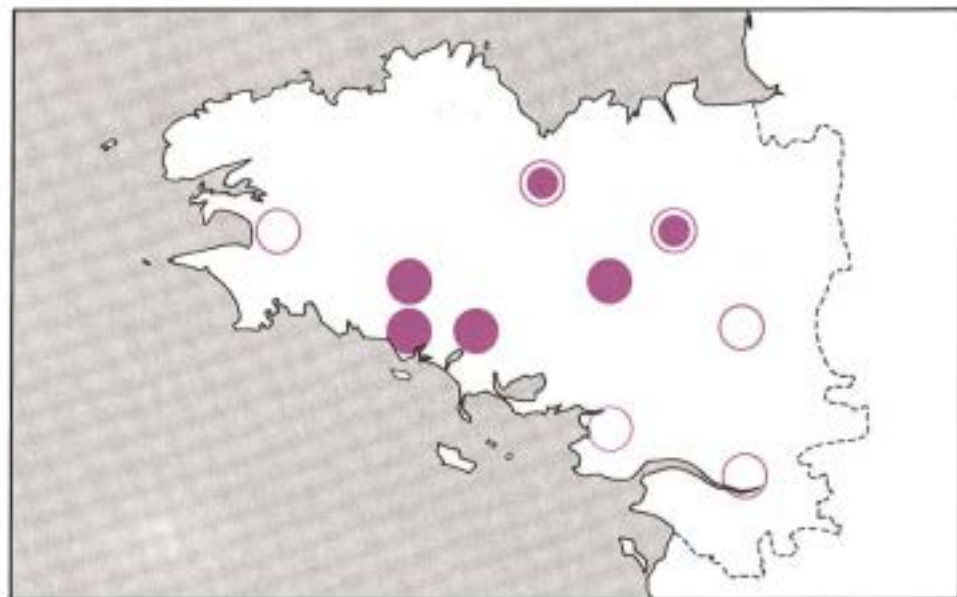
Les références anciennes ^{7, 8, 124}... et les témoignages recueillis ici et là ne permettent pas de douter que le Busard cendré ait sensiblement décliné depuis le début du siècle. Contrairement à bien des rapaces, c'est sans doute moins le fusil que le rétrécissement continu des espaces incultes au profit des cultures qui en est responsable. Aujourd'hui, on peut estimer qu'il nous reste entre 75 et 100 couples de cet oiseau, dont plus des trois-quarts nichent dans le Morbihan et le Finistère.



L'Autour n'a certainement jamais été abondant, ne serait-ce que parce qu'un couple a besoin de plusieurs dizaines de kilomètres carrés pour se ravitailler, et en général de futaies assez étendues pour établir son aire. Ces exigences l'excluent d'un certain nombre de cartes, mais n'expliquent évidemment pas son apparente absence de bien d'autres, notamment en Haute-Bretagne. Chasseur puissant, il s'attaque à des espèces-gibier tels le Pigeon ramier ou le Lapin, et il sait, quand l'occasion se présente, exploiter des concentrations de proies faciles comme les volailles, ce qui lui a longtemps valu d'être systématiquement détruit. Les collectionneurs du siècle dernier se sont joints aux chasseurs et ont abondamment fourni musées et collections privées. Les méthodes modernes d'aviculture et les études montrant le peu d'effet de la prédation qu'il exerce sur l'abondance du gibier ont rendu caducs les arguments des destructeurs, et l'on peut s'attendre à ce que la protection légale récemment accordée à tous les rapaces se traduise par une reconquête des vastes régions aujourd'hui vides d'autours.

Inconnu des naturalistes finistériens du siècle dernier^{4, 5}, il n'est toujours considéré que comme une espèce rare (au passage et en hiver) en Basse-Bretagne au début du 20^e siècle⁷ ; les données de Marseille³⁰⁸ confirment ce statut pour le Sud-Finistère. En revanche, en Haute-Bretagne, l'Autour est certainement bien répandu dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Blandin¹ le connaît à Blain/Nort et le muséum de Nantes est relativement riche en nicheurs : forêts de la Meillerie et d'Ancenis/St-Mars dans les années 1870 et 1890, forêt d'Araize/Châteaubriant dans les années 1870, forêt de Paimpont/Guer et Ploërmel en 1886, sans doute aussi la forêt du Cellier/Ancenis à la même époque. On imagine sans grand risque d'erreur que les autres massifs forestiers de Bretagne orientale abritent également des nicheurs à cette période. Mais l'arrêt des grandes collections dès le début de notre siècle, s'il peut être bénéfique pour l'Autour, nous prive à peu près totalement de renseignements pendant un demi-siècle. C'est sans doute à son extrême discrétion que cet oiseau doit de n'avoir pas totalement disparu de Bretagne durant cette période où un déclin très marqué a été enregistré un peu partout en Europe occidentale.

Plus récemment, c'était un nicheur régulier dans les forêts du nord et nord-est de Rennes : St-Aubin-d'Aubigné et forêt de Gahard/Combours à la fin des années 1940, forêt de Rennes jusqu'en 1953³⁰⁹. Il nichait probablement à la même époque en forêt de Villegardier/Dol. Dans la région quimpéroise, il a été observé en mai-juin 1956³. Kowalski⁵ considère toujours l'espèce nicheuse en Loire-Atlantique, mais "en diminution très notable". L'enquête n'a pas

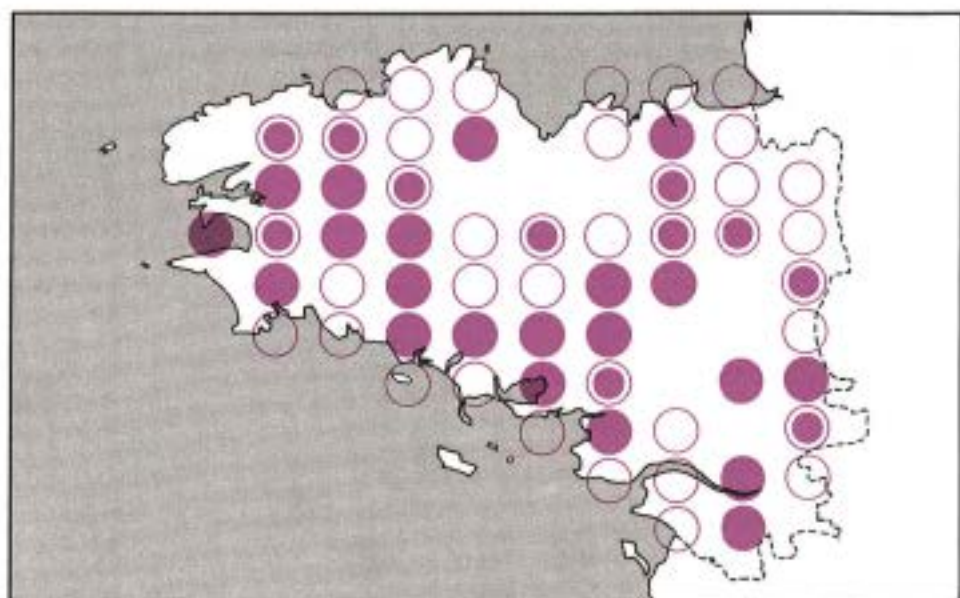


permis de retrouver sa trace dans ces trois secteurs, mais nous n'osons affirmer qu'il en ait disparu : quelques observations à Grand-Lieu ont suggéré à Marion¹⁰ la possibilité de nidifications en forêt de Machecoul, alors qu'une observation au Menez-Hom/Châteaulin en juillet 1972 rend plausible l'hypothèse de son maintien en Basse-Cornouaille.

La seule région où l'Autour soit systématiquement recherché depuis une dizaine d'années — l'ouest du Morbihan — abrite 5 ou 6 couples au moins. Le total breton semble très faible au vu des résultats de l'atlas, mais nous pensons que les 9 ou 10 couples connus ne représentent probablement pas la moitié de l'effectif réel. En particulier, des observations récentes dans le centre du Finistère (cartes du Faou et d'Huelgoat) appellent de nouvelles recherches. Nous ne pouvons encore affirmer que l'espèce augmente dans notre pays, mais avec l'abandon des persécutions, toutes les conditions sont actuellement réunies pour permettre une réimplantation rapide, et notamment l'extraordinaire abondance ici d'une de ses proies favorites : le Pigeon ramier.

EPERVIER D'EUROPE ACCIPITER NISUS

Si l'on entend beaucoup parler de l'Epervier, on le voit peu et il est certainement le plus mal connu de nos prédateurs réputés communs. Les quelques blancs des Côtes-du-Nord et de l'est breton sont tout à fait invraisemblables, et nous les considérons comme de simples ratés de la prospection. Par contre, le Bas-Léon à l'ouest de Landerneau semble bien être aujourd'hui déserté par l'espèce.



Que l'Epervier ait diminué en raison de destructions injustifiées et de l'emploi des pesticides, cela ne fait de doute pour personne. Mais n'a-t-on pas exagéré quelque peu les pertes subies ? Peut-on croire que les effectifs de cet oiseau aient pu chuter de 95 % en Ille-et-Vilaine durant les 25 dernières années comme cela nous a été rapporté ? Assurément, l'Epervier ne mérite plus aujourd'hui le qualificatif de très commun que lui attribuent unanimement les faunes du siècle dernier, personne n'espère plus découvrir une aire dans un parc de la banlieue brestoise comme en 1900³⁰³, on ne le rencontre plus couramment dans l'ensemble du Finistère comme dans le premier tiers de ce siècle⁷, et s'il a vraiment niché sur Belle-Ile dans les années 1950, il en a aujourd'hui disparu. Là doivent s'arrêter nos certitudes, et nous suivrions volontiers

Guillou³ lorsqu'il le considère comme commun dans le Sud-Finistère dans les années 1960, ou même Kowalski⁵ qui le dit encore abondant en Loire-Atlantique (sans toutefois préciser l'époque à laquelle se réfère son appréciation).

Nous ne pouvons admettre les estimations inutilement alarmistes de Thiollay et Yeatman²⁰ qui avancent que l'effectif total de la France ne dépasse probablement que de peu 1000 couples. Ce chiffre n'est sans doute même pas celui d'une région comme le Massif Central. En Bretagne, la simple addition des sites signalés à notre centrale de 1970 à 1975 nous donne déjà un minimum de 150 couples. Compte tenu des difficultés de détection et des insuffisances de la prospection, nous considérons comme plus vraisemblable un minimum de 300 à 400 couples en Bretagne, ce qui correspond à une moyenne de 4 à 6 couples par carte occupée ou supposée telle.

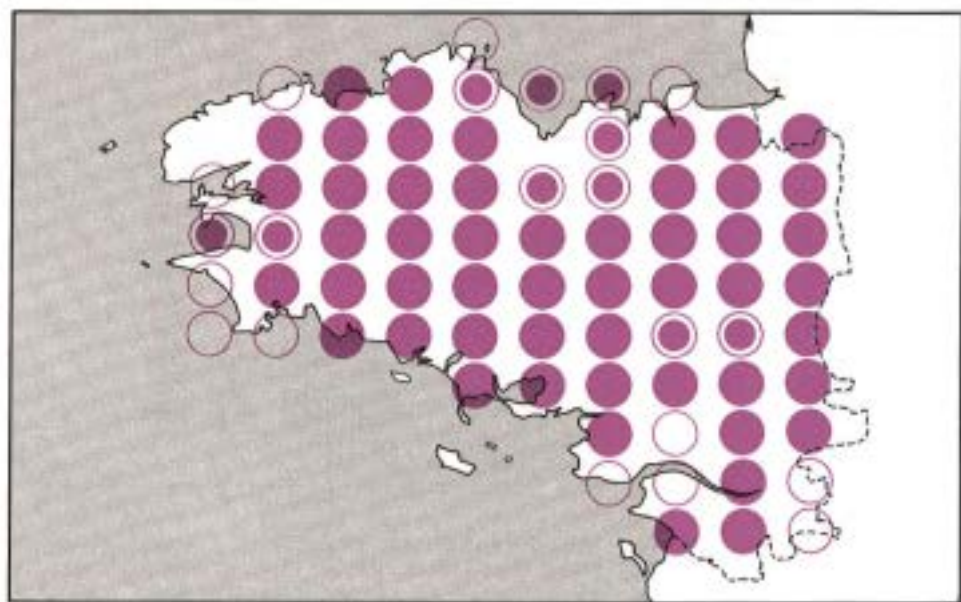
BUSE VARIABLE

BUTEO BUTEO

Largement distribuée en Bretagne, la Buse n'en est pas moins inconnue comme nicheuse dans bon nombre de secteurs littoraux, sur l'ensemble des îles y compris Belle-Ile qui peut a priori lui convenir et dans le Bas-Léon à l'ouest de Landerneau. Dans ce secteur, plusieurs observations signalées pendant l'enquête n'ont pu être retenues car relevant à peu près certainement de confusions avec la Bondrée.

La subsistance de buses dans des régions offrant peu d'habitats convenables est incompatible avec une pression humaine trop élevée. Si la Buse est un oiseau de lisières et de futaies morcelées, voire de bosquets, encore convient-il que ces derniers ne soient pas trop isolés et que les cultures environnantes laissent subsister des terrains de chasse suffisamment vastes pour assurer la survie de ces oiseaux très largement, voire totalement sédentaires chez nous.

Trop commune sans doute, la Buse n'a pas d'histoire. Certes, il nous serait possible de reprendre les banalités sur les diminutions attribuées aux persécutions irréfléchies, à l'emploi des pesticides, au remembrement du bocage, aux hivers rigoureux. En l'absence d'arguments sérieux pour l'ensemble de notre pays, nous ne retiendrons que la disparition récente du Bas-Léon où les rares couples qui tentaient encore de nicher dans les années 1960 étaient systé-



matiquement détruits ; une notable diminution serait aussi intervenue dans l'Ille-et-Vilaine dans les années 1960³³. Si déclin il y a eu, il est tout à fait évident que la Buse a bien récupéré et sans doute même augmenté ses effectifs au début des années 1970 ; la protection légale de l'espèce n'y est peut-être pas étrangère.

L'estimation des effectifs bretons actuels est une entreprise périlleuse dans la mesure où cet oiseau doit à sa banalité de n'être pas systématiquement noté. La prospection des zones boisées n'en est qu'à ses débuts, en Haute-Bretagne notamment. À partir des archives d'*Ar Vran* (1970-1975) nous pensons cependant pouvoir avancer qu'un effectif de 750-800 couples est un minimum ; ce chiffre approximatif correspond à une moyenne d'environ 10 couples par carte occupée, alors que nous savons que la majorité des cartes de l'intérieur peuvent en abriter le double et certaines le triple. Si le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et plus encore le Morbihan semblent aujourd'hui les mieux peuplés, nous ne pouvons exclure que ce déséquilibre ne soit le reflet de l'inégalité des efforts de prospection.

FAUCON CRÉCERELLE FALCO TINNUNCULUS

Susceptible de nicher dans des situations extrêmement variées, la Crécerelle était certainement présente sur la totalité des cartes bretonnes au cours de la période 1970-1975. Il s'agit en effet du plus commun et du plus répandu de nos rapaces, statut qui doit d'ailleurs se perpétuer depuis fort longtemps en dépit d'une étonnante affirmation³ selon laquelle il aurait été moins commun que l'Epervier en Basse-Cornouaille dans les années 1960. C'est dans les bois de conifères ou de feuillus, sur les arbres du bocage, dans les falaises maritimes, les carrières et les rochers de l'intérieur ainsi que sur les vieux bâtiments qu'on a le plus de chances de le rencontrer ; mais son nid a également été trouvé à terre¹⁰ et un couple était cantonné sur la cathédrale de Nantes en 1973. Il semble plus densément réparti au voisinage du littoral et niche ou a niché, sur la plupart des grandes îles : Ouessant, Groix, Belle-Ile, Houat, Hoedic¹³, ne dédaignant pas des îlots de superficie modeste comme Banneg/Plouarzel, Bonno/Perros²⁴ ou le Loc'h/Pont-l'Abbé.

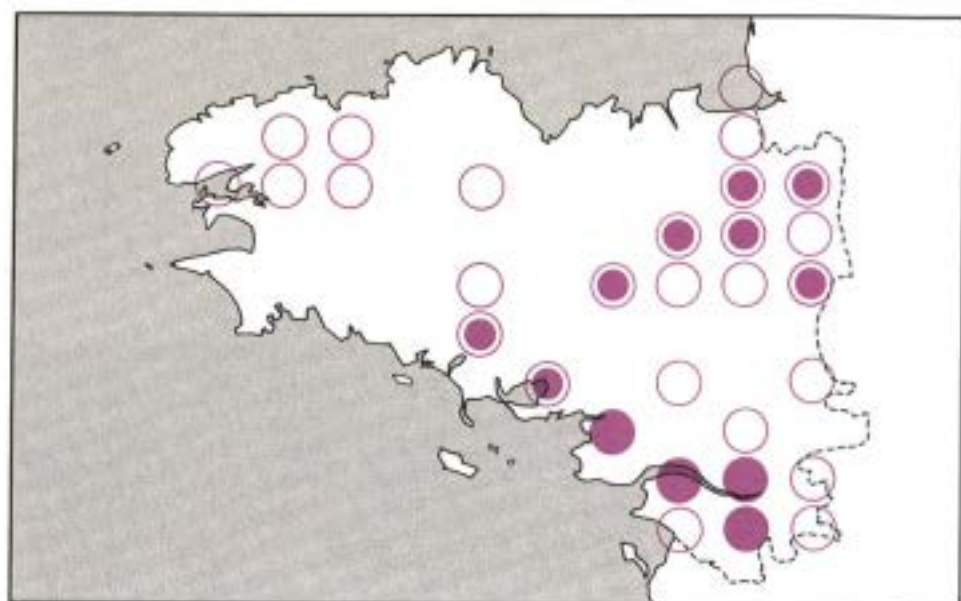


Les effectifs de ce faucon sont soumis à des variations assez régulières qui sont elles-mêmes fonction de la densité des petits rongeurs dont il tire bonne part de sa subsistance ; dans les îles Britanniques, la périodicité de ces fluctuations est de onze ans en moyenne¹⁵.



Espèce peu abondante et de surcroît mal connue comme en témoignent l'irrégularité apparente de sa distribution et le manque de preuves de reproduction dans la plupart des régions. Nous pouvons cependant considérer le Hobereau comme répandu dans l'est et le sud de la Bretagne, et manquant presque totalement à l'ouest d'une ligne Vannes - Mont St-Michel, à l'exception d'une petite population dans les Monts d'Arrée. Ce n'est sans doute pas un hasard si les rares preuves de reproduction proviennent de la seule région où l'espèce puisse être qualifiée d'assez commune, c'est-à-dire le sud de la Loire-Atlantique.

Le passé du Faucon hobereau en Bretagne n'est guère connu. Faut-il croire Hesse et Le Borgne⁶ lorsqu'ils le disent "*commun nicheur*" dans le Finistère ? Peut-être la réponse est-elle contenue dans l'histoire de la population britannique qui a connu un net déclin au siècle dernier, mais ne semble plus subir de variations importantes depuis une trentaine d'années, ou même depuis le début du 20^e siècle¹⁴. Au début de ce siècle, Lebeurier et Rapine⁷ ne connaissent plus l'espèce en Basse-Bretagne. En a-t-elle vraiment disparu ? Lebeurier l'y revoit dès la fin des années 1930, puis elle est régulièrement observée dans les Monts d'Arrée dans les années 1950¹⁰⁹, un nid étant trouvé près de St-Rivoal/Le Faou en 1960¹³⁰. Cette petite population finistérienne se maintient ; peut-être même progresse-t-elle si l'on en juge au nombre des apparitions dans la région de Brest depuis quelques années. Le manque de preuves de reproduction est sans doute à attribuer, comme en d'autres secteurs de Bretagne, à la discrétion et à la faible densité de l'espèce. La seule indication négative de l'atlas serait l'absence d'observations sur la carte d'Auray où le Hobereau était régulier dans les années 1960⁶². Rien en tout cas ne nous permet de souscrire à l'affirmation selon laquelle on assisterait à une très forte diminution de cet oiseau²⁰.



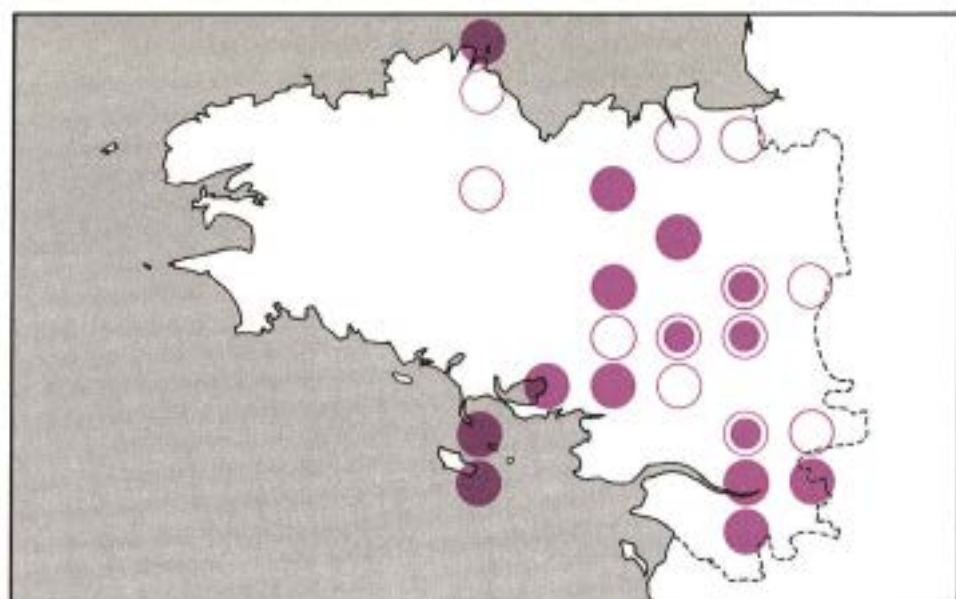
Susceptibles de variations annuelles importantes, ses effectifs sont difficiles à chiffrer ; nous pouvons estimer qu'il ne niche sans doute pas moins de 40 à 50 couples en Bretagne.

PERDRIX ROUGE

ALECTORIS RUFA

"Il y en a de rouges en Rhuys, en Nantes et quelques-unes aux environs de Rennes". Cette phrase écrite au milieu du 18^e siècle²⁷⁰, nous pourrions presque l'appliquer à la situation actuelle de la Perdrix rouge en Bretagne. Et comme de surcroît c'est là une répartition logique pour une espèce méridionale, il serait tentant de penser que le statut de cet oiseau n'a guère évolué depuis deux siècles. Nous savons en fait qu'elle s'est reproduite nettement plus à l'ouest jusque dans le Finistère. Les localités signalées comme abritant des perdrix rouges reproductrices en Basse-Bretagne au début du 19^e siècle sont toutes situées aux confins du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord : ce sont les communes de Roudouallec/Gourin, Gourin, Carhaix, Glomel/Carhaix, Le Faouet/Plouay^{4, 162}. Divers témoignages fixent aux environs de 1860-1870 sa disparition du Finistère^{7, 167}. A la même époque, elle se raréfie dans la région de St-Brieuc, les dernières compagnies étant signalées en 1883 et 1909 à Plé-neuf et en 1939 à Hillion^{212, 216}. Dès 1866, Taslé la dit devenue très rare dans le Morbihan¹⁷.

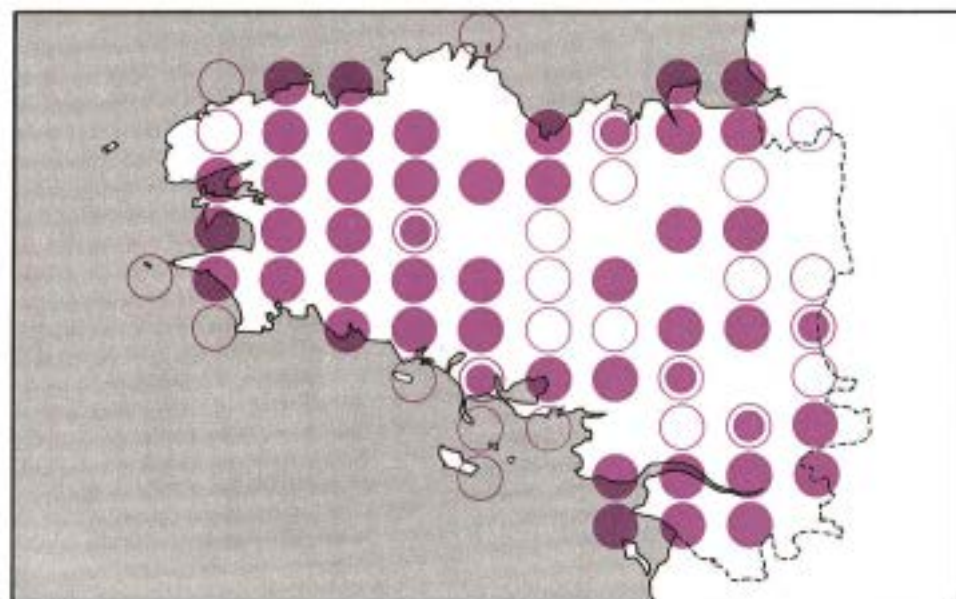
Son aire de distribution ne paraît pas avoir subi de recul depuis lors, les limites actuelles étant en tout cas identiques à celles proposées dans le premier tiers du 20^e siècle¹². Il est possible que les lâchers régulièrement pratiqués par les sociétés de chasse masquent sur le plan géographique les pertes constatées ou supposées par divers auteurs au sein de l'aire de répartition^{5, 10}. Notons à ce propos que les lâchers de perdrix sont pratiqués depuis fort longtemps ce qui n'est pas pour faciliter l'étude historique de leur distribution : à la fin du 17^e siècle déjà, Dubuisson-Aubenay signale des tentatives infructueuses (concernant quelle espèce ?) sur Groix⁸⁶ ; des introductions ont également été tentées en 1928 à Houat⁷⁶ et à la fin du 19^e siècle à Belle-Ile¹⁸¹ où l'espèce est aujourd'hui florissante¹³ ; Lebeurier⁷ considère que les quelques observations et captures réalisées dans le Finistère (Monts d'Arrée et Montagnes Noires) au début du 20^e siècle ont pour origine les lâchers effectués à Trévarez/Gourin vers 1904.



PERDRIX GRISE

PERDIX PERDIX

Avec son réseau de talus et de champs aux cultures diversifiées, ses landes hautes constituant autant de remises difficilement accessibles aux prédateurs et aux chasseurs, la Bretagne a fourni à la Perdrix grise des milieux de reproduction correspondant bien à ses préférences écologiques. Une fois de plus il faut donc considérer la plupart des blancs de la carte comme dus à des lacu-



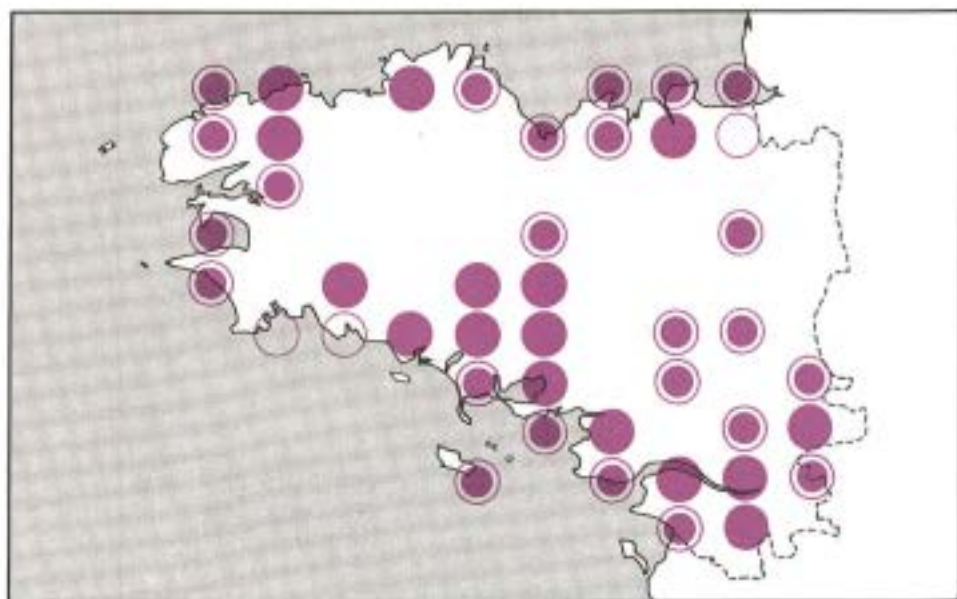
nes de prospection. D'autant que, dans le cas présent, se greffe un manque d'intérêt évident des ornithologues pour un oiseau-gibier dont les populations et la reproduction sont de longue date manipulées par les chasseurs.

Autrefois, la Bretagne abritait une forte population de perdrix indigènes suffisamment différenciées pour qu'elles aient été décrites comme sous-espèce distincte sous le nom de *Perdix perdix armoricana* (pour Lavauden¹⁵⁹ cette forme se rencontrait en fait sur la plupart des terrains sili-
ceux de France). Il est hors de doute que la chasse, les défrichements de landes, l'abandon de la culture du blé noir, l'arasement des talus et le recul de la polyculture au profit de l'élevage sont autant de facteurs qui ont précipité en Bretagne un déclin que les repeuplements massifs prati-
qués depuis des années ne parviennent pas, et pour cause, à enrayer.

CAILLE DES BLÉS

COTURNIX COTURNIX

Si l'on examine le statut français de la Caille²⁰, la Bretagne apparaît pauvrement peuplée, surtout quand on la compare aux provinces voisines (Anjou, Poitou...). L'espèce ne semble un peu plus régulièrement distribuée que dans le Vannetais et la Loire-Atlantique, c'est-à-dire au contact de ces régions mieux pourvues. A l'ouest et au nord, la carte ne nous la montre guère que sur une large bande côtière. Il peut bien entendu s'agir là d'un artefact dû à la répartition des ornithologues eux-mêmes. Cependant, le très gros effort de prospection effectué dans l'intérieur à l'occasion de l'atlas nous incite à penser que notre carte traduit au moins une plus grande rareté de la Caille vers le centre de la Bretagne. Un défaut plus évident de cette représentation est qu'elle fait table rase des variations annuelles de répartition particulièrement importantes chez cet oiseau : il est bien connu qu'il existe des "années à cailles" au cours desquelles le nombre des chanteurs et des nicheurs peut doubler, voire quadrupler par rapport à certaines années creuses. La période de l'enquête inclut une telle année d'abondance : en 1970, les populations britannique¹⁵, suisse¹⁶, rhodanpine¹⁷, et d'autres sans doute atteignirent un niveau inégalé depuis 1964. Il en fut de même en Bretagne, notre centrale ayant reçu 52 observations de chanteurs et reproducteurs ce printemps-là, contre 3 seulement en 1969, 12 en 1971, 17 en 1972, 8 en 1973, 4 en 1974 et 3 en 1975. Si l'on met à part la Loire-Atlantique qui totalise 43 des 100 observations de chanteurs parvenues à la centrale Ar Vran

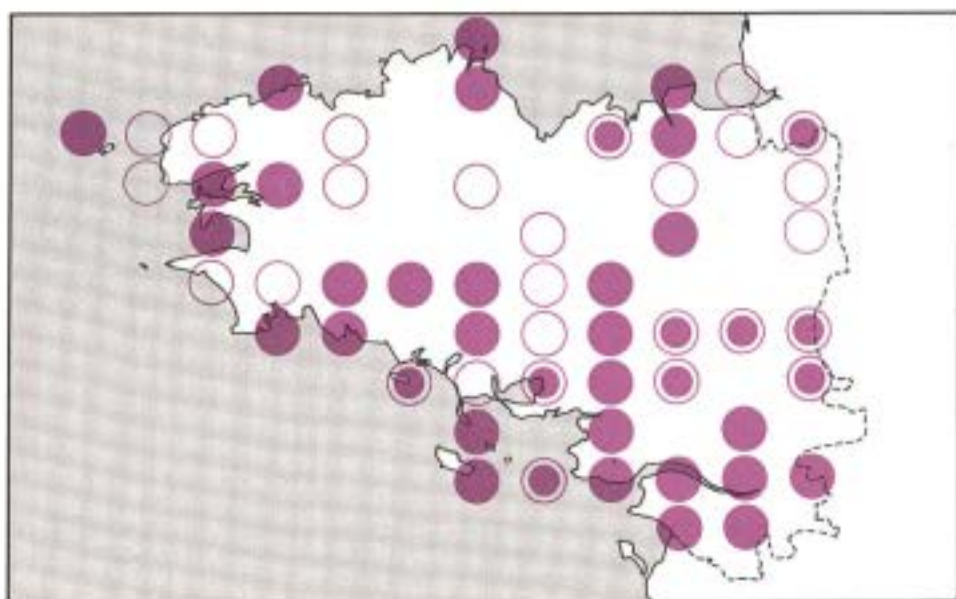


de 1967 à 1975, ces quelques chiffres mettent en évidence la rareté de cet oiseau en Bretagne péninsulaire. La situation ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui puisque, en 1834, Hesse et Le Borgne de Kermorvan la disaient assez rare dans le Finistère⁴ et que Lebeurier et Rapine la trouvent peu commune en Basse-Bretagne un siècle plus tard⁷.

FAISAN DE CHASSE

PHASIANUS COLCHICUS

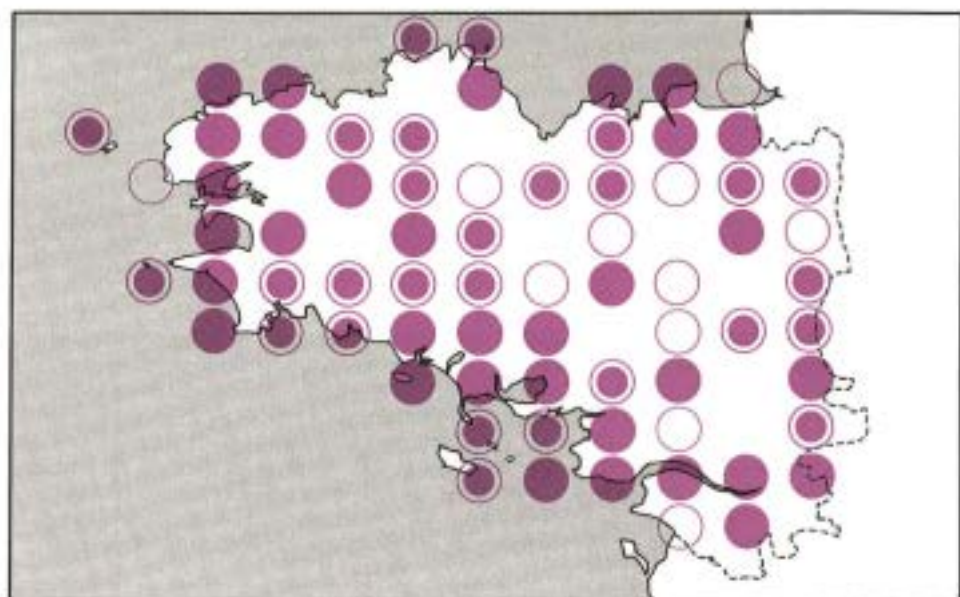
Si les ornithologues n'ont déjà pas manifesté grand enthousiasme à rechercher la Perdrix grise, on comprendra qu'ils aient presque complètement négligé le Faisan, espèce à l'origine tout à fait étrangère à notre faune. Aujourd'hui, il est peu probable que cet oiseau manque sur une quelconque carte de Bretagne, y compris Ouessant où il a été implanté avec succès en 1975 ; mais il n'en a pas toujours été ainsi, et la péninsule est longtemps restée à l'écart des introductions. Ainsi, au siècle dernier, le seul catalogue à le mentionner est celui de Blandin¹ qui ne semble le connaître qu'au bois de la Bretesche/La Roche-Bernard, et il est toujours absent de Basse-Bretagne dans les années 1930⁷. Ce n'est qu'au cours des vingt dernières années que les lâchers sont devenus réguliers, amenant rapidement à la situation actuelle.



RÂLE D'EAU

RALLUS AQUATICUS

On croit trop facilement que la présence du Râle d'eau est liée à l'existence de vastes zones humides ; il n'en est rien et de minuscules formations palustres au long de ruisseaux ou autour de mares littorales par exemple, suffisent à assurer l'existence de couples isolés. Aussi ne faut-il accorder aucune signification aux trop nombreux blancs de la carte. Qui oserait affirmer que le Râle d'eau puisse manquer sur des cartes comme celles de Nort, Nozay, Janzé ou même Malestroit quand on sait que les vallons de Belle-Ile en abritent 10 à 15 couples et que des îlots aussi plats que Hoëdic sont aussi occupés¹³ ?



Très peu loquace dans la journée en période de reproduction, le Râle d'eau a échappé à plusieurs ornithologues du siècle dernier. Blandin³ ne le mentionne qu'au passage et en hiver en Loire-Atlantique, de même De Lauzanne⁶ dans la région de Morlaix.

Largement distribué dans l'ensemble de la Bretagne, il y est globalement assez abondant, avec évidemment une énorme disproportion entre les effectifs réduits de nombreuses cartes intérieures pauvres en milieux humides, et les grands marais de Loire-Atlantique (450 couples à Grand-Lieu selon Marion¹⁰), ou même les cartes littorales pourvues de salines désaffectées (Vannetais), d'étangs et de lagunes (région lorientaise, Sud-Cornouaille, pays bigouden, Léon...).

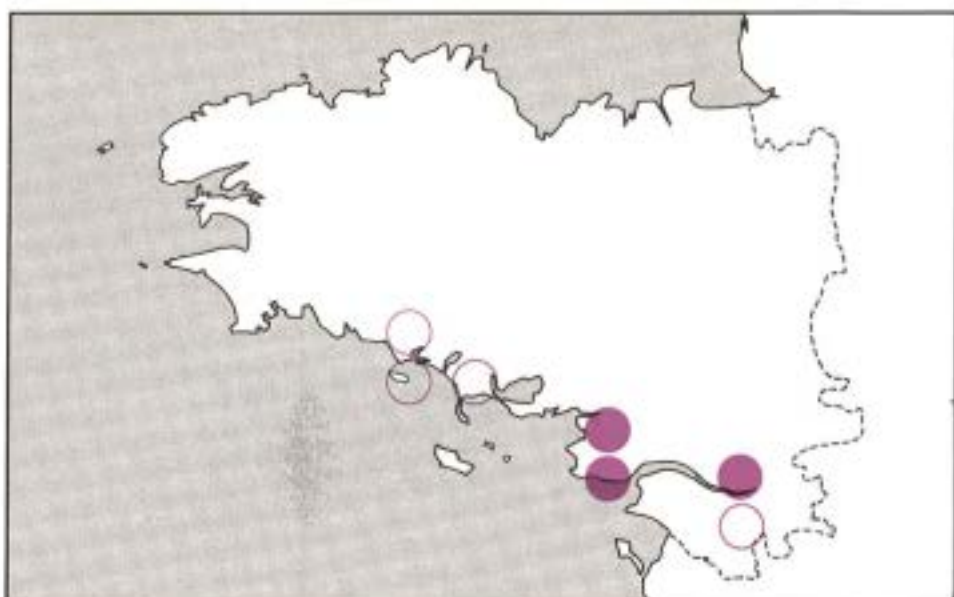
MARQUETTE PONCTUÉE

PORZANA PORZANA

Il ne fallait pas attendre des résultats satisfaisants en ce qui concerne ces râles miniatures dans le cadre d'une enquête-atlas. Mais les indices recueillis sont si peu nombreux que nous devons conclure à une relative inefficacité de la prospection.

Seule certitude, la distribution des marouettes en Bretagne est méridionale comme l'est celle des grands milieux humides. Prouvée à l'île Mindine/Nantes, dans les salines de Guérande/St-Nazaire et en Grande-Brière/La Roche-Bernard, la nidification paraît probable sur quelques étangs des dunes morbihannaises où des adultes ont été observés en 1973 et 1974 (Erdeven/Auray, Kervran-Kerzine/Groix et Lannec/Lorient). A Grand-Lieu, la reproduction n'a pas été prouvée récemment¹⁰.

Que ses effectifs se soient réduits depuis le siècle dernier, cela paraît probable ; que la distribution en Loire-Atlantique ait sensiblement varié reste à prouver. Certes, Blandin³ la donnait nicheuse à Mazerolles/Nort, St-Julien/Vallet et Grand-Lieu ; elle nichait aussi dans la banlieue de Nantes dans les années 1860-1870⁹ et la reproduction était confirmée à Grand-Lieu¹⁰ et signalée en Brière¹⁹⁶ au début de ce siècle. De même, nous n'osons voir dans les récentes observations du littoral morbihannais le signe d'une tendance à l'expansion vers le nord-ouest ; il est bon de rappeler que Taslé¹⁷ semblait considérer l'espèce comme nicheuse (rare) dans le Morbihan.



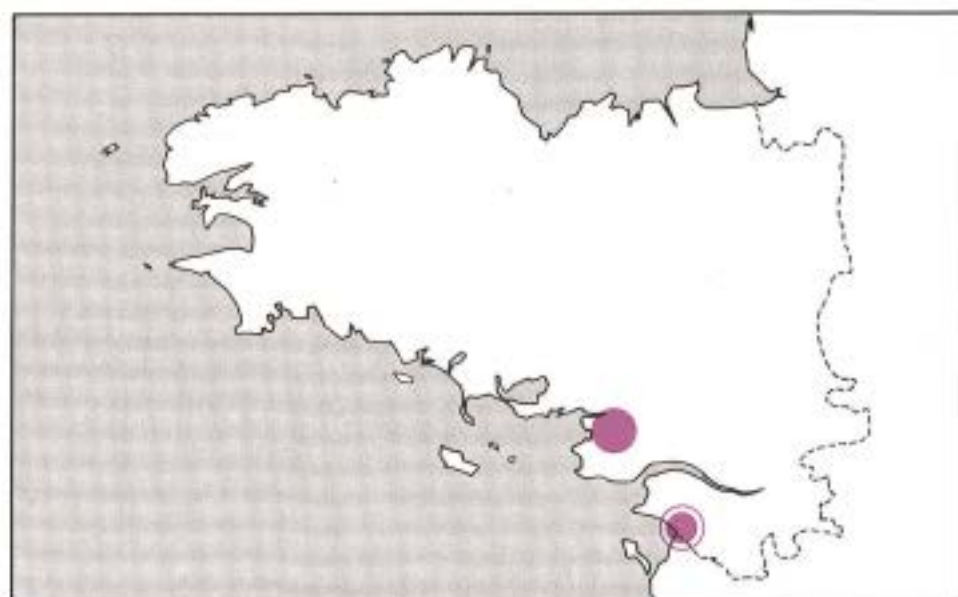
L'atlas a été l'occasion de redécouvrir les marouettes nicheuses, quelque peu oubliées depuis plus d'un demi-siècle. Il n'a pas suffi cependant à en préciser les effectifs ni même, sans doute, la distribution actuelle. Des recherches plus approfondies s'imposent donc, notamment en Loire-Atlantique et dans la région de Basse-Vilaine.



MARQUETTE DE BAILLON

PORZANA PUSILLA

Cette marouette semble encore plus mal connue que la ponctuée. Elle n'a pas été retrouvée dans les marais de l'Erdre/Nort et Nantes, ni aux environs de Nantes/Nantes et Vallet, où elle nichait au siècle dernier¹⁻⁹. A Grand-Lieu, elle n'a été citée que par Bureau¹⁰ au début de ce siècle ; la première donnée de Brière ne date que de 1932 (une capture d'adulte en juillet)⁹, et la reproduction y a été confirmée dans les années 1960¹¹. Les seuls autres points connus sont actuellement les marais de Bourgneuf-Machecoul. Comme l'espèce précédente, la Marouette de Baillon doit demeurer une de nos préoccupations après l'atlas.



RÂLE DE GENÊTS

CREX CREX

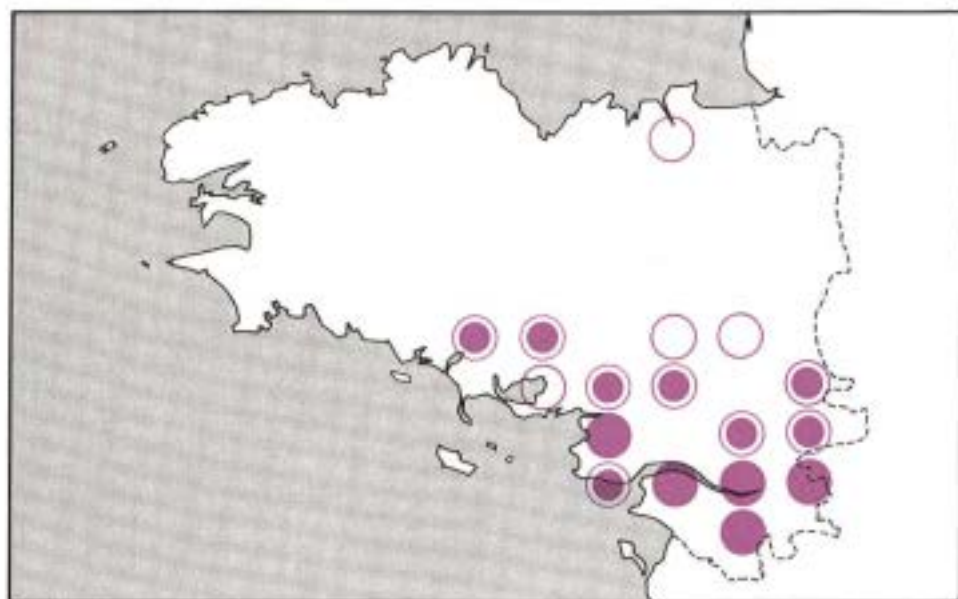
Cette espèce a subi au cours du siècle écoulé l'un des plus forts déclin connus dans l'avi-faune européenne. La plupart, sinon la totalité des pays d'Europe semblent avoir été affectés à partir de la fin du siècle dernier ou du début de ce siècle : Allemagne, Suisse, Hollande, Belgique, Scandinavie, Iles Britanniques, France. Dans les Iles Britanniques où certains secteurs du sud-est de l'Angleterre étaient déjà abandonnés avant 1900, la rétraction s'est produite en direction de l'ouest et du nord : vers 1940, il ne se maintenait qu'en Ecosse, au nord-ouest du Pays de Galles et dans une partie de l'Irlande. Il semble bien que le déclin se soit accentué dans les années 1920-30 ; c'est à cette époque qu'il est signalé un peu partout en Europe¹⁴. En Grande-Bretagne, la régression s'est poursuivie sur un rythme soutenu et Parslow pense même qu'elle s'est peut-être accélérée depuis les années 1950.

Aucune des causes avancées pour expliquer ce déclin spectaculaire n'est satisfaisante, notamment celles qui font appel aux changements dans les pratiques agricoles : diminution des prairies de fauche, fenaison mécanique plus précoce. Le recul était déjà fortement ressenti bien avant la mécanisation de la fenaison qui ne peut être tout au plus qu'un facteur aggravant. Quant à l'hypothèse qui sculigne la coïncidence entre la mise en place d'un impor-

tant réseau de fils aériens et le déclin du Râle de genêts²⁰³, elle ne tient pas plus puisqu'elle suppose que cette espèce soit sélectivement victime de ces installations lors de ses migrations nocturnes ; il ne peut s'agir là aussi que d'un facteur aggravant relativement récent. L'utilisation des pesticides en agriculture⁸ est encore moins susceptible d'être l'une des causes d'un processus commencé près d'un siècle avant l'introduction de ces produits. Manifestement, la raison première de cette régression est toute autre et les causes invoquées ne peuvent qu'expliquer l'accélération du phénomène dans les dernières décennies ; à ces raisons, il conviendrait sans doute d'ajouter la chasse tant en Europe que dans les zones d'hivernage d'Afrique du Nord.

En Bretagne, le Râle de genêts a été beaucoup plus répandu jusqu'au début de ce siècle que de nos jours. Au début du 19^e siècle, il nichait dans le Finistère où Hesse et Le Borgne le disaient cependant assez rare⁴. Jusqu'aux années 1930 au moins, il s'y reproduisait encore *"en plus ou moins grande abondance selon les années"*². Depuis lors, il n'a plus été noté que de loin en loin dans ce département où quelques couples ont peut-être niché certaines *"bonnes"* années : en 1964, une observation à Communa/Huelgoat *"durant la moisson"* et un chanteur à Guipavas/Landerneau¹⁴⁰ ; les observations d'isolés en avril 1969 au Cap Sizun/Douarnenez et avril 1970 à Plabennec ne concernent probablement que des migrants. Il est surprenant que Taslé ne le connaisse pas nicheur dans le Morbihan¹⁷. En Ile-et-Vilaine, Vatar nous signale n'avoir pas revu l'espèce depuis la fin des années 1940²⁰⁰. En Loire-Atlantique, Blandin pensait déjà à une diminution au milieu du siècle dernier¹. Ses indications sur la distribution de l'espèce, confirmées par les collections du musée de Nantes pour les années 1860 à 1900⁹, ne permettent pas de conclure à une sensible modification de l'aire dans ce département depuis un siècle. Comme l'a souligné Parslow, des fluctuations d'abondance interviennent localement durant de brèves périodes ou d'une année sur l'autre et viennent compliquer l'étude du phénomène de déclin à long terme¹⁴. De telles fluctuations ont dû se produire en Bretagne méridionale dans les années 1940-50 ; Douaud signale une contraction de la distribution dans l'estuaire de la Loire par rapport à la situation connue vers 1930, mais en 1954, il parle de son retour en 1951 *"en aval de Lavau"*². Au cours de l'enquête, des variations importantes d'effectifs ont été notées dans certains secteurs ; il semble que 1970 et 1974 aient été de *"bonnes"* années en Bretagne.

La distribution actuelle du Râle de genêts est restreinte à quelques secteurs bien précis du sud-est breton : il demeure bien répandu et localement abondant dans les prairies de la vallée de la Loire, tant en amont qu'en aval de Nantes ; il occupe aussi les marais attenants à la

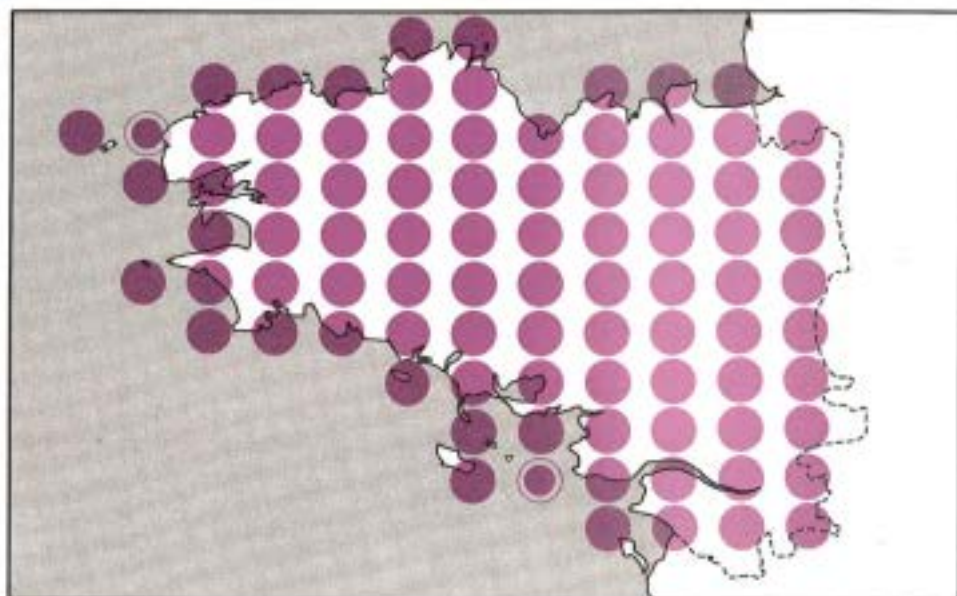


Basse-Loire (Brière, Grand-Lieu) où il semble peu abondant puisque Marion estime que la population de Grand-Lieu n'excède pas 20 couples¹⁰ ; les vallées de l'Erdre/Nort et de la Vilaine/Questembert et Redon abritent encore des nicheurs. Ailleurs, l'espèce ne semble pas nicher régulièrement : elle n'a été entendue qu'en 1970 au Vioreau/St-Mars et en 1974 dans l'intérieur du Morbihan sur les cartes de Baud et Elven.

POULE D'EAU

GALLINULA CHLOROPUS

Le plus commun et assurément le plus abondant de nos Rallidés est très uniformément distribué en Bretagne. On trouve même quelques couples sur les îles de Batz, Ouessant, Groix, Hoëdic, et surtout une belle population à Belle-Ile : 20 à 25 couples en 1974¹³.



Il serait vain de chercher à fabriquer une histoire à la Poule d'eau. Toute création de plan d'eau, si petit soit-il, est immédiatement mise à profit : mares dans les sablières abandonnées des dunes léonardes/Plabennec et St-Pol, retenue d'eau d'Ouessant où l'installation paraît récente (construction du barrage en 1965-66, nidification connue dès 1967), etc... Ceci ne signifie pas que la présence d'eau libre et calme soit une condition nécessaire, pas plus d'ailleurs qu'une végétation basse et dense ; nous connaissons des sites où l'on chercherait vainement un mètre carré d'eau libre, d'autres où à défaut d'une végétation palustre abondante, c'est sur des arbres au bord de rivières ou de ruisseaux minuscules que sont édifiés les nids (Brest, Plabennec, St-Pol... et ailleurs certainement). La palme revient à un nid établi à près de trois mètres de hauteur dans un vallon à végétation arbustive et buissonnante très dense parcouru par un filet d'eau imperceptible dans la banlieue brestoïse ; ce nid, malgré sa situation, fut pillé par des rats.

La Foulque ne manque en Bretagne que sur les cartes où les plans d'eau convenables font défaut. Elle peut même nicher sur les îles : à Belle-Ile, régulièrement depuis 1969 au moins et aux Glénan/Pont-l'Abbé en 1968.

Les trois catalogues dont nous disposons pour le Morbihan¹⁷ et le Finistère au siècle dernier^{4, 6} la disent tous nicheuse. En revanche, en 1934, Lebeurier et Rapine ne la connaissent que de passage en Basse-Bretagne et doutent de l'exactitude des publications antérieures sur ce point⁷. De cette date à nos jours, le statut de la Foulque dans l'ouest de notre péninsule a donc changé du tout au tout. Malheureusement, les documents qui permettraient de reconstituer l'histoire de cette très forte extension font cruellement défaut. L'espèce n'est pas citée parmi les nicheurs de la baie d'Audierne/Pont-Croix en 1957¹³⁶ ; Guillou³ la dit estivante dans le Sud-Finistère et n'obtient de première preuve de nidification qu'à Trévignon/Concarneau en 1958. Au même moment, à l'occasion d'observations de l'espèce au Yeun-Elez/Huelgoat en août 1959 et en juillet 1960, Kerautret¹³⁹ signale qu'en dépit de données sur divers plans d'eau du Nord-Finistère, la reproduction n'a pas encore été prouvée dans cette région. Malgré le manque de données antérieures, la rareté des observations à cette époque nous autorise donc à situer vers la fin des années 1960 la colonisation du Finistère par la Foulque. Le phénomène se poursuit encore actuellement : aujourd'hui, Trévignon et la baie d'Audierne abritent chacune des dizaines de couples nicheurs ; le petit étang de la baie des Trépassés/pointe du Raz n'est occupé que depuis 1971²⁶³ ; l'espèce s'est installée entre 1971 et 1974 dans les balastières inondées de St-Barthélémy/Bubry ; à St-Renan/Plabennec, les effectifs passent de 2 couples en 1966 à 10 couples en 1970 et plus de 20 en 1974 ; enfin 4 couples se sont établis en 1973 sur un bassin récemment créé à Bourg-Blanc/Plabennec, aussitôt que les conditions favorables ont été réunies (arrêt de l'exploitation, développement de la végétation). Une augmentation régulière des effectifs a également été notée à Grand-Lieu¹⁰. L'expansion de la Foulque en Bretagne concorde avec ce qu'en disent divers auteurs pour le reste de l'Europe^{14, 18}.



Chiffrer la population bretonne n'est pas une entreprise facile car nous manquons totalement d'évaluations pour la Brière, les marais de Machecoul-Bourgneuf et de nombreux plans d'eau de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine. Elle n'est certainement pas inférieure à 2 800 couples et dépasse très probablement 3 000 couples (Ille-et-Vilaine : 350 ; Côtes-du-Nord : 60 ; Finistère : 180 ; Morbihan : 180 ; Loire-Atlantique : 2 000 environ à Grand-Lieu et 130 sur les quelques autres plans d'eau recensés dans ce département).

HUITRIER PIE

HAEMATOPUS OSTRALEGUS

La répartition de l'Huitrier est assez irrégulière ; présent sur une bonne partie des côtes septentrionales, il manque tout à fait entre l'archipel de Molène/Le Conquet et les îles de Glenan/Pont-l'Abbé, et est très clairsemé plus au sud. Cette distribution s'explique sans doute par ses préférences en matière d'habitat : ce sont presque toujours les îlots bas qui lui conviennent et, au cours de l'enquête, il évitait presque complètement le littoral continental ainsi que les côtes rocheuses un tant soit peu escarpées. C'est dans l'archipel d'Ouessant-Molène (150 couples) et autour de Perros-Guirec (110 couples) que se regroupait en 1970 la majorité des 400 couples nicheurs de Bretagne. La population bretonne représente à peu près les quatre cinquièmes des effectifs français.



Malgré la rareté des données chiffrées anciennes, il ne fait pas de doute qu'il a augmenté en Bretagne depuis le début du siècle, ce qui est en accord avec la tendance générale en Europe. Ainsi, dans l'archipel de Molène, on est passé d'une trentaine de couples dans les années 1950 à 120 couples en 1970²⁴⁴. La découverte d'un nid en 1975 dans la rivière de Pont-l'Abbé est peut-être le prélude à une occupation plus régulière du littoral continental, phénomène observé en plusieurs points des côtes européennes⁷⁵.

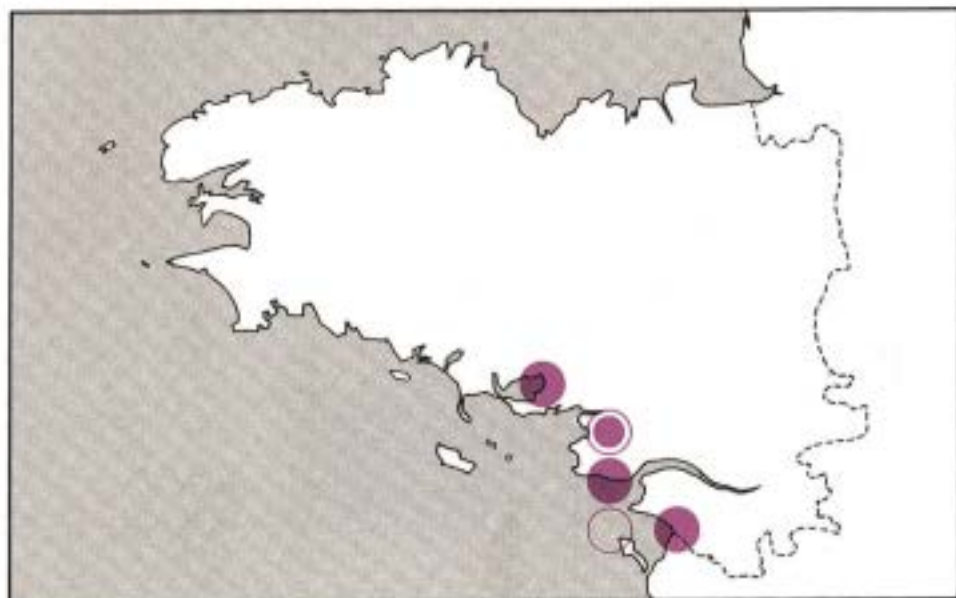
ECHASSE BLANCHE

HIMANTOPUS HIMANTOPUS

Espèce nettement méridionale, l'Echasse n'avait qu'une distribution très restreinte en Europe occidentale au début du siècle dernier : on ne la trouvait qu'aux embouchures de quelques fleuves dans la Péninsule Ibérique et en Camargue où elle se serait installée sur les lagunes saumâtres après l'endiguement des Rhônes¹⁹. Depuis très longtemps, le caractère instable de cette espèce a été souligné ; on a très fréquemment assisté à de petites invasions printanières et estivales dans des régions situées très au nord des sites de reproduction. C'est ainsi qu'en Bretagne, Blandin¹ signalait des captures en avril dans les environs de Nantes ; le muséum de Nantes² possède entre autres des spécimens d'avril 1897, mai 1893 et 1899 au lac de Grand-Lieu et de juin 1875 en Brière. L'hypothèse de nidifications en Loire-Atlantique au siècle dernier n'a jamais, semble-t-il, été sérieusement envisagée, mais nous ne pouvons l'écarter.

Il y a près d'un demi-siècle, la distribution de l'Echasse en Europe s'est très fortement étendue ; une véritable éruption s'est produite qui a abouti à la multiplication des colonies sur le littoral méditerranéen et surtout à l'installation de nicheurs en plusieurs localités de l'Europe continentale et atlantique^{12, 19}. Parmi les implantations signalées, on relève celles de Brenne, Charente-Maritime et Vendée. Plus tard (1957) la Sologne a été occupée à son tour, mais aucun cas n'a été observé en Bretagne avant la dernière invasion importante, en 1965. Auparavant, on a enregistré quelques observations en Basse-Loire en 1929, 1932 et 1949². Notons cependant que l'espèce est mentionnée comme nicheuse régulière en baie de Bourgneuf entre 1943 et 1955²²⁸ ; cette affirmation ne doit être considérée qu'avec les plus grandes réserves puisque, de source ornithologique, les colonies de cette région ne se seraient formées qu'en 1961 à l'île d'Olonne et dans la partie vendéenne du Marais Breton²²³. La prospérité des colonies vendéennes au début des années 1960 est peut-être à l'origine des apparitions en Brière (juin 1964) et de l'installation des colonies bretonnes à partir de 1965.

Alors que toutes les observations bretonnes antérieures ont été faites en Loire-Atlantique, c'est dans le Morbihan que va s'implanter la première et seule colonie importante qu'ait jamais abrité le littoral breton. La brutale invasion de 1965, attribuée à de fortes augmentations sur les sites traditionnels de France méditerranéenne et atlantique¹⁹, se traduit en Bretagne par la formation de deux colonies au nord de la Loire : 3 couples dans les salines de Guérande/St-Nazaire¹⁷⁵ et 21 nids dans les anciennes salines de Séné/Vannes²⁸⁸ ; peut-être l'Echasse niche-t-elle aussi cette année-là sur les prairies de Trignac/St-Nazaire⁹³. En 1966, la colonie de Séné ne compte plus que 12 à 15 couples, celle de Guérande est abandonnée. En 1967, 8 nids sont trouvés à Séné, la reproduction n'est pas prouvée à Guérande, mais 2 couples nichent très nettement au nord-ouest, en baie d'Audierne/Pont-Croix⁶⁷. Par la suite, ce dernier site ne sera plus occupé alors que de petits contingents se maintiendront en Bretagne sud, avec des fluctuations annuelles très marquées pouvant aller jusqu'à une totale absence (en 1969 par exemple). Nous ne pouvons malheureusement situer précisément les premières apparitions dans la partie bretonne des marais de Machecoul où quelques couples ont niché récemment.



Proposer un effectif moyen pour un oiseau aussi instable n'est évidemment pas possible, puisqu'il varie largement d'une année sur l'autre : 1 seul couple en 1970, 2 en 1971, 4 à 6 en 1973, 3 au moins en 1974, 10 à 15 en 1975. Si la plupart des données antérieures à 1965 viennent de milieux dulçaquicoles, il convient de mentionner le rôle tenu par les salines désaffect-

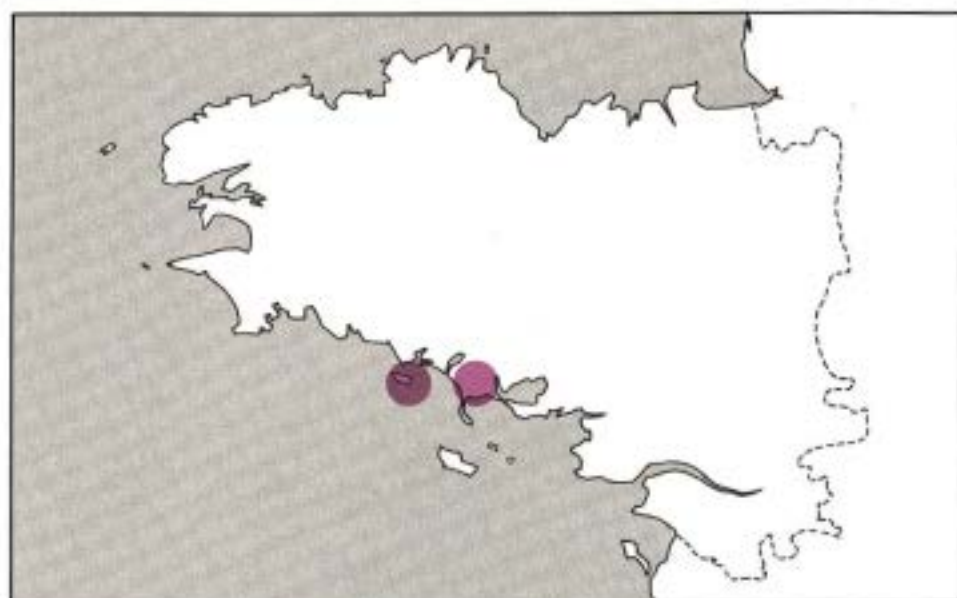
tées dans l'installation et le maintien de l'Echasse en Bretagne. On a tenté d'expliquer la récente diminution dans nos quelques colonies par un très faible taux de réussite des couvées, aggravé par des destructions lors de l'ouverture de la chasse ; ces seuls arguments ne sont pas satisfaisants puisque les échasses n'étant pas liées à un site donné, il y a peu de chances que les oiseaux nicheurs une année soient le résidu de la précédente nidification en ce lieu.

OEDICNÈME CRIARD

BURHINUS OEDICNEMUS

Nicheur de part et d'autre de la rivière d'Étel sur le vaste cordon dunaire qui va de Gâvres/Groix à Penthièvre/Auray, il semble ne plus se reproduire à la Turballe/St-Nazaire depuis 1969¹⁷⁵.

Dans l'*Inventaire*¹² puis dans la *Liste*¹¹, Mayaud le dit nicheur dans l'ensemble de l'Hexagone. Pourtant, jusqu'à une date récente, les seules localités connues pour la Bretagne étaient situées sur le littoral de la Loire-Atlantique dans la région du Croisic^{9, 211}. C'est seulement vers 1955 que Le Garff en nota la nidification dans les dunes d'Erdeven/Auray²⁰⁷, site où Bozec prouva lui aussi la reproduction en 1960⁸³. En dehors de ces deux secteurs, l'Oedicnème n'a jamais été signalé que de passage.



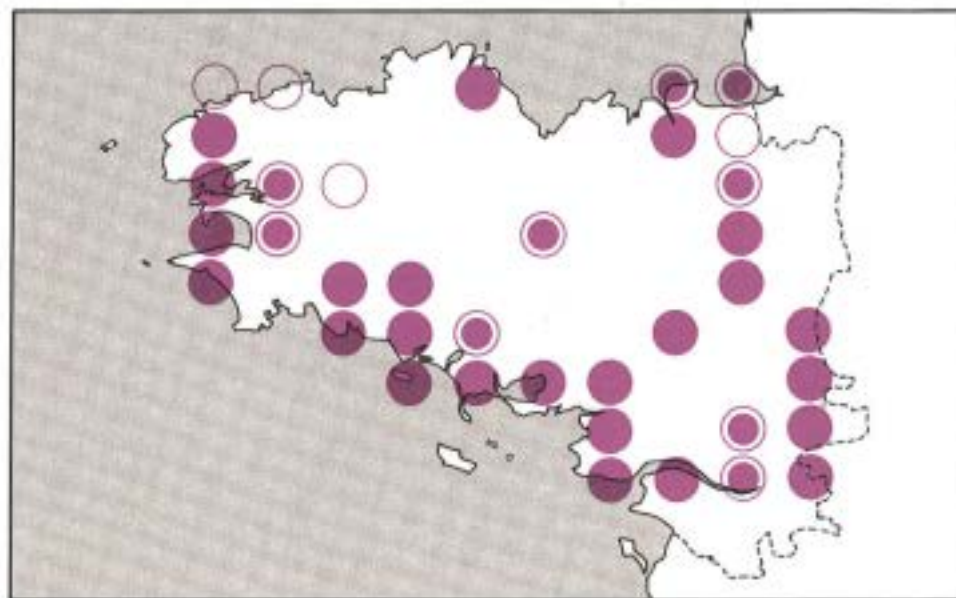
Il semble décliner lentement en de nombreuses régions d'Europe¹⁸. En Grande-Bretagne, sa diminution est probablement à mettre sur le compte d'une dégradation croissante de son habitat dunaire¹⁴. Sa disparition des dunes du Croisic au début du siècle, puis de celles de la Turballe l'année précédant le démarrage de l'enquête est, selon toute vraisemblance, due aux mêmes causes.

L'effectif de la Bretagne est très voisin de 5 couples.

PETIT GRAVELOT CHARADRIUS DUBIUS

La carte de l'atlas montre, pour le Petit Gravelot, une répartition assez régulière le long de la Loire, sur le littoral de la Loire-Atlantique et du Morbihan, ainsi que sur les côtes occidentales du Finistère. Ailleurs, c'est-à-dire sur les rivages de la Manche et dans l'intérieur de la Bretagne, la distribution est beaucoup plus irrégulière, voire sporadique. Sur la Loire, ce sont les bancs de sable et de galets qui sont occupés ; au voisinage de la mer, l'espèce fréquente principalement les anciennes salines, les cordons de galets, les dunes et les exploitations de sable qui y sont ouvertes ; dans l'intérieur, elle habite surtout les carrières abandonnées, les gravières, parfois les terre-pleins industriels (Vannes, Lorient, Brest), plus rarement les rives asséchées de plans d'eau (Loudéac, St-Mars).

Les données du siècle dernier et de la première moitié du 20^e siècle concernent toutes le cours de la Loire à l'exception d'une ponte récoltée en 1870 à l'étang de la Provostière/St-Mars²⁹⁷, il faut attendre 1953 pour obtenir un indice ailleurs en Bretagne. Et d'emblée, l'espèce est découverte à l'extrémité de la péninsule, dans les marais de la baie d'Audierne/Pont-Croix¹³⁸. Les années suivantes, toutes les nouvelles localités seront encore finistériennes^{3, 98}. Ce n'est qu'en 1960 que l'oiseau est signalé en Morbihan côtier²⁹⁴, les observations se multipliant dans la seconde moitié des années 1960. Ce phénomène d'expansion a également été noté dans les Iles Britanniques²⁹⁰, en Allemagne⁹⁶, aux Pays-Bas⁹, en Belgique⁸... Tous les auteurs mettent en parallèle le récent développement des habitats artificiels comme les ballastières, les sablières, les terre-pleins industriels, etc... et la progression du Petit Gravelot.



En Bretagne, les premiers indices de l'expansion ont été notés dans les habitats naturels, et les plus forts contingents de l'espèce se sont installés dans des salines dont l'exploitation avait cessé depuis très longtemps. Remarquons toutefois que certains habitats artificiels, à Brest, Vannes, Loudéac, Bruz/Janzé, Bourg-Blanc/Plabennec, ont été utilisés par ce gravelot très rapidement après leur création.

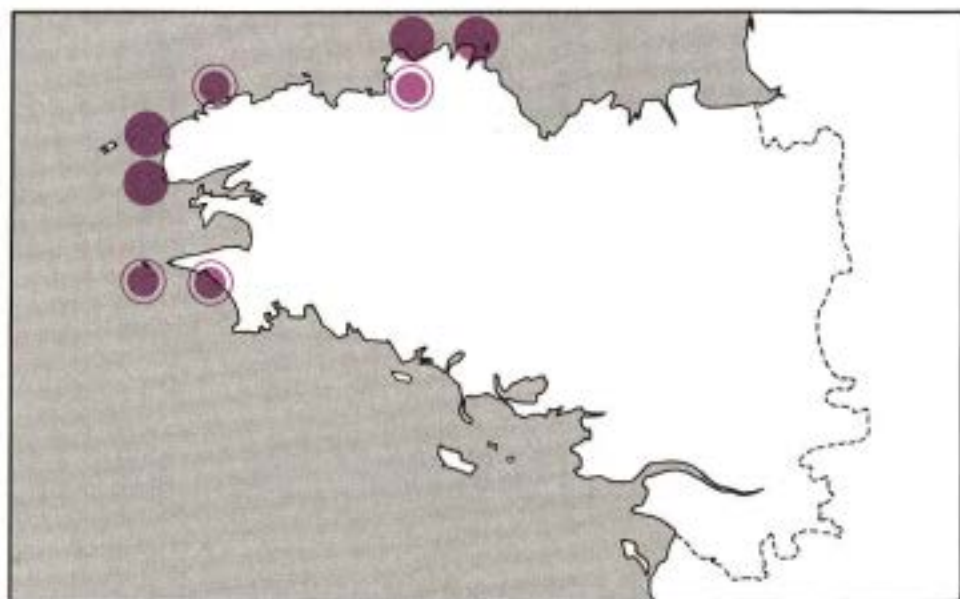
L'effectif nicheur de la Bretagne est probablement compris entre 100 et 150 couples.

GRAND GRAVELOT

CHARADRIUS HIATICULA



C'est vraisemblablement au cours des années 1940 que le Grand Gravelot s'est installé dans l'archipel de Molène puisque, entre 1954 et 1956, Ferry y dénombrait déjà une cinquantaine de couples alors que Lebeurier ne l'avait pas noté lors de sa visite de 1936. Longtemps confiné à cet ensemble, il n'a commencé à coloniser d'autres secteurs de Bretagne qu'à partir de 1965 : ce fut d'abord Trevoc'h/Plabennec (1965), puis Moelez/Pont-l'Abbé (1966), enfin les grèves et îlots du Trégor/Perros (1971), l'installation paraissant plus durable et plus massive en ce dernier secteur. Au cours de l'enquête, la nidification a été prouvée dans l'archipel de Molène, sur la commune de Pleumeur-Bodou/Perros et à l'île d'Er/Tréguier, des couples en parade ou alarmant étant notés au Talber/Tréguier, près de Locquémeau/Lannion, à Guissény/Plouguerneau, à Sein/pointe du Raz et à Plovan/Pont-Croix. Il n'est cependant pas établi, en dépit de cette extension géographique, que les effectifs bretons soient eux-mêmes en progression. En effet, le recensement de 1972 dans l'archipel de Molène (50 à 60 couples) fait apparaître une légère régression par rapport à ceux de 1968 et 1969 (70 couples) ; mais des fluctuations annuelles de cette ampleur ont été notées dans les îles Britanniques. Si l'on excepte quelques cas de reproduction isolés jusque sur les rivages méditerranéens, la population bretonne du Grand Gravelot est la plus méridionale au monde et les 60 à 75 couples qu'elle comptait en 1975 représentent la quasi-totalité des effectifs français de l'espèce²⁴⁴.



GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU

CHARADRIUS ALEXANDRINUS

Le Gravelot à collier interrompu habite les vastes zones sablonneuses du littoral et des îles. Le nid, presque toujours creusé à même le sable, peut occasionnellement être trouvé sur les prés salés (St-Pol), les galets (le Talber/Tréguier) ou même sur la roche (île Trevoc'h/Plabennec). Ses exigences, en définitive assez précises, expliquent bien sa répartition en Bretagne, et notamment son extrême rareté dans les Côtes-du-Nord où son habitat préféré est trop morcelé.



Les auteurs sont quasi unanimes à constater le déclin de cet oiseau en Europe occidentale. Alors qu'il a d'ores et déjà disparu de Norvège¹¹⁹, d'Allemagne, et d'Angleterre (1956), des indices plus ou moins alarmants de régression ont été recueillis pour la Suède, la Hollande, l'Autriche, les Baléares⁹ et la France¹⁸. Il n'y a guère que la Belgique où il soit considéré comme stable²⁹⁰. Il est donc d'autant plus intéressant de noter que ce gravelot se porte bien en Bretagne, et qu'il y a même augmenté ses effectifs depuis quelques années. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir vu son milieu de prédilection se détériorer gravement : les étendues sablonneuses littorales sont visées au premier chef par le développement du tourisme et des campings, les routes en corniche, les exploitations de sable, etc... Mais, devant la dégradation de son habitat traditionnel, il a fait preuve de grandes facultés d'adaptation²⁴¹. La même plasticité a été observée en Belgique où il diminue sur les dunes, mais colonise dans le même temps les vastes zones de terrassements²⁹⁰.

En Bretagne, il peut soit s'adapter à des conditions de reproduction difficiles (Guidel/Lorient, Plouhinec/Groix...), soit s'installer à proximité dans des zones moins troublées : îlots proches de la côte (Enez Reservo et Trevoc'h/Plabennec) ou champs sablonneux cultivés en arrière de la dune (St-Pol, Plouguerneau). C'est peut-être dans cette relative mobilité des "colonies" qu'il faut rechercher la cause des quelques indices de régression historiquement observés : au siècle dernier, le Gravelot à collier interrompu nichait en Brière et était régulièrement noté dans l'estuaire de la Loire et aux Evens/St-Nazaire⁹, toutes localités où il n'a pas été revu depuis des dizaines d'années ; de même à l'île Callot/Plestin où Lebeurier le connaissait au début de ce siècle⁷ ; enfin, le dernier couple de l'archipel de Molène/Le Conquet a disparu en 1971 et il reste aujourd'hui moins de 20 couples aux Glénan/Pont-l'Abbé où Guillou en notait

40 dans les années 1950-1960³. Toujours est-il que le chiffre de 130 couples proposé pour 1972²⁸¹ pour l'ensemble de nos côtes était certainement inférieur à la réalité. Mais les effectifs d'alors n'atteignaient sûrement pas les quelque 300 couples recensés en 1975, des augmentations incontestables s'étant produites entre-temps dans plusieurs secteurs, et notamment en Léon qui compte à l'heure actuelle près du tiers de la population bretonne.

VANNEAU HUPPÉ

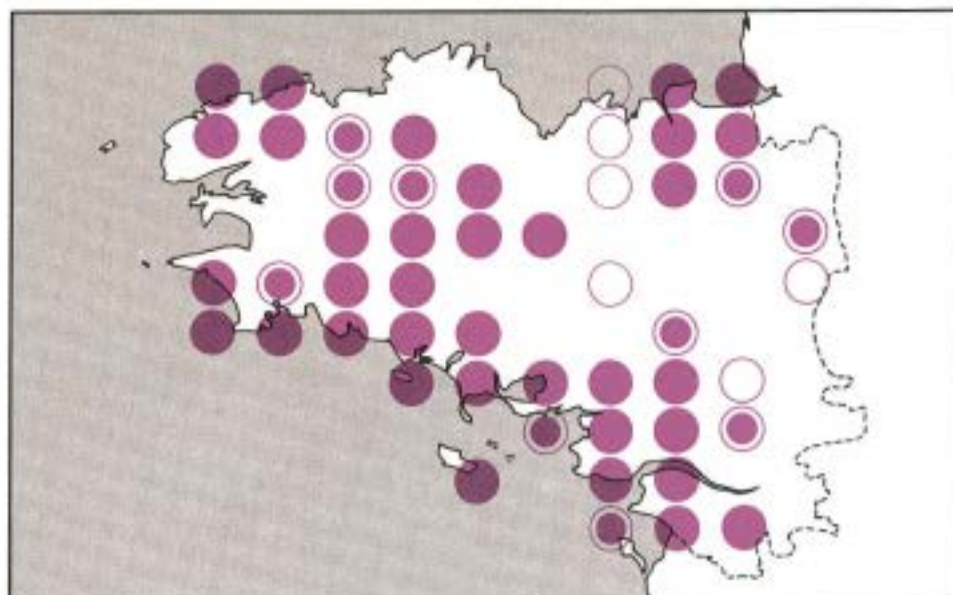
VANELLUS VANELLUS

L'essentiel des effectifs bretons du Vanneau huppé se répartit en trois grands secteurs de peuplement. En premier lieu, le littoral avec les herbues (Léon, Rance...), les systèmes dunaires (Léon, Baie d'Audierne, côtes lorientaises), les salines (Golfe du Morbihan, presque île guérandaise...) et les grands prés situés immédiatement en retrait du front de mer (baie du Mont St-Michel, estuaire de la Vilaine...). En second lieu, ce sont les grands ensembles de marais et de prés humides situés aux chaudières de la Bretagne : marais de Dol et de Sougeal, vallée de la Vilaine, Brière et Basse-Loire, Pays de Retz. Enfin, nous trouvons des habitats plus morcelés dans l'intérieur de la Basse-Bretagne : landes et prés tourbeux des Montagnes Noires et d'Arée ainsi que leurs prolongements, auxquels on peut adjoindre les quelques tourbières du Léon. Hors de ces sites classiques, il arrive à l'espèce de nicher sur des sites plus inhabituels : îlots (Geignog/Plabennec en 1969 et 1970), étendues sèches, de lande ou d'herbe (Belle-Ile...). Au vu des données reçues et en tenant compte de sous-estimations quasi certaines en plusieurs secteurs, l'effectif total de la Bretagne ne compte pas moins de 2 400 couples et est probablement supérieur à 2 600 couples (Ile-et-Vilaine : 50 à 70 ; Côtes-du-Nord : 20 ; Finistère : 120 ; Morbihan : 230 ; Loire-Atlantique : 2 030 à 2 220).

Aussi étonnant que cela paraisse, l'histoire du Vanneau en Bretagne nous est très mal connue. Les quatre catalogues un tant soit peu précis du siècle dernier nous apprennent qu'il était nicheur dans le Finistère^{4, 6}, le Morbihan¹⁷ et la Loire-Atlantique¹, mais ne disent rien des milieux fréquentés dans les deux premiers départements et nous laissent dans l'incertitude au sujet de son abondance : les appréciations "très commun" dans le Finistère et "peu commun" dans le Morbihan peuvent tout aussi bien faire référence aux migrateurs qu'aux reproducteurs. Quant aux publications mentionnant cet oiseau dans la première moitié du 20^e siècle, elles n'améliorent guère nos connaissances : nous savons seulement qu'il nichait communément dans les landes marécageuses des montagnes de Basse-Bretagne⁷ et, en petit nombre sans doute, en Brière^{2, 196}. L'ornithologie française n'est d'ailleurs pas beaucoup mieux lotie en ce domaine. En 1936, Mayaud¹² le croit très localisé et ne reprend, pour la Bretagne, que les données de Lebeurier et Rapine ; en 1938, il est amené à modifier sa liste en y ajoutant une série de départements parmi lesquels la Loire-Atlantique²¹². Si bien qu'en 1964, dans une intéressante tentative pour cerner le statut géographique et quantitatif du Vanneau en France, Spitz²⁸¹ ne peut que déplorer le décourageant silence des auteurs sur cet oiseau, et en vient à douter de l'extension dont on parle alors.

En Bretagne, il ne fait pas de doute que la tendance actuelle soit une forte expansion. Elle est particulièrement nette sur la rive nord de la Basse-Loire et en Brière où une opération concertée menée au printemps 1975 nous permet de recenser 1 100 à 1 300 couples nicheurs ; les données antérieures ne parlaient que de petites colonies en Brière⁴⁷ et de cas occasionnels de reproduction à quelques kilomètres de la Loire² alors qu'aujourd'hui, de belles colonies sont parfois établies à moins d'un kilomètre du fleuve. Le creusement du chenal de la Loire (1965) en régularisant les crues hivernales et printanières dans les prés avoisinants y a peut-être contribué²⁰³.

De même, il est évident que l'installation du Vanneau dans les salines a suivi le déclin des activités humaines dans ce milieu. Découverte en 1962, la colonie de Séné/Vannes ne comportait alors qu'une dizaine de couples⁴⁹ ; elle en abrite 71 en 1975. Les marais salants de Guérande/St-Nazaire comptent à l'heure actuelle une cinquantaine de couples¹⁷⁹ alors que les premiers nids y furent découverts dans les années 1960 (l'espèce n'est mentionnée ni par Mayaud en 1936²¹¹ ni par Boquien⁴⁷ en 1947).



Le cas des dunes est plus incertain. Lebeurier et Rapine⁷ n'inventorier pas le Vanneau parmi les nicheurs de ce milieu dans le Finistère, or il est observé en baie d'Audierne/Pont-Croix à partir du début des années 1950¹³⁵ et sur les dunes léonardes en 1957¹⁹⁴. Guillou³ ne le cite pas à Trévignon/Concarneau où il sera noté pour la première fois en 1971. Mais les dunes de Kerhilio/Auray, occupées par une quinzaine de nicheurs en 1953³⁰⁷, n'avaient jamais reçu la visite d'un ornithologue avant cette date.

Reste l'intérieur de la Basse-Bretagne où l'évolution paraît avoir été moins linéaire. De l'abondance signalée par Lebeurier⁷ en 1934 en de nombreuses localités des Monts d'Arrée, il ne restait pratiquement rien dans les années 1960²⁸¹. L'abandon progressif de l'exploitation de la tourbe, provoquant la régression des espaces dénudés, en est probablement la cause. Mais il est possible que l'espèce se soit remise à augmenter dans ce type d'habitat depuis quelques années comme en témoignent d'une part l'observation de nicheurs à partir de 1969 dans les marais de Plouray-Langonnet/Rostrenen où Bozec n'en avait pas vu en 1961 et 1962⁴⁹, d'autre part les découvertes de plus en plus fréquentes de petites colonies dans tout ce secteur, sur des landes humides récemment défrichées.

BÉCASSINE DES MARAIS

GALLINAGO GALLINAGO

Etonnante distribution que celle de la Bécassine en Bretagne. On s'attendrait à la voir calquée sur celle des grands marais, c'est-à-dire plutôt centrée sur le sud et l'est, et c'est pratiquement l'inverse que l'on constate : à savoir une zone de reproduction nord-occidentale quasi continue couvrant le Léon, les Monts d'Arrée et de nombreux marais intérieurs de la Basse-Bretagne, contrastant avec le reste de la péninsule presque dépourvu de nicheurs à l'exception de la Brière et de Grand-Lieu. Dans le Léon, elle habite la plupart des petits marais côtiers et des tourbières de l'intérieur, occupant souvent aussi de simples prairies humides ; elle est presque aussi régulière dans les landes humides et les marais de l'Arrée, sa densité paraissant toutefois décroître à mesure que l'on avance vers le sud et l'est.

Rien ne nous permet d'expliquer ce type de répartition, et en particulier son absence des marais côtiers autres que ceux du Léon : quand on connaît le morcellement de cet habitat dans le Nord-Finistère et la densité de bécassines que l'on peut y rencontrer (jusqu'à 7 chan-



teurs en 1973 à Ménéham/Plouguerneau), on peut s'étonner de la voir manquer dans les habitats identiques du Trégor, du Sud-Finistère et du Morbihan, et de ne la noter que si sporadiquement en baie d'Audierne. Les données reçues pendant les six années de l'enquête portent sur un total voisin de 100 couples, dont 15 à 20 sur le littoral léonard, 40 à 50 dans l'intérieur de la Basse-Bretagne et 16 en Brière. Compte tenu de ces chiffres, de l'étendue des zones non prospectées dans l'aire d'abondance et du peu d'exigence de la Bécassine quant à la superficie des milieux qu'elle fréquente, il n'est pas déraisonnable de penser que l'effectif breton peut atteindre 200 couples.

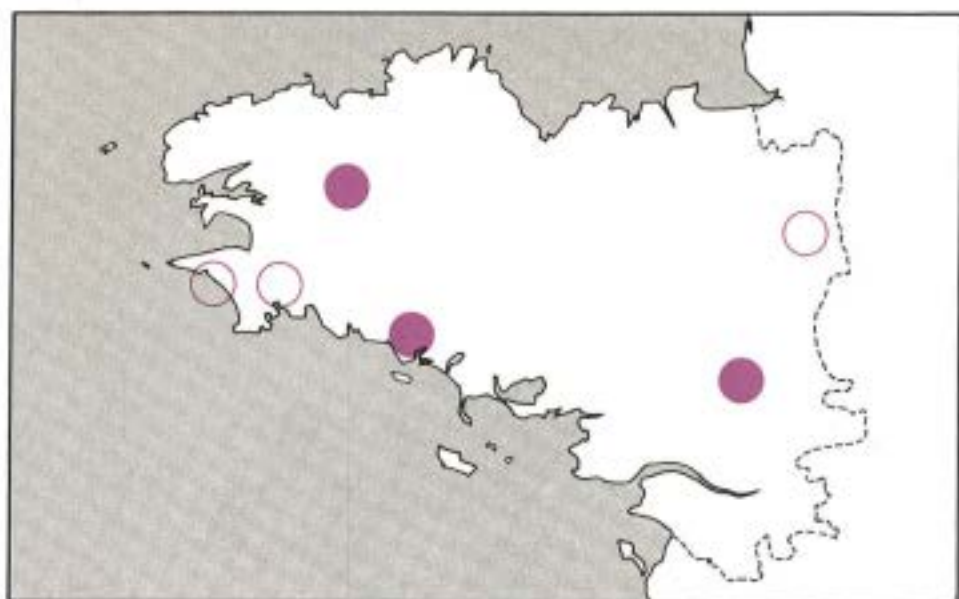
L'image que nous donne la littérature de la distribution ancienne de cet oiseau est, somme toute, assez peu différente de ce que nous observons aujourd'hui : à la fin du siècle dernier et au début du nôtre, il est déjà connu dans le Finistère⁷ et en Brière^{190, 212}. Les seuls éléments pouvant indiquer des changements (positifs) de statut concernent les Monts d'Arrée où Kérautret n'aurait pas trouvé l'espèce en avril 1963²⁰⁰ (déclin temporaire, ou hasard ?) et le lac de Grand-Lieu où Bureau ne la connaissait pas, et où sa nidification n'a été prouvée qu'en 1974¹⁰.

BÉCASSE DES BOIS

SCOLOPAX RUSTICOLA

Au cours de l'enquête, la Bécasse s'est reproduite sûrement sur trois cartes : une nichée fut observée en mai-juin 1974 en forêt de l'Arche/Nozay et des nids découverts en forêt du Fréau/Huelgoat³⁰¹, et en forêt de Carnoët/Lorient³¹³. Par ailleurs, des bécasses furent notées à plusieurs reprises au cours de l'enquête dans un bois de Guiller/Pont-Croix, en juin 1974 au bois de la Coudraie/Quimper et le 14 juillet 1973 en forêt de Val d'Izé/Vitré.

Les données de la littérature ne nous apportent pratiquement rien de plus sur cet oiseau qui doit pourtant nicher plus régulièrement qu'on le croit en Bretagne. Nous n'avons pu relever qu'une nichée récoltée en 1867 en forêt d'Ancenis/St-Mars⁹, quatre poussins bagués en 1964 dans la forêt de Paimpont/Ploërmel¹⁶, et nous nous souvenons qu'un nid découvert dans les années 1960 en forêt de Carnoët/Lorient eut alors les honneurs de la presse régionale.



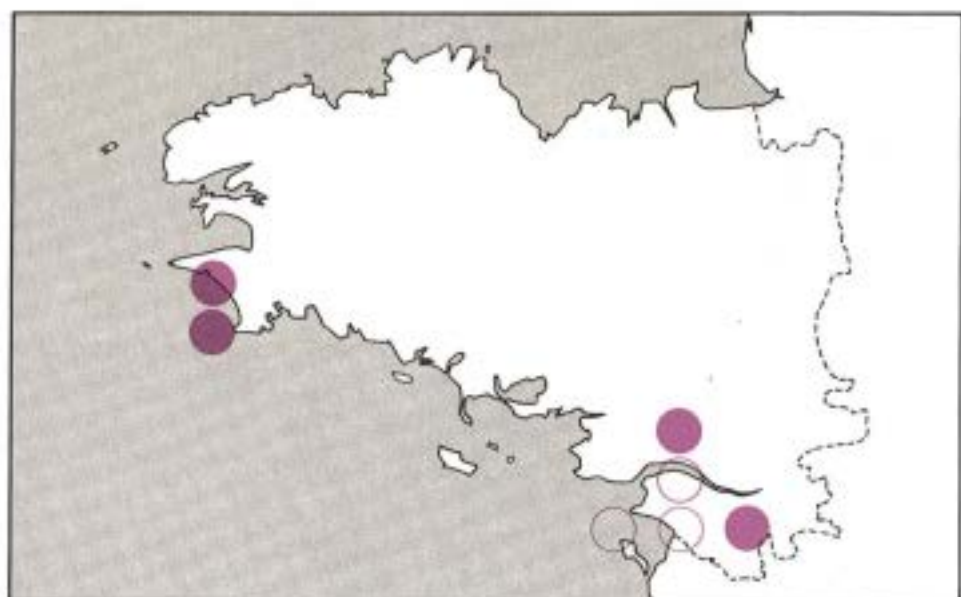
La discrétion de cette espèce explique certainement la rareté des données de nidification la concernant. Il est également probable, comme dans le sud-ouest, qu'elle commence à nicher très tôt dans la saison, peut-être dès le mois de février³⁰¹, c'est-à-dire à un moment où l'on ne pense pas nécessairement à la rechercher ; les poussins des nichées de 1867 et 1964 étaient nés avant la mi-avril dans les deux cas. Le fait que la Bécasse soit souvent chassée jusqu'à la mi-mars contribue donc sûrement à limiter sa reproduction en Bretagne, ne serait-ce que par le dérangement ou la destruction des couveuses et des oiseaux en cours d'installation.

BARGE A QUEUE NOIRE LIMOSA LIMOSA

Nidificatrice dans les marais de la baie d'Audierne, en Brière et au lac de Grand-Lieu, ces trois localités étant les plus nordiques d'un ensemble de stations qui, du bassin d'Arcachon au Finistère, jalonnent les rivages du Golfe de Gascogne. Ailleurs en France, elle ne se reproduit, toujours en petit nombre, que dans l'intérieur : en Brenne, en Sologne et en Dombes²⁰.

En dépit de quelques données contradictoires, la tendance générale en Europe est nettement à la progression : forte augmentation en Islande et aux Pays-Bas à partir de 1920 environ, réapparition en Suède en 1922, apparition en France en 1936 et au Danemark en 1955, réapparition en Angleterre en 1953¹⁵.

C'est au printemps de 1965 que le premier nid de Barge à queue noire fut découvert en baie d'Audierne²³⁷. Depuis quand nichait-elle là, nous ne saurions le dire, mais elle n'y était sans doute pas dans les années 1950¹³⁶. Depuis 1965, les effectifs se sont légèrement accrus, oscillant de 2 à 5 couples entre 1968 et 1975. Les secteurs occupés chaque année ont eux-mêmes varié au gré des dérangements par les promeneurs, les chasseurs et les chiens, causes évidentes de la stagnation de cette petite population. Il faudra attendre 1975 pour observer l'occupation quasi simultanée des deux autres sites, la Brière étant peut-être colonisée dès 1974. Une donnée de 1965 dans l'estuaire de la Loire⁵³ est à écarter faute d'arguments sérieux. En 1975, une dizaine de couples se reproduisaient en Bretagne : 3 ou 4 en baie d'Audierne, 5 en Brière et 1 ou 2 à Grand-Lieu.



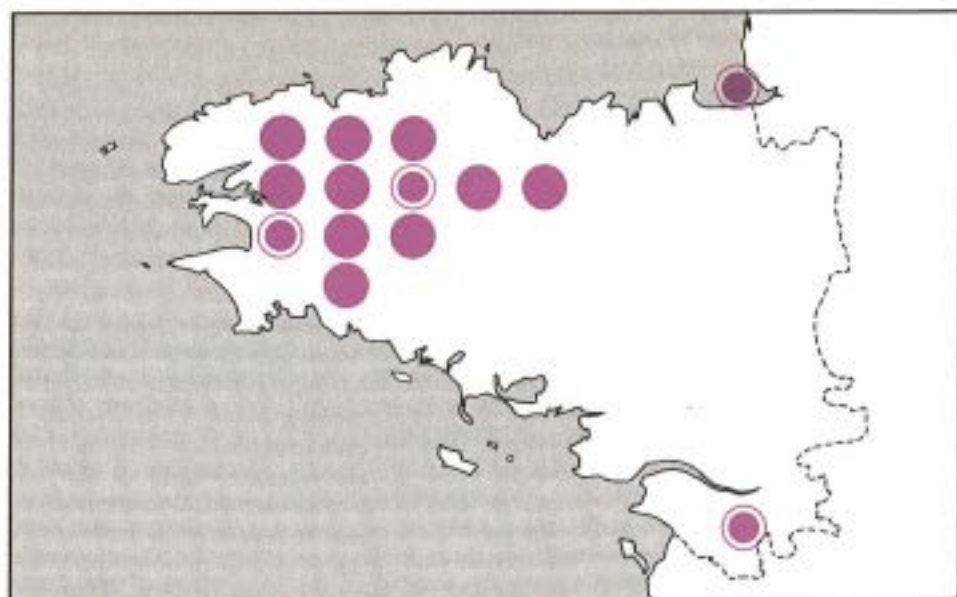
COURLIS CENDRÉ

NUMENIUS ARQUATA

L'aire de reproduction du Courlis cendré occupe grossièrement les hauteurs de la Basse-Bretagne ainsi que leurs marges tourbeuses immédiates, et se prolonge en Haute-Bretagne par les landes du Mené. Elle s'étend dans des proportions nettement plus réduites sur le plateau léonard ainsi qu'en quelques points du Petit Trégor. En utilisant une échelle plus fine de répartition, on discerne mieux au sein de cette vaste zone centrale quelques enclaves non colonisées correspondant à des bassins et plateaux bocagers : bassins de Châteaulin, de Pontivy... En Haute-Bretagne, l'espèce n'occupe que trois petites unités géographiques, marginales quant au type de biotope utilisé ; la seule population notable, au statut toutefois précaire, est cantonnée au cœur des Landes du Mené ; en Loire-Atlantique, l'espèce s'est reproduite en 1965 et 1966 dans les marais de Guérande¹⁷⁹ et aurait tenté de s'établir en 1974 à la périphérie du lac de Grand-Lieu¹⁸⁰ (dans les deux cas, il s'agit de couples isolés).

La littérature européenne récente mentionne une extension sensible de l'aire de nidification dans un certain nombre de pays : Îles Britanniques, Finlande, Suède, Danemark, Hongrie, Slovaquie¹⁸¹. En France, ce dynamisme est considéré comme moins spectaculaire et ne se rapporte qu'à quelques sites exigus d'Alsace, de Dombes, de Savoie... Cette tendance touche principalement des milieux autrefois délaissés : landes tourbeuses des basses vallées en Grande-Bretagne, zones forestières défrichées en Scandinavie, parcelles agricoles à travers toute l'Europe. On enregistre cependant des réductions notables d'effectifs çà et là, dans des régions particulièrement affectées par le développement agro-industriel et l'accroissement du peuplement humain (Belgique et Allemagne¹⁸²).

A l'examen des quelques références mentionnant l'espèce il ne nous est pas possible de porter une appréciation sur les éventuelles fluctuations de la population bretonne. Localement, il a néanmoins été possible de déceler le déclin sensible d'une population ou l'abandon définitif d'un milieu perturbé ou rayé de la carte. Les causes de ces appauvrissements sont multiples : incendies des landes tourbeuses (Monts d'Arrée), défrichements et drainages (landes du Mené, marais de Plouray/Gourin, tourbières de Briec/Châteaulin, Léon intérieur), enrésinement (Plounérin/Belle-Isle), pression touristique (pentes nord-ouest du Menez-Hom), abandon de certaines pratiques culturelles, la coupe de la lande en particulier. D'un autre côté, les



nouveautés que constituent les tentatives de reproduction réussies ou non en Loire-Atlantique pourraient être les premiers indices d'une adaptation à des habitats peu fréquentés jusqu'à présent.

Une mise au point récente nous permet d'avancer le chiffre de 300 couples reproducteurs ainsi répartis : 220 dans le Finistère, 50 dans les Côtes-du-Nord, 30 dans le Morbihan et peut-être un en Loire-Atlantique. Mais un recensement systématique de l'Arrée, terre d'élection du Courlis en Bretagne, permettrait sans doute d'augmenter cette estimation.

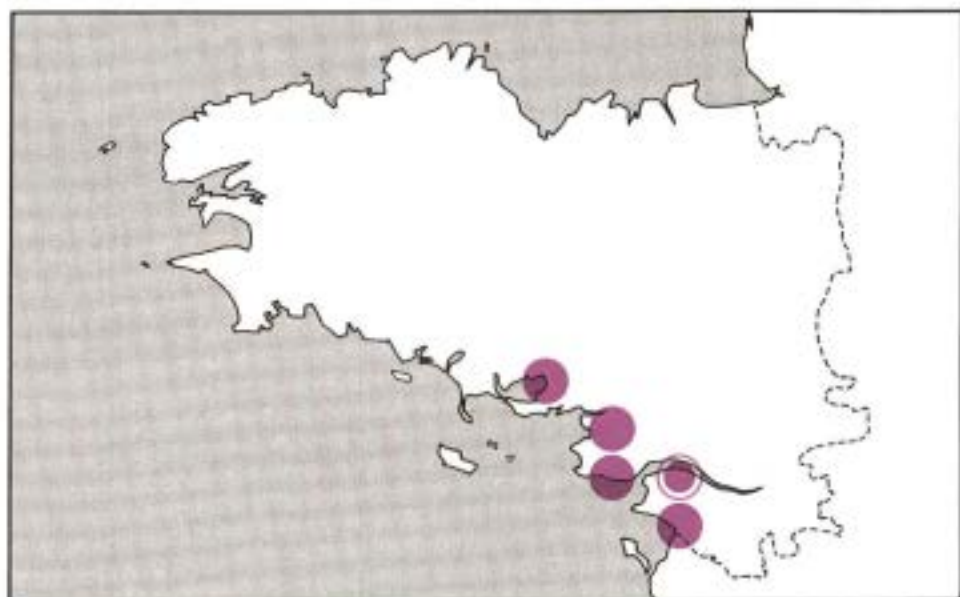
CHEVALIER GAMBETTE TRINGA TOTANUS

L'histoire de cet oiseau facilement repérable ne débute pour nous qu'avec la publication des quelques catalogues de la deuxième moitié du 19^e siècle. Apparemment, la situation à cette époque ne diffère pas très sensiblement de celle que nous observons aujourd'hui, à savoir que le Chevalier gambette n'est connu que de quelques secteurs côtiers de Loire-Atlantique : commun en Brière et dans les prairies de Basse-Loire selon Blandin¹, il niche sans doute aussi dans les marais de Machecoul, peut-être même près du Croisic². Et pourtant, si l'on en croit de Lauzanne³, une population nicheuse, peut-être assez forte, semble bien avoir existé dans les *yeux* tourbeux du nord-est des Monts d'Arrée ; Labeurier et Rapine n'en trouvent pas trace au début de ce siècle⁷. On peut alors se demander s'il ne s'agirait pas là des derniers représentants d'une population auparavant plus vaste et qui n'aurait été découverte que peu avant sa totale disparition. Cette hypothèse n'est envisageable que si l'on considère l'histoire des chevaliers gambettes britanniques : ceux-ci connaissent une très forte décroissance dans la première moitié du 19^e siècle, à tel point que leur distribution s'en trouve réduite à une bande côtière sur les rivages de la Mer du Nord^{14, 15}.

Alors que, outre-Manche, une nouvelle expansion vers l'ouest et le sud-ouest, amorcée vers 1865, s'est poursuivie jusque vers 1940, suivie depuis d'une légère diminution affectant surtout les localités intérieures^{14, 15}, rien de semblable ne se produit en Bretagne. Au contraire, on note l'abandon de la Basse-Loire où Douaud², ¹⁶ ne connaît pas l'espèce. Jusqu'aux années 1960 donc, deux secteurs seulement sont occupés : la partie bretonne du Marais Breton et son prolongement vers Bourgneuf/Machecoul et la Brière où un sérieux déclin est déjà

en cours ; l'abandon des modes traditionnels d'exploitation y a pour conséquence l'envahissement progressif par le Roseau qui, privant les gambettes des prés humides qu'ils occupaient abondamment, les relègue sur les *buttes* plus ou moins pâturées⁶⁸. Y a-t-il une relation entre l'abandon forcé de ce vaste milieu et les installations récentes en plusieurs localités côtières du sud breton ? En 1965, la nidification considérée comme très probable depuis 1963 est prouvée pour la première fois dans le Morbihan : peut-être jusqu'à 7 ou 8 couples dans les anciennes salines de Séné/Vannes. Il est piquant de noter que cette découverte suit de près le terrible hiver 1962-63 qui a décimé les nicheurs de bien des localités britanniques. Puis les découvertes se succèdent : salines de Guérande/St-Nazaire depuis 1968, salines de Le Hézo/Vannes en 1969, Noyalo/Vannes et le Rostu/La Roche-Bernard en 1971, le Pont-Neuf/Vannes en 1972, etc...

Durant la période d'enquête (1970-75) on a donc constaté une augmentation du nombre des sites occupés sur le littoral entre Guérande et la région vannetaise, mais aussi une augmentation des effectifs dans ces localités nouvellement conquises, parmi lesquelles on notera le rôle tenu par les salines abandonnées : à Guérande, 1 couple en 1968, 1970 et 1972, 2 en 1973, 7 couples cantonnés en 1975 ; à Séné, 3 à 5 couples selon les années de 1966 à 1969, 10 à 12 en 1970 et 1971, 11 ou 12 en 1973 ; outre les petits marais de Le Hézo, Noyalo et Le Tour-du-Parc où un ou deux couples nichent annuellement, la dernière conquête enregistrée est celle des marais d'Ambon/Vannes avec deux couples en 1975. On peut estimer à 23-30 couples l'effectif des marais littoraux récemment occupés ce qui ne compense certes pas les pertes de la Brière, mais témoigne en tout cas du succès de cette petite extension vers le nord-ouest. Peut-être la succession d'hivers doux que nous connaissons depuis quelques années n'est-elle pas étrangère à cette réussite¹⁴. Le total des nicheurs bretons doit être compris entre 60 et 70 couples.



Nous avons écarté la mention *probable* à Grand-Lieu que nous considérons comme une interprétation excessive d'une observation estivale somme toute banale, mais intéressante pour l'avenir, au même titre que plusieurs indications similaires sur la côte léonarde/St-Pol.

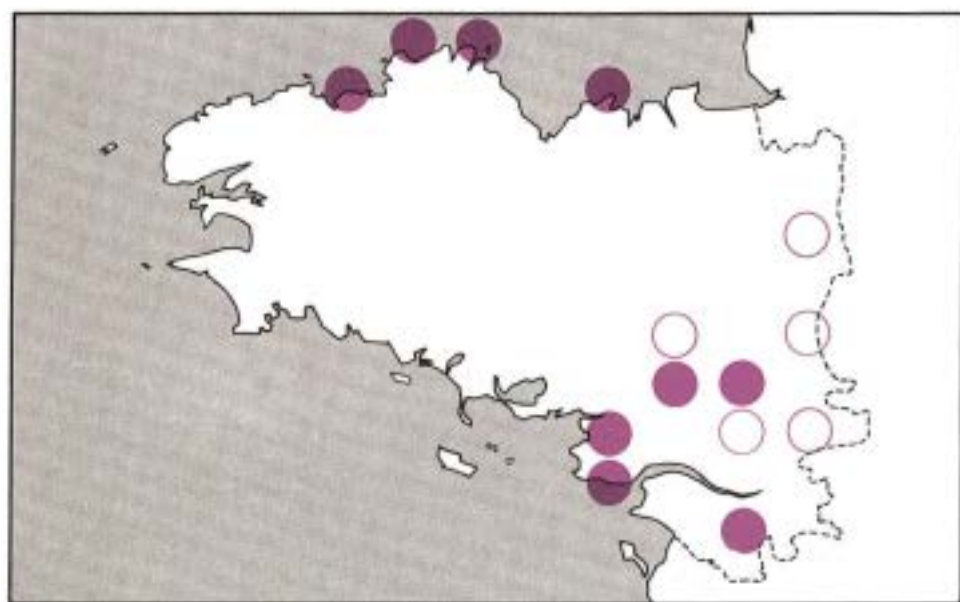
MOUETTE RIEUSE

LARUS RIDIBUNDUS

Depuis quelques décennies, la Mouette rieuse connaît une véritable explosion démographique en Europe occidentale. Cette spectaculaire augmentation s'accompagne d'une extension très sensible de sa distribution^{19, 120}.



Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est une acquisition toute récente de notre avifaune puisque les premiers nids ne furent trouvés qu'en 1961 au lac de Grand-Lieu. De huit couples cette année-là, on passa à 143 nids dès 1964 ; depuis, bien que fluctuant assez largement, les effectifs du lac sont toujours restés en deçà de ce chiffre : 125 nids en 1967, au moins 90 en 1971, 111 à 118 en 1972¹⁰. Peu de temps après cette première implantation (ou simultanément ?), la Brière était très logiquement colonisée, mais la population briéronne reste faible à la fin des années 1960¹⁸, et même au début des années 1970. L'installation au lac de Murin/Redon est contemporaine des deux précédentes : 7 nids en 1963, 18 en 1965, 29 en 1966²⁰, une cinquantaine en 1971. Depuis, de nouvelles petites colonies se sont formées dans la vallée de la Vilaine : 15 couples à l'étang de Tesdan/Redon en 1972, 7 à l'étang de Gruellau/Nozay en 1973 ; deux autres sites sont probablement occupés en 1973 en amont de Murin et sur la carte de Pipriac. Parallèlement à cette conquête progressive de l'intérieur, on note des tentatives d'installation le long du littoral sud dans d'anciennes salines : la nidification d'un couple à Séné/Vannes en 1967¹³⁰ est restée sans lendemain, mais la petite colonie des salines de Guérande, découverte en 1971 (3 couples) semble se maintenir (6 à 8 couples en 1973).



Indépendamment de cette extension dans le sud-est, on observe depuis 1968 la reproduction de couples isolés sur les côtes nord de Bretagne. Ce sont parfois des marais côtiers qui sont utilisés, comme à Pléboulle/St-Cast en 1970 et à Ménéham/Plouguerneau en 1969. Mais ce qui est à retenir de ces tentatives est surtout la capacité d'occuper des îlots en mer, parmi d'autres larides : baie de Morlaix/Plestin en 1968, 1969 et 1971, Goulmedeg/Perros en 1970, Ile d'Er/Tréguier en 1975.

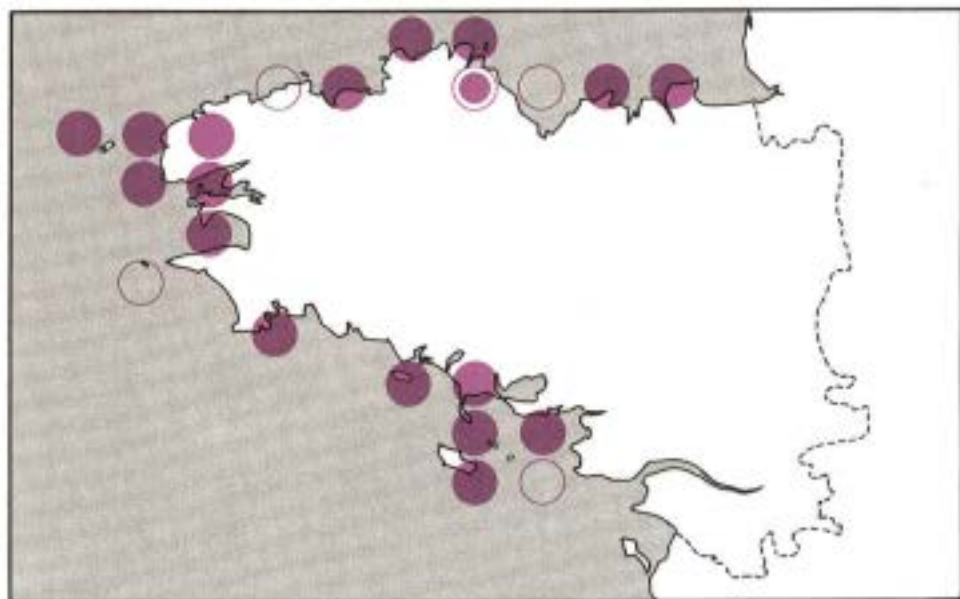
Ces quelques cas originaux ajoutés à la multiplication rapide des implantations en Haute-Bretagne permettent d'envisager dans un proche avenir un envahissement rapide de notre pays dont la colonisation n'en est sans doute qu'à ses tous débuts. De vastes milieux restent à occuper : prés salés, polders, dunes... Les effectifs nicheurs demeurent encore bien modestes : entre 250 et 300 couples.

GOÉLAND BRUN

LARUS FUSCUS

Les auteurs britanniques^{15, 74} s'accordent pour dire que, malgré quelques indices locaux de stagnation ou de régression, la population de goélands bruns des îles Britanniques, prise globalement, augmente aujourd'hui après avoir connu une phase régressive à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle ; il n'est d'ailleurs pas certain que les effectifs actuels dépassent ce qu'ils étaient au milieu du siècle dernier¹⁴.

Le Goéland brun nichait dans le Finistère et les Côtes-du-Nord au 19^e siècle, mais les deux références^{4, 9} et la ponte²⁶⁸ grâce auxquelles nous pouvons l'affirmer ne nous permettent malheureusement pas de nous faire la moindre idée de son abondance d'alors. Il nous paraît en tout cas peu plausible qu'au début du 20^e siècle la nidification de cette espèce ait été autre chose que le fait de couples isolés (mais il n'est pas impossible que cette situation ait été, comme outre-Manche, le résultat d'un déclin dans les décennies précédentes) : aucune publication antérieure à 1925 ne mentionne l'espèce, et le seul indice que nous ayons pour cette période est une ponte récoltée au Gest/Brest en juin 1914³⁰³. Ignorant l'existence de ces indices et négligeant la référence imprécise de Hesse et Le Borgne de Kermorvan⁴, Lebeurier accueille comme une nouveauté sa découverte d'une vingtaine de couples sur Riouzig/Perros en 1925 alors qu'il n'y en avait pas en 1921¹⁶⁰. De même, Rapine compte une trentaine de couples sur le Gest en 1926 alors qu'il n'en avait pas vu en 1922²⁶⁷.



Ce qui est certain, c'est que ces deux observations marquent le départ d'une très forte phase d'expansion qui se poursuit aujourd'hui encore. Vers le milieu des années 1950, l'effectif total de la Bretagne est à coup sûr compris entre 600 et 1 000 couples, mais ne doit en fait guère excéder le chiffre inférieur. Le Goéland brun a atteint les îles de Glenan/Pont-l'Abbé entre 1945 et 1950⁸³, la baie de Morlaix/Plestin vers 1950¹⁰⁰ et l'archipel d'Houat en 1951⁹¹. En 1965, la population bretonne est voisine de 3 500 couples et l'île Dumet/St-Gildas est occupée depuis 1963³⁵. En 1970, l'effectif total s'élève déjà à près de 7 000 couples. Au cours de l'enquête, l'augmentation numérique s'est poursuivie, le seul progrès géographique notable étant l'installation à Groix en 1973.

GOÉLAND ARGENTÉ LARUS ARGENTATUS

L'évolution du Goéland argenté en Bretagne est, en plus accentuée, identique dans ses grandes lignes à celle que nous avons suggérée pour l'espèce précédente : présence dans la première moitié du 19^e siècle, déclin ensuite, réinstallation à partir des années 1920, suivie d'une progression sans précédent qui se poursuit encore de nos jours.

Parmi les quelques publications (ou indices) mentionnant la nidification de l'espèce au siècle dernier — en Bretagne⁷⁷, aux Sept-Iles²⁹⁷, dans le Finistère⁴ ou dans le Morbihan¹⁷ — celle de Le Gallen¹⁸¹ sur Belle-Ile mérite une attention spéciale pour la précision et l'intérêt de ce qu'elle relate : abondant sur le littoral et les îlots bellilois avant 1850, le Goéland argenté se serait rapidement raréfié à partir de cette date ; selon l'auteur, des prélèvements systématiques sur les colonies furent à l'origine de cette régression. Il y nichait pourtant encore en 1898 comme en témoignent trois spécimens du muséum de Nantes⁹. En tout cas, il semble bel et bien avoir disparu de Bretagne quelques années plus tard : en 1906, Le Gallen doute de la possibilité de trouver la moindre ponte à Belle-Ile, et Lebeurier¹⁷¹ récapitulant l'évolution de l'espèce de 1900 à 1975 ne cite, pour la période 1905-1920, qu'un seul cas de reproduction aux Sept-Iles en 1913. Une ponte a cependant été récoltée à Camaret en 1914³⁰³.

Comme pour les deux autres goélands le début des années 1920 voit plusieurs découvertes simultanées de colonies : en 1921 aux Sept-Iles, en 1925 dans l'archipel d'Houat et en 1926 à Camaret¹⁷¹. La population bretonne peut être évaluée à 6 000-7 000 couples au milieu des



années 1950, à 17 000-19 000 couples vers 1965 et, en 1969-70, 24 600 à 26 200 couples sont recensés lors de l'opération *Seafarer*⁵⁴. Depuis, le Goéland argenté s'est implanté à Groix en 1971 et a poursuivi sa progression au sud de la Bretagne^{125, 266}. Enfin, dernier avatar de cette impressionnante expansion, un couple a niché sur un immeuble de la ville de Morlaix en 1975¹⁷¹.

Désormais, le Goéland argenté se reproduit sur toutes les portions de côtes un tant soit peu sauvages de Bretagne, n'évitant vraiment que les secteurs littoraux plats, dépourvus d'îlots ou urbanisés (cartes du Mont St-Michel, St-Brieuc, Pont-Croix, Lorient).

GOÉLAND MARIN

LARUS MARINUS

La reproduction du Goéland marin en Loire-Atlantique (une ponte à l'île Dumet/St-Gildas en 1973) est une nouveauté par rapport à *Seafarer* (1969-70), ce qui montre que la progression de l'espèce vers le sud n'est toujours pas terminée.

Les premiers nids bretons furent découverts à Riouzig/Perros en 1925¹⁸⁰ et au Gest/Brest en 1927²⁸⁶. L'augmentation numérique fut d'abord lente puisqu'il n'y avait encore qu'un seul couple à Ouessant en 1947¹³⁰, 9 aux Sept-Iles/Perros en 1950²⁰⁰ et 3 dans l'archipel de Molène/Le Conquet en 1955⁹⁷. L'archipel d'Houat/Quiberon était cependant atteint dès 1952⁹⁰. La progression n'a vraiment pris de l'ampleur qu'après 1955 pour atteindre aujourd'hui un rythme spectaculaire : moins de 150 couples pour l'ensemble de nos côtes en 1965-1967, 260 couples environ en 1970 et sans doute plus de 500 en 1975. Les effectifs sont assez mal distribués, les plus forts contingents étant situés, comme pour plusieurs autres oiseaux marins, de Perros-Guirec à Douarnenez. En 1970, les effectifs se répartissaient de la manière suivante : Ile-et-Vilaine : 6 à 10 couples ; Côtes-du-Nord : 72 à 82 couples ; Finistère : 156 à 168 ; Morbihan : 11-12.

Située à l'extrême sud de l'aire de reproduction de l'espèce, la Bretagne abrite plus de la moitié des goélands marins nichant en France.

